

**THÈSE POUR OBTENIR LE GRADE DE  
DOCTEUR  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER**

**Économie**

**École doctorale EDEG Montpellier**

**Unité de recherche ART Dev UMR 5281**

**Aux sources des disparités géographiques en Tunisie : la  
contribution du modèle de développement socio-économique, de la  
croissance économique et du facteur institutionnel**

**Présentée par NAJEH Ali  
le 14 décembre 2015**

**Sous la direction de  
Benoit PRÉVOST et Taher AKKARI**

**Devant le jury composé de**

**Francesco RICCI, Professeur à l'Université de Montpellier**

**Slim DRISS, Professeur à l'ESSEC de Tunis**

**Mouez FODHA, Professeur à l'Université Paris 1**

**Benoit PRÉVOST, MCF-HDR à l'Université de Montpellier**

**Taher AKKARI, Professeur à l'ESSEC de Tunis**

**Président**

**Rapporteur**

**Rapporteur**

**Directeur**

**Co-directeur**



**UNIVERSITÉ  
DE MONTPELLIER**

Université de Montpellier  
École doctorale EDEG de Montpellier  
Unité de recherche ART Dev UMR 5281

# THÈSE

Pour obtenir le titre de  
**Docteur**  
de l'université de Montpellier  
**Spécialité : Économie**  
Présentée et soutenue par :  
NAJEH Ali

---

*Aux sources des disparités géographiques en Tunisie : la contribution du  
modèle de développement socio-économique, de la croissance  
économique et du facteur institutionnel*


---

Thèse dirigée par :  
Benoit PRÉVOST et Taher AKKARI  
Soutenue le 14 décembre 2015


Jury :

Francesco RICCI, Professeur à l'Université de Montpellier	<i>Président</i>
Slim DRISS, Professeur à l'ESSEC de Tunis	<i>Rapporteur</i>
Mouez FODHA, Professeur à l'Université Paris 1	<i>Rapporteur</i>
Benoit PRÉVOST, MCF-HDR à l'Université de Montpellier	<i>Directeur</i>
Taher AKKARI, Professeur à l'ESSEC de Tunis	<i>Co-directeur</i>






L'université de Montpellier n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions sont propres à l'auteur.



Pour nous, seules importent les routes. Ce sont elles qui nous convoient de la pauvreté à la richesse ou à une autre pauvreté, de la servitude à la liberté ou à la mort violente. Elles nous promettent, elles nous portent, nous poussent, puis nous abandonnent. Alors nous crevons, comme nous étions nés, au bord d'une route que nous n'avions pas choisie. . . . »

Amin Maalouf



*P*our ma chère mère *Fatma*,  
Mon cher père *Salah* et ma  
famille qui m'ont enseigné la conscience et la patience,  
Pour ma femme qui a fait le lien et bien plus.  
Pour mes anges *Farouk* et *Karmen*

## **Remerciements**

Je commence cette délivrance en disant merci aux personnes qui ont cru à moi et sans lesquelles je n'aurais pas pu boucler cette thèse. Particulièrement, mes vifs remerciements s'adressent à mes directeurs de thèse. D'abord, Mr PREVOST Benoît directeur de la thèse qui a accepté de diriger ce travail. Ses conseils pertinents, ses critiques constructives et ses analyses ont été d'une importance majeure pour faire avancer la thèse. Ensuite, Mr AKKARI Taher co-directeur de cette thèse, trouvera ici l'expression de notre reconnaissance pour les efforts qu'il a déployés pour rendre ce travail possible. Il a su me guider habilement dans un sujet riche en m'accordant sa confiance. Il me tient à cœur de souligner son extrême gentillesse qui a rendu nos relations si agréables et étendues.

J'hésite à citer les noms de peur de me montrer injuste envers d'autres, dans une thèse qui traite de « la justice sociale », mais je manquerais à tous mes devoirs si je n'exprimais pas ma gratitude du moins à ceux avec qui j'ai coopéré et notamment avec toute l'équipe du laboratoire ART-Dev au sein duquel cette thèse s'est déroulée. En tant qu'universitaire, j'aimerais aussi remercier tout le corps enseignement qui a contribué à ma formation académique plus particulièrement à la mémoire de Mr Sassi Kabir ABBASI le premier enseignant qui m'a appris la lecture. Je tiens à remercier les membres du comité de thèse et le comité des économètres qui ont suivi l'acheminement de cette thèse plus précisément : Cyrille FERRATON, Slim DRISS, François BENHMAD, Francesco RICCI, Dorothée CHARLIER. Je remercie les rapporteurs, les membres et le président de jury qui ont accepté d'évaluer ce travail.

Je dépasse le cadre scientifique de cette thèse pour adresser mes remerciements à mes amis à Montpellier plus précisément à Mr Hatem BELHOUCLETTE pour son encouragement. Je remercie finalement mes frères Riadh, Houssam et Zouhair, mes sœurs, ma famille élargie pour son soutien jusqu'au jour de la soutenance de cette thèse.



---

# SOMMAIRE

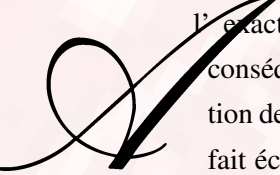
<b>Introduction générale</b>	<b>13</b>
<b>1 Les inégalités géographiques en Tunisie : Un bref état des lieux</b>	<b>19</b>
1.1 Introduction . . . . .	19
1.2 Le développement inégal à l'échelle de l'espace : une réalité incontestable. . .	21
1.3 Un tour d'horizon théorique . . . . .	42
<b>2 Le modèle de développement socioéconomique tunisien : une source des disparités géographiques ?</b>	<b>49</b>
2.1 Introduction . . . . .	49
2.2 Le découpage administratif de territoire tunisien et les ressources de chaque région . . . . .	51
2.3 Les grandes inflexions du modèle de développement socioéconomique tunisien	54
2.4 Les grandes inflexions de la politique de développement régional : le passage d'une distribution de la rente à une mobilisation des ressources endogènes . . .	67
2.5 Conclusion . . . . .	70
2.6 Polarisation économique et disparités géographiques : revue de littérature théorique et analyse empirique. . . . .	71
2.7 Analyse empirique . . . . .	83
2.8 Conclusion . . . . .	91

<b>3</b>	<b>Croissance économique et inégalités : les liens théoriques et validation empirique</b>	<b>93</b>
3.1	Introduction . . . . .	93
3.2	Revue de littérature théorique . . . . .	95
3.3	Les impacts de la croissance économique sur les inégalités : liens théoriques et évidence empirique . . . . .	102
3.4	Analyse empirique : performance de la croissance économique tunisienne et ana- lyse de la courbe d'incidence de la croissance . . . . .	113
3.5	Conclusion . . . . .	118
<b>4</b>	<b>Institutions et inégalités : développement théorique et validation empirique</b>	<b>119</b>
4.1	Introduction . . . . .	119
4.2	Développement théorique . . . . .	121
4.3	Qualité des institutions et inégalités : revue de littérature empirique . . . . .	136
4.4	Volet empirique : un traitement économétrique par le modèle VAR (vecteur au- torégressif) . . . . .	139
4.5	Traitement économétrique . . . . .	144
	<b>Conclusion générale</b>	<b>155</b>

\*

## Résumé

### **Aux sources des disparités géographiques en Tunisie : la contribution du modèle de développement socio-économique, de la croissance économique et du facteur institutionnel**

 L'exact opposé des intuitions selon lesquelles la disparité régionale est une conséquence inéluctable du dilemme des gagnants et des perdants, la construction des inégalités en Tunisie est imputée à des forces réelles. La première force fait écho au modèle de développement économique à l'œuvre depuis l'ajustement structurel. En effet, la marche forcée vers le libéralisme et la mondialisation et parfois l'excès de zèle dans l'application des thérapies néolibérales ont significativement contribué à l'élargissement du fossé entre la Tunisie littorale et la Tunisie profonde. La polarisation des activités économiques qui s'inscrit dans la logique d'accroissement de la productivité, n'a pas exercé l'effet d'entraînement souhaité. Ce qui a provoqué l'approfondissement du clivage séparant le littoral du reste du territoire tunisien. La deuxième source d'inégalités soulevée par la thèse est l'environnement institutionnel. En effet, la qualité de régulation, la stabilité politique et la faible participation de la population locale dans la conception des politiques de développement et dans la vie politique ont significativement contribué à la construction des inégalités régionales. En revanche, la croissance économique est d'une manière générale pro-pauvre. En termes de recommandation de politique économique, afin de réduire sinon corriger au strict minimum les inégalités, Il nous paraît impérieux de revoir la fuite libérale de l'économie tunisienne et son intégration poussée dans l'économie mondiale en réhabilitant le rôle de l'Etat de sorte qu'il puisse jouer de nouveau son rôle régulateur (repenser les incitations aux investissements dans les régions profondes, engager une discrimination positive en faveur des zones profondes et ce en matière d'investissements publics dans l'infrastructure). La deuxième recommandation renvoie à la nécessité d'un basculement vers une approche territoriale de développement qui accorde une place de choix aux acteurs locaux dans la conception et l'exécution des politiques de développement. La troisième recommandation concerne la nécessité d'une révision des modes de gouvernance horizontales et verticales afin de favoriser le processus de territorialisation et d'améliorer la qualité des institutions économiques et politiques.

### **Mots clés**

Les inégalités régionales en Tunisie, Croissance Economique, Le modèle de développement socio-économique, L'environnement institutionnel.

## Abstract

### **The sources of geographic inequality in Tunisia : the contribution of socio-economic development model, economic growth and the institutional factor**

At the exact opposite intuitions according to which regional disparity is an unavoidable consequence of the dilemma of winners and losers, construction of inequalities in Tunisia is attributed to real forces. The first force echoes the economic development model at work since structural adjustment. Indeed, the forced march towards liberalism and globalization zeal and speed in the field has significantly contributed to the widening gap between the coastal and deep Tunisia. The polarization of economic activity which falls within the logic of productivity growth, has not exercised the desired ripple effect which helped to dig the groove separating the rest of the coastal territory. The second source of inequality raised by the thesis is the institutional environment. Indeed, the quality of regulation, political stability and the low participation of the local population in the implementation of development policies and in political life have significantly contributed in the construction of regional inequality in Tunisia. However, economic growth is pro-poor generally. She contributed in reducing inequality. In terms of economic policy recommendation, it seems imperative to correct if not reduce to a minimum inequality, to review the liberal flight of the Tunisian economy and its integration into the global economy pushed by a state interventionism (rethink investment incentives in the deeper regions, direct public investment in infrastructure to deeper areas ...). The second recommendation refers to the need for a shift towards a territorial development approach that gives pride of place to local stakeholders in the design and implementation of development policies. The third recommendation is the need for a revision of the horizontal and vertical modes of governance to promote the regionalization process and improve the quality of economic and political institutions.

## Key Word

Tunisia, Inequality, Economic development model, Economic Growth and Institutions

---

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

Depuis une longue date, l'étude des inégalités est au cœur des préoccupations des économistes. Plus précisément, ils ont débattu sur des questions portant sur la dynamique, les causes et les politiques permettant de réduire au strict minimum ce phénomène. En effet, sans une allusion directe au problème des inégalités, les mercantilistes supposent que le jeu économique est à somme nulle. Autrement dit, le gain pour certains génère la perte pour des autres. C'est en d'autres termes le dilemme des perdants et des gagnants. Pour les classiques et à leur tête David Ricardo, la rente comme rémunération du monopole de la propriété foncière est un revenu indu qui va aux propriétaires terriens. Et son maintien ne peut se faire qu'au dépens des profits unique moyen de financement de l'investissement et donc d'affermissement des bases productives du système capitaliste. C'est ce qui explique l'hostilité de Ricardo aux "corn laws" qu'ils considèrent comme source de renchérissement des prix du blé et de gonflement des rentes de la classe aristocratique.

C'est à travers les analyses de Kuznets développées dans les années 1957 que l'étude des inégalités est devenue incontournable dans la littérature économique, [Kuznets et Jenks \(1953\)](#). Cependant, dans les premières analyses, le caractère définitif des inégalités n'attirait pas l'attention des économistes. Ils supposaient que l'inégalité est un phénomène transitoire provoqué par la croissance économique et qui lui est nécessaire. A long terme, elle est appelée à être réduite à sa plus simple expression presque de manière mécanique. Or, on remarque dans l'analyse macroéconomique contemporaine que les inégalités peuvent perdurer voire même s'exacerber au fil du temps. On constate aussi l'émergence d'un consensus à propos de l'impact néfaste des

inégalités non seulement sur le processus de développement économique mais également sur le bien-être. De ce fait, elles affectent la cohésion sociale et ébranler la stabilité politique et sociale. C'est pour cette raison que la Banque mondiale, le FMI et les programmes de l'ONU ont, depuis un moment, fixé la réduction des inégalités au strict minimum parmi les objectifs à atteindre. Quant aux débats autour des sources premières des inégalités, ils restent nombreux dans la sphère académique et politique. Les explications avancées tournent autour de quatre grandes idées : la géographie et l'importance des dotations initiales, ([Krugman, 1992, 1991](#)), les forces de marché, [Saraceno \(2014\)](#), la fuite libérale incarnée dans le processus de mondialisation, [Stolper et Samuelson \(1941\)](#) et la qualité des institutions, ([Chong et Gradstein, 2007](#); [Wilson, 1987](#)).

Le contexte socioéconomique tunisien, fortement ébranlé par les revendications sociales suite à « la révolution » du 14 janvier 2011 constitue un contexte particulièrement intéressant à analyser. La correction des déséquilibres régionaux et l'asymétrie de patrimoine figurent désormais parmi les objectifs premiers de la nouvelle stratégie de développement de la période 2016-2020, [MDICI \(2015\)](#). Pour ce faire, il devient impérieux de comprendre les sources premières qui alimentent les disparités géographiques. L'analyse du processus ayant produit les disparités géographiques pourrait orienter les efforts pour concevoir des stratégies aptes à les éliminer sinon à les réduire de sorte qu'elles deviennent économiquement supportables et politiquement non nuisibles à la cohésion sociale. Les travaux empiriques entrepris jusque là et relatifs aux sources des disparités géographiques en Tunisie prennent rarement en compte le facteur institutionnel comme source des inégalités. En fait, la littérature existante suppose explicitement que les disparités géographiques découlent tantôt des facteurs historiques dues essentiellement à la politique de développement et d'aménagement du territoire constamment à l'œuvre depuis l'indépendance, ([Mondiale, 2014](#); [Zidi, 2013](#)), tantôt à la libéralisation de l'économie tunisienne et son intégration dans le marché mondial, [Dhaher \(2010\)](#). Dans l'impossibilité d'adosser les inégalités à une source unique, l'attention est portée dans cette thèse sur le rôle de trois sources : Le modèle de développement socioéconomique, la croissance économique et le facteur institutionnel. Cette thèse est, à notre connaissance, la première tentative pour élucider le rôle du facteur institutionnel dans la production des disparités géographiques en Tunisie.

La question centrale de la thèse est au cœur du large débat portant sur les inégalités : quelles sont les grandes sources des disparités géographiques en Tunisie ? En s'appuyant sur le contexte tunisien et une littérature théorique et empirique immense en la matière, nous organisons la réponse à cette question autour de quatre grands chapitres.

Dans le premier chapitre, il sera question de tenter d'établir les régularités saillantes à travers quelques identification de quelques "faits stylisés" dont la manifestation est de nature à apporter la preuve de l'existence des disparités géographiques tout en soulignant leur ampleur. C'est justement ce qui va fonder l'énoncé des motivations de cette thèse, les objectifs et l'approche méthodologique adéquate pour répondre aux questionnements qui y sont posées. Le deuxième chapitre examine la contribution du modèle de développement économique dans la construction des disparités géographique en Tunisie.

Dans la première section, nous développerons un regard rétrospectif sur les grandes inflexions de modèle de développement économique tunisien. Dans la deuxième section, nous complétons notre démarche par une analyse empirique portant sur l'impact de l'ouverture économique et de la polarisation des activités économiques sur la dynamique des inégalités.

Dans le troisième chapitre, nous examinerons le rôle de la croissance économique dans la production des inégalités. Pour cela, nous étudions son impact sur les taux de pauvreté. Si on établit que la croissance économique contribue à la réduction de la pauvreté, elle réduit automatiquement les inégalités. Dans le cas contraire, elle contribue à leur exacerbation.

Dans le quatrième chapitre, nous construisons une grille théorique permettant d'expliquer les liens entre la qualité du facteur institutionnel et les inégalités. Nous basons cette argumentation théorique sur deux théories : la théorie northienne et la théorie de David Easton portant sur les mécanismes du changement des institutions. A partir de cette posture théorique, nous construisons quelques hypothèses que nous soumettons à l'épreuve d'un traitement empirique. Nous clôturons cette thèse en mettant enfin en avant les grandes sources des disparités géographiques en Tunisie.

### **Approche méthodologique**

Empiriquement, nous développons pour chaque chapitre sa propre méthodologie. En effet, l'objectif du deuxième chapitre est de montrer si les pôles de croissance et les zones « offshore » localisées, pour la plupart, le long de la bande côtière exercent un effet d'entraînement sur les régions profondes. Ce qui revient à s'interroger sur l'existence d'une corrélation spatiale en termes de niveau de développement entre les zones de concentration et les gouvernorats profonds. En langage économétrique, le point de focalisation devient les signes d'auto-corrélation spatiale entre les variables de développement économiques et humain définies au préalable pour chaque

région. En outre, l'arbitrage se fait par le signe de cette auto-corrélation. Trois cas se présentent :

- Une auto-corrélation spatiale positive signifie l'existence des liens entre les lieux géographiquement proches. Cette corrélation signifie également l'existence d'un effet d'entraînement exercé par les régions de concentration sur les régions voisines.
- Une auto-corrélation spatiale négative signifie que le développement d'une variable dans une région entraîne la détérioration de cette variable dans une région proche.
- Enfin, l'absence de cette auto-corrélation spatiale signifie que ce qui se passe dans une région n'a aucun effet sur les régions voisines.

Depuis les années 1970, de nouveaux instruments d'économétrie spatiale ont été développés. On doit cette percée aux travaux centrés sur les problèmes d'auto-corrélation spatiale, (Cliff et Ord, 1968; Anselin, 1988). Plus tard, Haining (1978) utilisait cet outil afin d'expliquer les interactions entre les exploitations agricoles. L'avènement de la nouvelle économie géographique a permis le développement de cette technique sous forme de modèles gravitationnels dans l'analyse empirique du commerce régional ou international, (Deardorff, 2011; Krugman, 1991; Bergstrand, 1989). L'intégration d'une dimension spatiale dans les analyses économétriques a permis également d'analyser la convergence et la divergence économique de plusieurs régions. A l'échelle régionale, Catin et Hazem utilisait la technique d'économétrie spatiale afin d'expliquer les déterminants des disparités du taux d'analphabétisme sur le territoire tunisien Catin, Hazem *et al.* (2012).

Afin de mesurer l'impact de la croissance économique sur les disparités géographiques, nous proposons dans le troisième chapitre une décomposition de la pauvreté. Cela veut dire mesurer l'impact de la croissance économique sur les taux de pauvreté. Si l'impact de la croissance sur l'incidence de la pauvreté est positif, la croissance est alors pro-pauvre. Du coup, on est fondé de conclure que la croissance réduit les inégalités. Si l'impact de la croissance sur la pauvreté est négatif, la croissance est anti-pauvre. En conséquence, elle est productrice des inégalités.

La partie empirique du quatrième chapitre repose sur un traitement économétrique de type VAR structurel des liens entre la qualité des institutions politiques et la dynamique des disparités géographiques. Cette technique permet de déterminer non seulement les liens forts et faibles entre les variables et les chemins porteurs de l'influence la plus importante mais également le

temps nécessaire pour la réaction d'une variable suite aux changements d'une autre. Dans la littérature économique, plus précisément, la littérature empirique sur les études des interactions entre deux ou plusieurs variables, il existe plusieurs techniques (Geweke, 1982; Granger, 1969). Ces différentes techniques peuvent être classées en trois méthodes :

- Une analyse descriptive ou monographique des variables.
- Une analyse des tendances graphiques des séries temporelles.
- Un traitement économétrique des variables :
  - Les techniques de l'économétrie spatiale
  - Une analyse des sens de causalité entre deux ou plusieurs séries temporelles par la technique VAR (vecteur autorégressif).
  - Les modèles VAR panels (modèle bidimensionnel : spatial et temporel)
  - Les modèles d'équation simultanée linéaire.

La technique de modélisation économétrique permet une analyse avancée de la dynamique d'une variable et ces déterminants. Cette technique doit sa large utilisation dans les travaux empiriques à sa flexibilité. En effet, les régressions permettent une analyse des corrélations entre plusieurs variables. Alors que le traitement des séries temporelles permet une prise en considération du facteur temporel dans l'analyse de comportement des variables. Les modèles de panel combinent le facteur temporel et la multitude des variables dans leurs structures. L'économétrie spatiale quant à elle combine les données géostatistiques et le facteur temporel dans l'analyse du comportement naturel de certaines variables. L'analyse du comportement d'une variable peut prendre plusieurs formes. Elle peut se faire par une corrélation linéaire simple comme elle peut se faire par les équations simultanées. L'utilisation des équations simultanées est légitime quand les variables explicatives dépendent eux même à des autres variables. Les modèles à équations simultanées permettant aussi de pallier certaines irrégularités des données telles que l'endogénéité de certaines variables.



---


---

# CHAPITRE 1

---

## LES INÉGALITÉS GÉOGRAPHIQUES EN TUNISIE : UN BREF ÉTAT DES LIEUX

### 1.1 Introduction

 Aussitôt indépendante, la Tunisie n'a pas cessé de multiplier les tentatives pour trouver une sortie du sous-développement. La diversité des expériences entreprises en matière de croissance et de développement prouvent la constance de cette préoccupation majeure.

Ainsi, dès le lendemain de la décolonisation, c'est l'industrialisation tous azimuts qui a gagné les faveurs des pouvoirs politiques de l'époque. Toutefois, l'absence de moyens de financement a guidé l'Etat qui était appelé à endosser le leadership de ce projet industriel à tenter une mainmise sur l'agriculture. La collectivisation des terres d'une part et la modernisation des systèmes productifs agricoles d'autre part lui semblaient suffire pour accroître les rendements et donc la production agricole. Ceci devrait permettre la satisfaction à bon marché des besoins alimentaires essentiels notamment ceux de la classe ouvrière d'un secteur industriel naissant. De surcroit, la génération de surplus exportables constituerait une source d'apports en devises et devraient renforcer la capacité d'importation des équipements industriels.

Dès le début des années soixante dix, l'échec de cette expérience et son abandon ouvre la voie à une nouvelle stratégie industrielle, celle des "industries substitutives d'importations (ISI). et à l'image de la plupart des pays en développement que le financement extérieur devient désormais source essentielle de financement du projet industriel. Toutefois, la conjonction de facteurs tels que l'interventionnisme généralisé et excessif de l'Etat devenu à la fois le plus grand employeur, le plus grand investisseur et le plus grand producteur, l'inefficacité des choix d'investissement, le gaspillage et l'exiguïté du marché local n'ont pas tardé, dès la fin des années soixante dix à précipiter l'économie tunisienne dans une impasse singulièrement marquée par une faible productivité et un niveau d'endettement asphyxiant.

Depuis, les actions économiques sont fondamentalement rythmées par réalisation des exigences de la mondialisation. Le coup d'envoi est donné, dès la fin des années quatre vingt par l'amorce du démantèlement du rôle de l'Etat. Des politiques de privatisation des entreprises publiques, de remise des systèmes de subventions et de libéralisation des échanges intérieurs et extérieurs ont été entreprises.

Toutefois, si l'étatisme des trois premières décennies n'avaient laissé aucune place pour un développement économique et social harmonieux à l'échelle de l'espace, les années quatre vingt dix ont, au contraire, intégré la dimension spatiale. Mais, le caractère bureaucratique des procédures de choix ont sapé toute velléité de participation réelle des populations à la conception et encore moins à la mise en œuvre des choix.

Au final et depuis l'indépendance, c'est à une exacerbation des inégalités entre le littoral et le reste du territoire qu'on assiste. Si bien que le creusement des disparités territoriales sur le plan économique et social a atteint des niveaux tels que c'est la cohésion sociale qui est de plus en plus mise à mal.

En s'appuyant sur les données récemment publiées par le Ministère de Développement de l'Investissement et de la Coopération Internationale, l'Institut National de Statistique et les données fournies par les Offices de Développement Régional, nous tenterons de dresser un état de lieu du niveau de développement des différentes régions du territoire tunisien. Ceci a pour objectif de montrer l'ampleur des disparités qui séparent les régions côtières des régions profondes. Nous développerons en premier lieu un bilan reflétant les inégalités en termes de développement humain, les inégalités spatiales en termes des investissements publics et privés, et les inégalités

en termes de taux de chômage. Nous développerons ensuite une classification des gouvernorats selon leurs niveaux de développement.

## 1.2 Le développement inégal à l'échelle de l'espace : une réalité incontestable.

### 1.2.1 Les inégalités en termes de développement humain

Dans la période qui a précédé la "révolution", le discours officiel n'avait cessé de mettre en avant les supposées performances du modèle de développement socio-économique tunisien. En effet, le bilan de la politique économique à l'œuvre depuis les réformes de seconde génération (mises en œuvre à partir de l'année 1986) placent la Tunisie comme "bon disciple" des institutions de Bretton Woods. En outre, les résultats en termes de performances de croissance économique ont été tels que l'on parle de "miracle" tunisien que ces mêmes institutions internationales n'hésitent pas à en réclamer la paternité. Cet état de fait est étayé à la fois par la stabilisation des équilibres macroéconomiques, la réalisation des réformes économiques, la libéralisation et la compétitivité de l'économie tunisienne, [Mondiale \(2014\)](#). C'est justement à la lumière de ces "avancées" que Doing Business a accordé à la Tunisie le 69<sup>ème</sup> rang mondial en termes de qualité de climat des affaires.

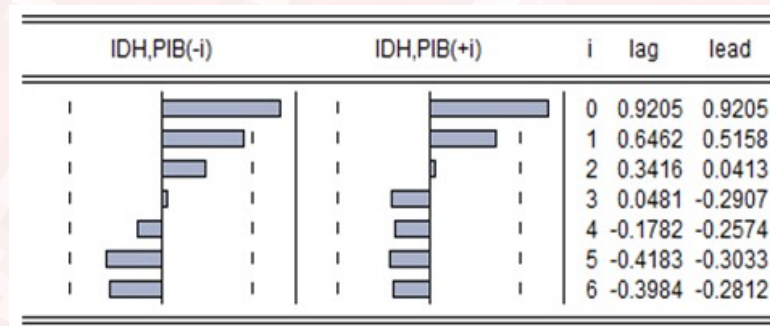
Empiriquement, tous les indicateurs socioéconomiques confirment ce constat. Par ailleurs, le revenu par tête a été multiplié par dix depuis l'indépendance (Graphe 1.2). Cette amélioration est due essentiellement à une stabilisation des taux de croissance économique autour de 5 5% en moyenne annuelle réalisée au cours des deux dernières décennies. Le développement économique rapide fut accompagné d'une augmentation du niveau de bien-être général du fait de la dépendance des différentes dimensions du développement humain, [Ranis, Stewart et al. \(2000\)](#). L'analyse des corrélations (le corrélogramme ainsi que l'indice de corrélation proche de (Tableau 1.1) entre l'indice de développement humain et le PIB montre clairement cette hypothèse.

TABLE 1.1 – Indice de corrélation entre l'indice de développement humain et le PIB

	IDH	PIB
IDH	1.000	0.920469
PIB	0.920469	1.000

Source : Calcul de l'auteur.

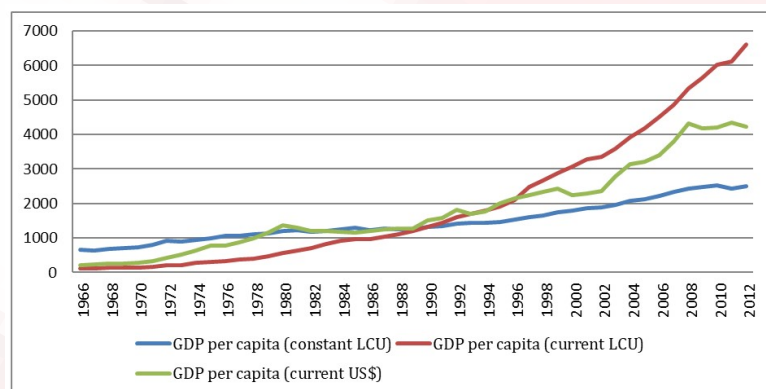
FIGURE 1.1 – Le corrélogramme des deux variables IDH et PIB)



Source : Calcul de l'auteur

Les illustrations graphiques des deux variables PIB et IDH prouvent ce résultat. En effet, l'amélioration du PIB (Graphe 1.2) est suivie d'une amélioration considérable de l'indice de développement humain passant de 0,44 en 1980 jusqu'à 0,683 en 2010 (Graphe 2.3), soit une fois et demi le niveau de 1980. L'amélioration générale du niveau de vie s'est traduite par une diminution progressive des taux de pauvreté (Graphe 2.4).

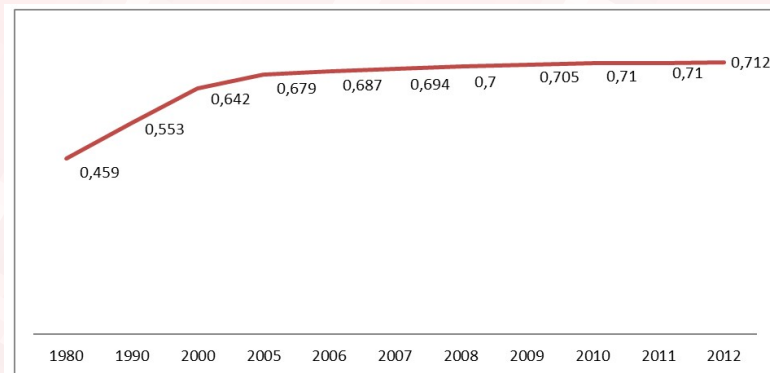
FIGURE 1.2 – Évolution du PIB par tête en Tunisie.



Source : Données de la Banque mondiale

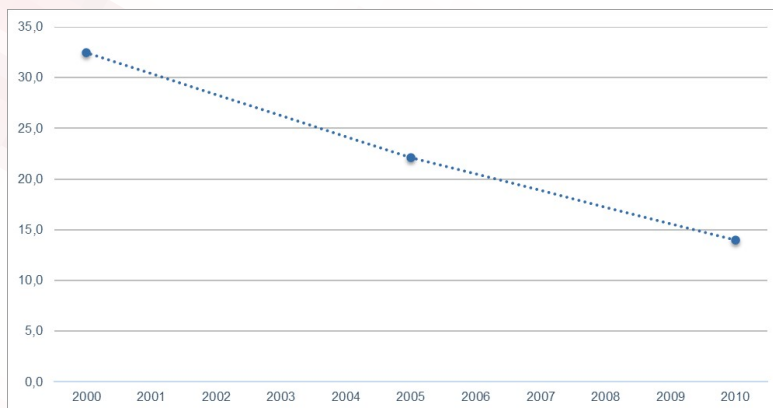
Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'euphorie que suscite cette performance n'a en réalité d'écho que dans le discours véhiculé par la propagande politique. Manifestement, rien que les secousses sociales récurrentes et tout particulièrement celle du bassin minier en 2008 qui a été réprimée à huis-clos et étouffée dans le sang et la grogne du 14 janvier 2011 qui est venue à bout du pouvoir en place traduisent le mécontentement social généré sans conteste par ce modèle.

FIGURE 1.3 – Évolution de l'indice de développement humain entre (1980-2012)



Source : <https://data.undp.org/>

FIGURE 1.4 – Évolution du taux de pauvreté (en %)



Source : INS (2014)

Une analyse minutieuse des indicateurs socioéconomiques à l'échelle régionale fait apparaître que cette amélioration globale des indicateurs de développement économique et humain occulte pernicieusement des inégalités en termes de diffusion de ce dernier à l'échelle de l'espace, (Elloumi, 2013; Zidi, 2013; Béchir, Ounalli *et al.*, 2011; Belhedi, 1994). En effet, la traversée de la Tunisie, de la capitale au sud en passant par les régions centrales, montre deux paysages diamétralement opposés. Dans le rayon de l'agglomération tunisoise, les sièges des grandes entreprises, une infrastructure routière assez valable et une extension urbaine marquante témoignent de la dynamique économique et fait même apparaître dans quelques zones des indices de véritable montée de la prospérité. À quelques dizaines de kilomètres de la capitale et en

suivant l'axe routier rapide côtier, les villes côtières de Hammamet, Nabeul, Sousse accaparent la grande part de l'infrastructure touristique, aiguillon significatif de l'économie tunisienne. Plus au sud, les gouvernorats côtiers de Sfax et Gabes concentrent quant à eux les investissements lourds dans les domaines de l'industrie chimique et pétrolière. De l'autre côté, vers l'ouest, en prenant la route nationale desservant les gouvernorats de l'intérieur du pays, un changement de cap est nettement perceptible. Parcourir Les courtes distances entre les villes et les petits villages ruraux nécessitent des heures faute d'une infrastructure routière de qualité. Des marchands ambulants dont des femmes installés aux bords de la route offrent des services aux passagers. Un paysage parsemé par des hommes tantôt pratiquant des activités agricoles tantôt entassés dans les cafés. Quant au contexte naturel, il est aride et semi-aride et ne se prête à des activités d'élevage et quelques activités agricoles de cultures saisonnières. Ce paysage est caractéristique de Kairouan, Sidi-Bouزيد, Gafsa vers le sud-ouest ou l'arrière-pays de Sfax, Gabes, Médenine et Tataouine en direction du sud-est.

Un cadre géographique qui reflète un besoin cruel en termes d'infrastructures diverses, une pauvreté considérable, un taux de chômage au plus haut et un taux d'instruction au plus bas par rapport à la moyenne nationale. En outre, le contraste entre les régions de la "Tunisie profonde" et les régions littorales est général. Ainsi, alors que le taux de chômage est de l'ordre de 28,3%, que le taux de pauvreté s'élève à 17,5% et que le taux d'analphabétisme dépasse les 33,9% dans les gouvernorats intérieurs, dans les gouvernorats côtiers, ces taux sont respectivement de 13%, 3,75

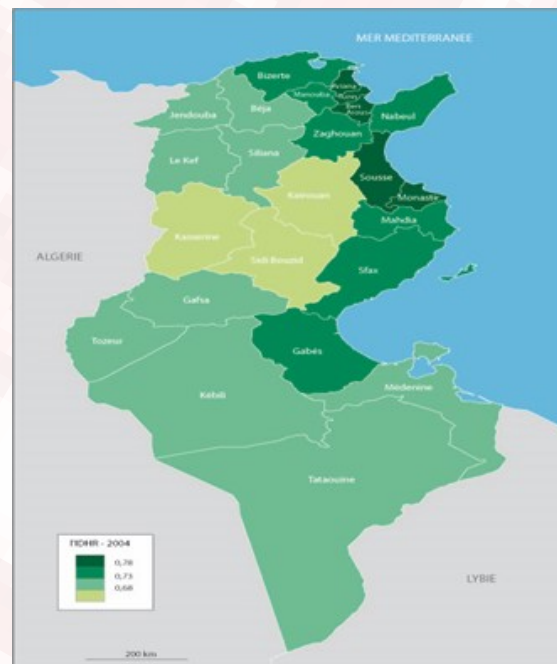
TABLE 1.2 – Statistiques descriptives des indicateurs de développement humain à l'échelle régionale en 2010.

	Obs	Mean	Sd. Dv.	Min	Max
Taux de scolarisation combiné (%)	24	75.41	4.86	65.85	85.22
Pauvreté extrême (%)	24	12.94	6.26	4.6	27.5
Espérance de vie (nombre d'année)	24	74.14	2.23	69.4	77.3
Taux d'analphabétisme de la population (%)	24	19.80	7.09	10.4	31.3
Taux de chômage (%)	24	14.40	5.29	4.9	28.3

**Source :** Statistique de l'INS avec des calculs de l'auteur.

D'un point de vue dynamique, l'écart entre les régions côtières et les régions intérieures ne cesse de se creuser. En effet, comparée à l'année 2004, la dynamique du niveau de développement humain dans les gouvernorats profonds est nettement plus lente que celle des gouvernorats côtiers (carte

FIGURE 1.5 – Répartition de l'indice de développement humain à l'échelle régionale en 2004

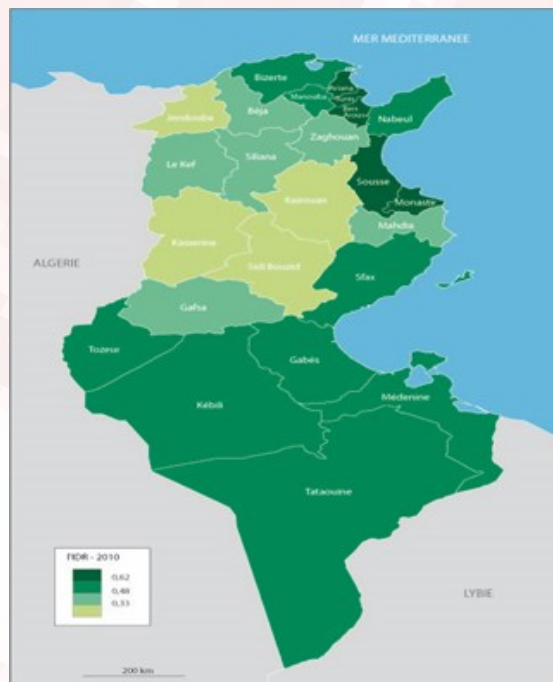


Source : (Zidi, 2013), avec représentation de l'auteur

En 2015, l'écart du niveau de développement régional n'a pas changé. En effet, les niveaux de développement régional des gouvernorats profonds est nettement inférieur à celui des gouvernorats côtiers. Le graphe 2.5 montre les inégalités en termes de développement régional entre deux groupes : les gouvernorats profonds (le groupe du gauche) et les gouvernorats côtiers (le groupe de la droite).

L'indice de développement régional est un indice composite. Il couvre à la fois plusieurs considérations telles que le niveau d'instruction, l'espérance de vie, la santé, le niveau de pauvreté, l'infrastructure etc, Force mis à part le gouvernorat de Gafsa, ceux du Kef, de Sidi Bouzid, de Siliana, de Kairouan, de Kasserine et de Jendouba sont nettement derrière le gouvernorat de Médénine détentrice du niveau de développement régional le plus faible dans la région côtière.

FIGURE 1.6 – Répartition de l'indice de développement humain à l'échelle régionale en 2010



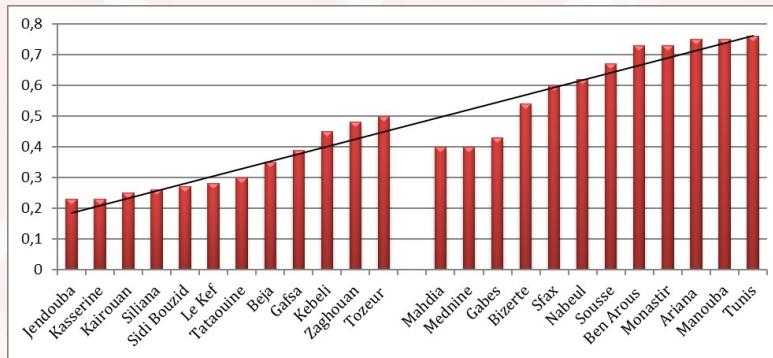
Source : (MDRP, 2012), avec représentation de l'auteur

### 1.2.2 Les inégalités en termes de répartition spatiale des investissements publics et privés

La répartition spatiale des investissements publics et privés est, à son tour, révélatrice de la profondeur des disparités entre les gouvernorats côtiers et les gouvernorats profonds. En effet, côté investissements publics quelques constats peuvent être mis en exergue : les cartes ci-après montrent clairement la densité du réseau routier et la concentration des aéroports sur la bande côtière. A l'échelle régionale, la densité du réseau téléphonique varie de 60% dans les gouvernorats de l'Ouest (Sidi-Bouzid et Kasserine) contre 99% dans l'agglomération tunisoise, selon les chiffres de l'INS (2012). En 2010, le taux de branchement au réseau d'eau potable varie de 99.7% à Tunis contre 54.6% dans le gouvernorat de Sidi Bouzid (INS, 2010). En matière d'équipement scolaire, seulement 8.3% des écoles de Kairouan ont accès à l'internet.

Les inégalités de répartition spatiale des investissements publics notamment ceux relatifs aux commodités sont si profondes qu'il est légitime de s'interroger si elles ne sont devenues supportables. L'importance de ce facteur réside dans le fait que les investissements sont le premier moteur de la croissance économique. Du coup, toute baisse des taux d'investissements

FIGURE 1.7 – Le niveau de développement régional en 2015



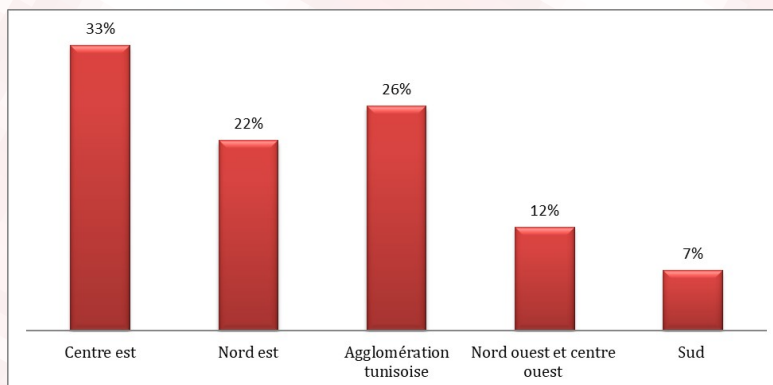
Source : (MDICI, 2015)

publics ou privés conduit inéluctablement à un ralentissement économique. En outre, une série d'agrégats macroéconomiques vont être impactés par un effet dominos tels que le revenu des ménages, le taux de chômage, le niveau de développement humain, les exportations, etc.

Le graphe (2.6) fait apparaître une concentration des investissements tout au long des régions Est disséminée tout au long de la côte. En effet, plus de 80% du total des investissements (publics et privés) se concentre sur le littoral. Alors que le reste du territoire n'en récupère que 20%.

La décomposition des investissements selon les régions économiques est encore plus révélatrice de l'ampleur des inégalités. Le graphe ci-après illustre parfaitement cet état de fait.

FIGURE 1.8 – Répartition régionale du total des investissements en % (1992-2011)

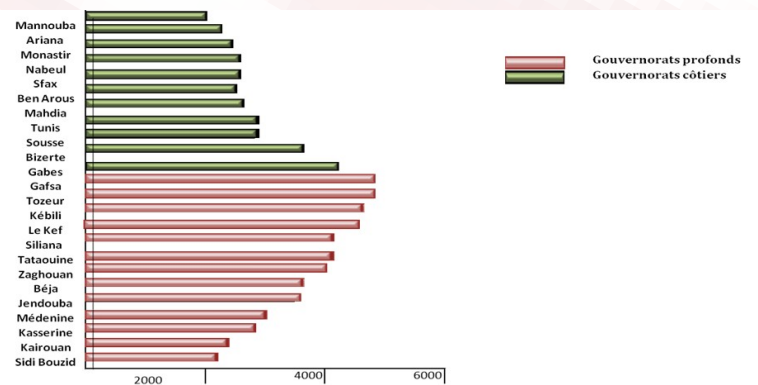


Source : (MDICI, 2015)

Ainsi, la part de chacune des trois régions du littoral dépasse les 22%. A lui seul, le centre-est accapare le tiers de ces investissements. En revanche, la part du sud (7% n'atteint que le tiers de la part la plus faible des régions du littoral (le nord-est avec 22%). Les deux autres régions de l'intérieur, le nord et le centre ouest ne totalisent que 12%.

Si maintenant on opte pour une décomposition de ces mêmes investissements selon qu'ils sont publics ou privés, le constat est autrement plus nuancé. En termes d'investissements publics, à l'échelle des gouvernorats la situation prend le contre pied des faits stylisés étayé dans ce chapitre. En effet, le graphe 2.7 montre que la part de l'investissement public par tête d'habitants dans les gouvernorats profonds est nettement supérieure à la moyenne des gouvernorats côtiers. En tête de la classification des gouvernorats profonds, les gouvernorats de Gafsa et Tozeur ont bénéficié de la part la plus importante. En revanche, les gouvernorats du centre ouest se situent en deçà de la moyenne nationale.

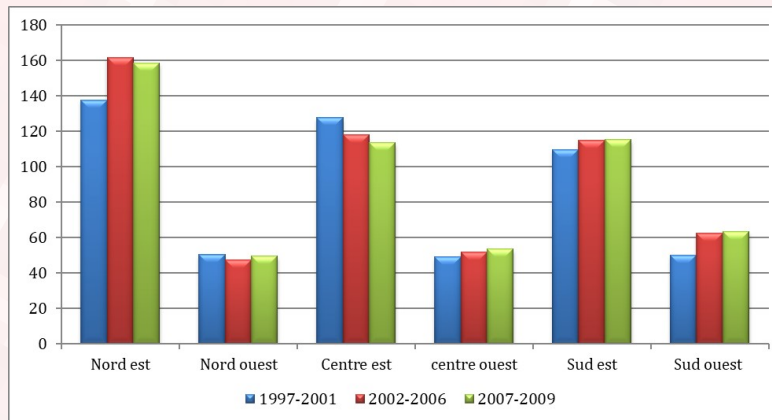
FIGURE 1.9 – La moyenne des investissements publics par tête entre 1992 et 2010 en dinars



Source : (MDICI, 2015)

L'affectation des investissements publics vers les gouvernorats profonds a justement pour objectif la création d'un environnement propice pour les investissements privés ce qui permet d'améliorer l'attractivité économique des gouvernorats profonds. En revanche, l'investissement privé par tête d'habitant est nettement plus élevé dans les régions du littoral que dans celles de l'intérieur. En tenant en compte de la concentration démographique selon les régions, on peut mesurer les clivages littoral/intérieur en matière d'investissement privé. Ce qui justifie l'étendue de la différenciation de la dynamique de croissance et de développement entre ces deux zones. (Graphe 2.8).

FIGURE 1.10 – Répartition des investissements privés par tête selon les régions économiques en dinars (base 100=moyenne nationale)



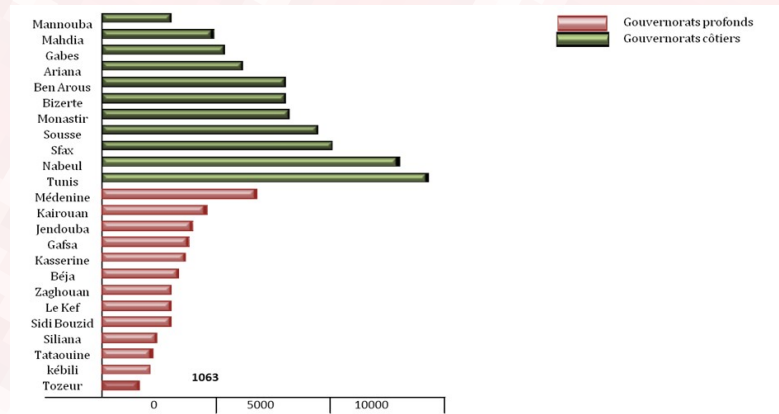
Source : MDICI (2015)

De surcroît, sur les trois périodes appréhendées (1997-2001, 2002-2006, 2007-2009), aucun indice visible d'un quelconque revirement favorable aux régions déshéritées n'a été enregistré. Ce qui est de nature à exclure l'absence de signe de convergence permettant de percevoir un processus de rattrapage du littoral par les régions de l'intérieur.

C'est à l'échelle des gouvernorats que les inégalités entre les gouvernorats côtiers et les gouvernorats profonds sont de plus en plus parlantes. Le graphe 2.9 montre une forte concentration des investissements privés tout au long de la bande côtière. Une concentration accélérée par les externalités induites par l'économie d'agglomération et la polarisation des activités économiques. De surcroît, la nature du tissu économique tunisien a contribué dans la formation de cette typologie. En effet, selon les chiffres du ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines, presque la moitié des entreprises localisées sur le territoire tunisien sont totalement exportatrices. Ce qui justifie la concentration des investissements privés tout au long de la côte qui bénéficie d'une meilleure infrastructure (aéroports et ports maritimes).

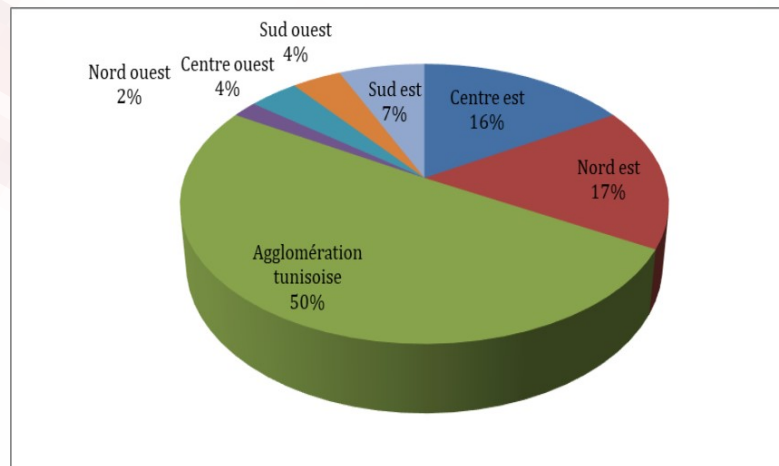
L'implantation des investissements étrangers dessinent sensiblement la même tendance. En effet, leur répartition spatiale montre aussi une forte concentration tout au long de la bande côtière. Si bien que seuls 10% des investissements étrangers vont aux régions intérieures du territoire. Le reste, soit 90% se trouvent tout au long du littoral. Une répartition spatiale inégale expliquée essentiellement par la dotation inégale en termes d'infrastructure et des zones industrielles (Graphe 2.10).

FIGURE 1.11 – La moyenne des investissements privés par tête entre (1992-2010) en dinars



Source : MDICI (2015)

FIGURE 1.12 – Répartition spatiale des investissements étrangers en 2012



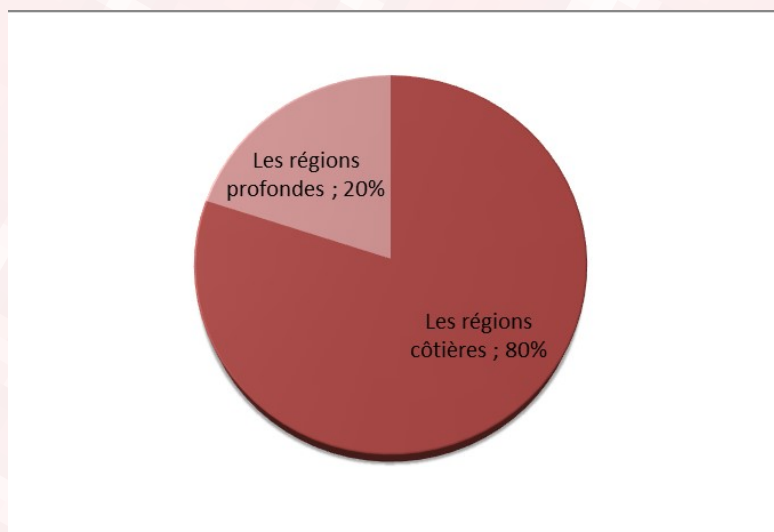
Source : MFPE (2013)

Conséquence directe à ces disparités de répartition de l'investissement à l'échelle de l'espace, les  $\frac{3}{4}$  des zones industrielles créées par les pouvoirs publics pour accueillir les projets industriels se situent sur la côte (Graphe

### 1.2.3 Les inégalités en termes du taux de chômage

Évalué entre 18% et 17,6% entre 2011 et 2012, le taux de chômage ne cesse de progresser depuis les années 2007 (Graphe 1.14). Une légère baisse entre 2011 et 2012 est enregistrée et elle est expliquée par le recrutement massif dans la fonction publique. Elle est subie sous la pression des revendications sociales dans la période qui a suivi la révolution plus que voulue au

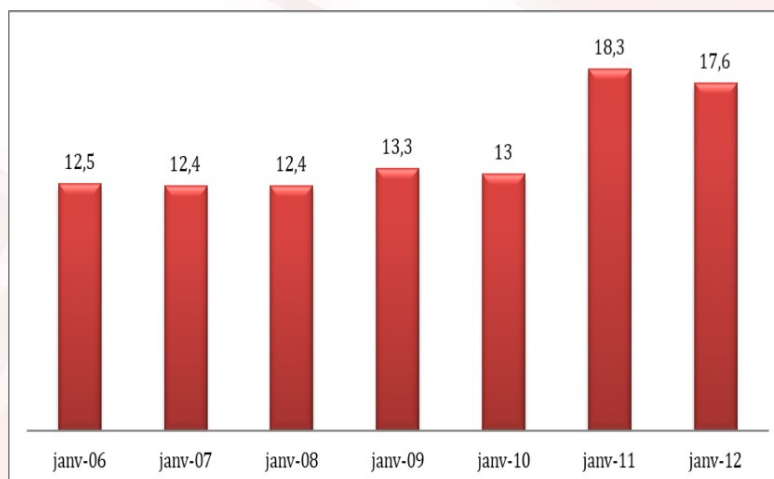
FIGURE 1.13 – Répartition des zones industrielles



Source : MFPE (2013)

sens où cela correspond à la satisfaction de besoins réels de nouveaux recrues.

FIGURE 1.14 – Évolution du taux de chômage à l'échelle nationale en %.

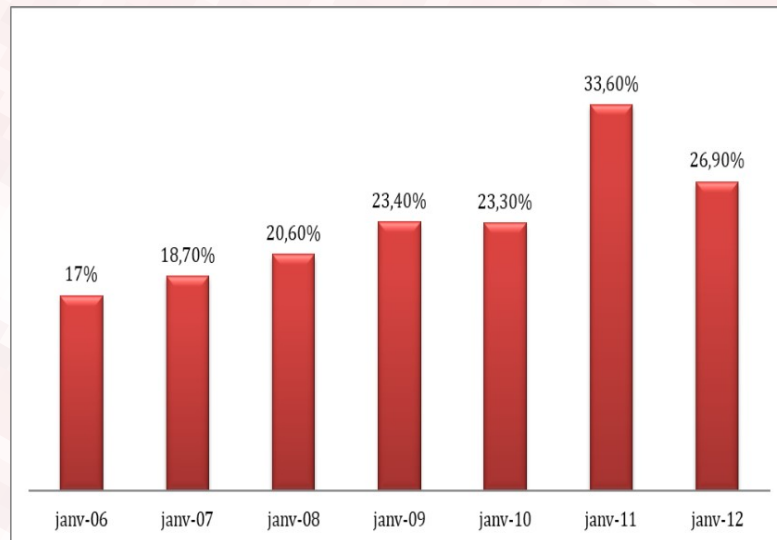


Source : MFPE (2013)

Cependant, cette tendance nationale éclipsé des irrégularités sur deux niveaux. D'un côté, la catégorie professionnelle la plus concernée par l'exacerbation du taux de chômage. De l'autre côté, les inégalités régionales en termes de taux de chômage. En effet, du côté du taux de chô-

mage des jeunes diplômés, la situation est bien pire. Comparé au taux de chômage des diplômés des années 2006, cet indicateur a progressé de 16,6% jusqu'à 2011 avant d'enregistrer une baisse de 6.7% en 2012 (Graphe 2.12).

FIGURE 1.15 – Évolution du taux de chômage des jeunes diplômés en %.



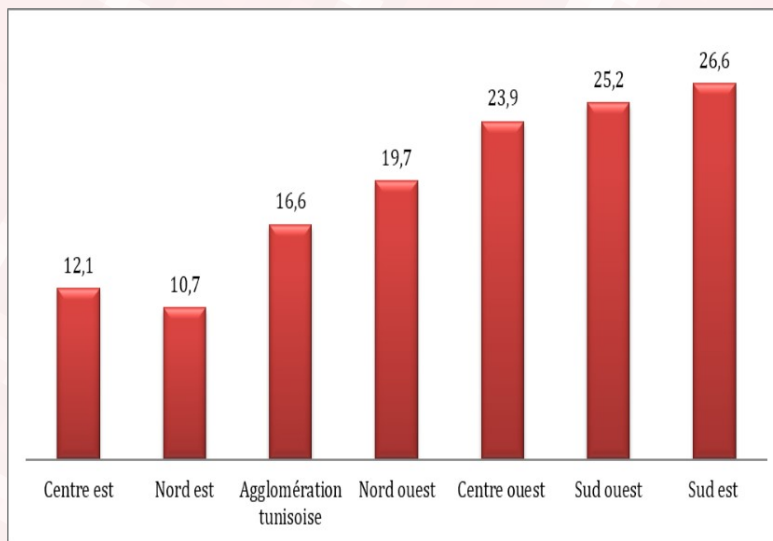
Source : MFPE (2013)

La deuxième caractéristique du taux de chômage porte sur les inégalités selon la répartition géographique. En effet, dans certaines régions celui-ci a déjà atteint des niveaux tout à fait insupportables. Avec un taux de chômage moyen de 13,13% les régions de nord et centre enregistrent les valeurs les plus faibles et somme toute, socialement encore légèrement supportables. Alors que les régions comme le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest sont aux prises avec un chômage dont le taux dépasse les 20%.

A une échelle spatiale plus réduite, en l'occurrence le niveau des gouvernorats, le poids du chômage est certes différencié, mais il apparait que même au sein des régions du littoral, le chômage frappe d'une manière très inégale. En effet, le gouvernorat de Tataouine est de loin le plus touché puisque son taux a franchi le seuil des 50%. Ce qui augure d'une situation explosive dont les manifestations sont de plus en plus perceptibles à travers des pratiques telles que la contrebande de tous genres dont l'affrontement prend l'allure d'une espèce de guerre d'usure.

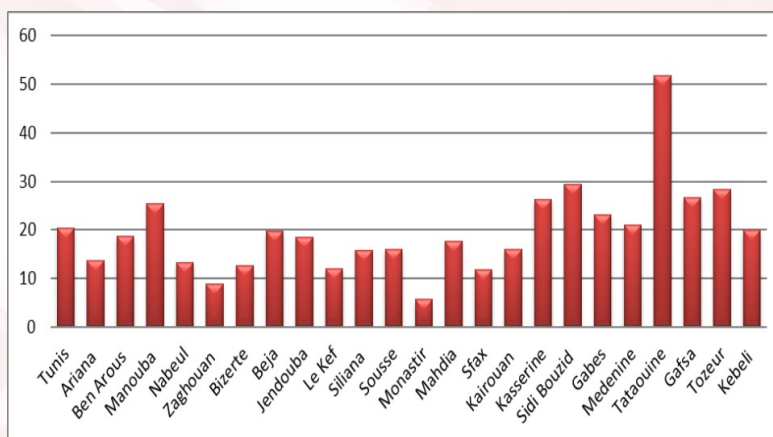
Les taux de chômage exorbitant dans les gouvernorats profonds et la concentration des in-

FIGURE 1.16 – Ventilation du taux de chômage selon les grandes régions en %



Source : MFPE (2013)

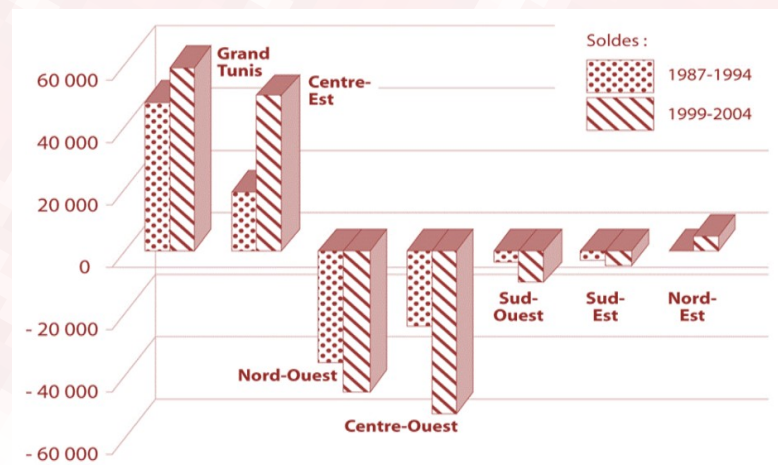
FIGURE 1.17 – Ventilation du taux de chômage à l'échelle des gouvernorats en % (2012)



Source : (MFPE, 2013)

vestissements privés dans le littoral ont influencé les flux migratoires de la main-d'œuvre. En effet, la localisation des activités industrielles fortement utilisatrices de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée a provoqué non seulement sa forte concentration tout au long des régions côtières mais aussi l'appauvrissement des régions profondes de son capital humain (les soldes migratoires enregistrés par chaque grande région illustre cette tendance (Graphe 1.18 rendant encore plus problématique l'amorce d'une dynamique future de croissance régionale.

FIGURE 1.18 – Évolution du solde migratoire dans les grandes régions du territoire tunisien



Source : Institut National de la Statistique (INS).

#### 1.2.4 Les disparités géographiques en Tunisie : revue de littérature empirique

En Tunisie, le problème des inégalités régionales figure constamment en tête des priorités des gouvernements qui se sont succédés depuis la chute du pouvoir en 2011 et l'insertion de la Tunisie dans un processus démocratique. Ce regain d'intérêt concerne également la recherche scientifique portant sur les grandes manifestations des disparités géographiques, les processus en cause dans le développement de ce phénomène et les mécanismes dont la mise en œuvre pourrait conduire à sa réduction. En effet, une littérature empirique immense s'est développée autour de cette question. Tous les travaux s'accordent sur le constat que la Tunisie connaît des disparités énormes entre les régions côtières et les régions profondes qui composent le territoire. Les premiers travaux émanaient des institutions tunisiennes. En effet, le ministère du développement de l'investissement et de la coopération internationale publiait des statistiques mesurant le niveau de développement régional. La comparaison s'est faite sur la base d'un indice composite de développement régional. C'est la moyenne de quatre indicateurs thématiques de développement (l'indice du Savoir, l'indice de Richesse et Emploi, l'indice Santé et Population et l'indice Justice et Équité). Le classement des gouvernorats sur la base de l'indice composite ainsi calculé montre que les gouvernorats côtiers occupent les premières places, MDICI (2015). A son tour, le livre blanc publié par le gouvernement tunisien dresse aussi un bilan détaillé de l'état réel du niveau de développement régional. Il montre que les gouvernorats profonds sont aux prises avec une véritable trappe de la pauvreté alors que les gouvernorats côtiers enregistrent le niveau de développement le plus élevé. Il dresse aussi une nouvelle vision du développement régional en Tunisie, MDRP (2012). La littérature académique s'est rapidement enrichie par des travaux por-

tant sur les disparités géographiques et ce à la faveur de la fin du règne de Ben Ali et la mise à nu des clivages interrégionaux dont le rôle dans l'exacerbation des tensions sociales est désormais incontestable. Parmi ces contributions, nous pouvons citer la thèse de Faycal Zidi dont le point de focalisation réside dans les disparités et la politique tunisienne de développement régional. Il montre les inégalités en termes de performance économique de chaque région (PIB de chaque gouvernorat), des tendances démographiques divergentes entre la Tunisie côtière et la Tunisie profonde, de niveau de développement humain (IDH régional), (Zidi, 2013; Kriaa, Driss *et al.*, 2011) poussent l'analyse des disparités à un degré de déglobalisation plus avancé puisqu'ils adoptent le découpage de la Tunisie selon les délégations. L'absence de statistiques régionales (échelle du gouvernorat) et encore moins locales (échelle de la délégation) crédibles et fiables les a conduit à entreprendre une tentative d'évaluation du niveau de développement régional sur la base d'un indice composite de bien-être dont le calcul s'appuie sur des indicateurs tels que la démographie, la scolarisation, la santé etc, qui sont déjà estimés et disponibles pour les délégations. Ils ont notamment établis que la politique de libéralisation économique a accentué l'effet positif sur le niveau de développement des délégations côtières contribuant à l'approfondissement de l'écart qui les sépare des délégations de l'intérieur du pays. A leur tour, les institutions internationales n'ont pas tardé à manifester leur préoccupation par rapport aux problèmes des disparités géographiques en Tunisie. Ainsi, dans ses notes économiques, la Banque africaine de développement a souligné l'ampleur des disparités géographiques entre les gouvernorats côtiers et les gouvernorats profonds (BAD, 2014). La Banque mondiale, traditionnellement indifférente par rapport aux inégalités géographiques défend désormais l'idée que les inégalités forment une thématique centrale dans les programmes de relance de l'économie tunisienne, *Mondiale* (2014, Pg. 302).

Dans ce qui suit, notre contribution s'inscrit dans cette veine puisque nous cherchons à approcher autant que possible une mesure de l'état réel du développement des différentes régions tunisiennes. Pour ce faire, nous utilisons la technique d'analyse en composantes principales afin d'agrèger des indicateurs de comparaison. Nous effectuons ensuite une classification des différents gouvernorats selon les indicateurs préalablement construits.

### 1.2.5 Une analyse par les méthodes d'analyse en composantes principales et de classification

Cette partie dresse un bilan exhaustif sur l'état de divergence entre les différentes régions du territoire tunisien. Lors de l'accomplissement de cette investigation et notamment son volet empirique, deux contraintes se sont imposées :

- L'absence d'informations statistiques régionales crédibles et fiables du fait qu'un dispositif de collecte, de synthèse et de publication de comptabilité régionale fait encore défaut en Tunisie.
- Les informations statistiques disponibles en la matière sont disparates et proviennent de sources diverses. De surcroît, elles trahissent de telles divergences qu'il y a lieu de s'interroger sur leur crédibilité.

Par ailleurs, nous menons, une étude à l'échelle régionale afin de dévoiler le niveau de développement socioéconomique de chaque gouvernorat. Afin de mettre en exergue l'ampleur des disparités géographiques, plusieurs outils peuvent être mis à profit : analyse descriptive, analyse des données (ACP, PLS, AFC, etc), analyse des séries temporelles, analyse des données de panels, coupe transversale... Cependant, le choix est généralement conditionné par la disponibilité quantitative et qualitative des données. Dans notre cas, les structures institutionnelles des statistiques nationales tunisiennes ne disposent pas de comptabilité régionale complète sur la situation de chaque gouvernorat.

Par conséquent, nous procédons à la construction des indicateurs composites permettant d'estimer le niveau de développement réel de chaque gouvernorat. A cet effet, nous utilisons la technique de l'analyse en composantes principales. Pour y parvenir, deux étapes doivent être adoptées. La première réside dans la construction d'une base de données à l'échelle de chaque gouvernorat. La seconde revient à synthétiser les informations recueillies par des indicateurs agrégés. Les données de chaque gouvernorat sont récoltées auprès des offices de développement régional (ODR). La Tunisie en compte les suivants :

1. de développement du sud : il couvre les gouvernorats de : Gabes, Médenine, Tataouine, Gafsa, Tozeur et Kebili.
2. L'office de développement du Centre-Ouest : Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid.
3. L'office de développement du Nord-Ouest : Béja, Jendouba, Le kèf et Siliana.
4. Le Commissariat général de Développement régional couvrant les régions du Nord Est et du Centre Est. La première région englobe les gouvernorats de Bizerte, Tunis, Ariana, Mannouba, Ben Arous, Nabeul et Zaghuan. La deuxième région couvre les gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax.

L'objectif de l'utilisation de l'ACP est d'effectuer une classification des gouvernorats selon le niveau de développement réel. Dans ce qui suit, nous retenons la projection des gouvernorats en privilégiant un nouveau repère formé par les deux axes retenus (ils expliquent plus que 50% de la variabilité totale). La deuxième étape consiste à effectuer une classification des gouvernorats selon leurs poids sur les axes factoriels. Cette représentation permet de dévoiler les groupes ou les clubs ou encore les pools de convergence formés par les gouvernorats ayant la même tendance. Nous basons cette analyse sur les variables suivantes :

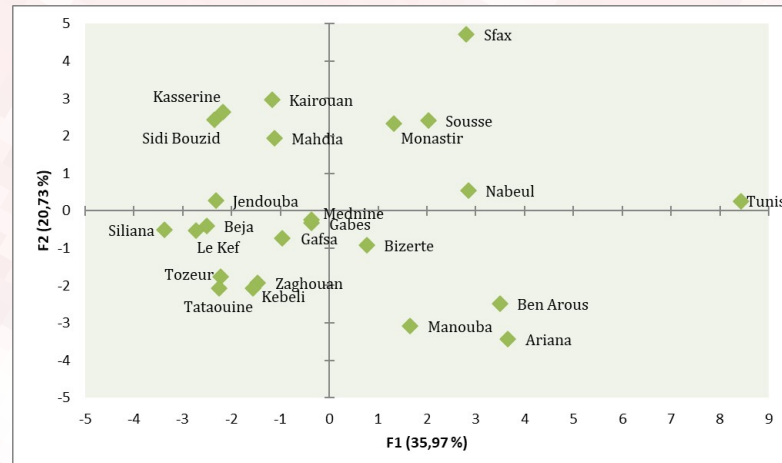
TABLE 1.3 – Les variables utilisées dans l'analyse en composante principale

Variables
Indicateurs de développement technologique et des infrastructures
Nombre d'écoles
Nombre d'universités
Taux de branchement internet
Electrification (rural)
Taux de branchement à l'eau potable
Nombre des hôpitaux régionaux
Nombre des centres de santé de base
Nombre des institutions bancaires
Nombre des entreprises privées
Indicateur de développement socioéconomique et du capital humain
Taux l'analphabétisme
Taux d'analphabétisme population rurale
Taux de chômage second cycle (%)
Indicateurs démographiques
Accroissement démographique
Taille moyenne des familles
Taux d'accroissement naturel
Taille de la population
Poids démographique à l'échelle nationale

**Source** : Compilation de l'auteur .

La combinaison des variables choisies permet de définir deux axes principaux captant 54,29% de la variabilité totale. Le premier axe F1 (34,59% de la variabilité totale) combine essentiellement la dotation en infrastructure de base. Le deuxième axe F2 (19,69% de la variabilité totale) regroupe les variables démographiques de chaque gouvernorat. La répartition des gouvernorats sur les deux axes permet de donner la typologie suivante

FIGURE 1.19 – Répartition des gouvernorats sur les deux axes factoriels F1 et F2 (année 2005)



**Source :** Calcul et représentation de l'auteur

Par rapport au premier axe (F1), deux groupes peuvent être identifiés. Le premier formé par les gouvernorats de la bande côtière. Ils disposent d'un score positif sur l'axe d'infrastructure. Le deuxième groupe formé par les gouvernorats profonds qui est doté d'un score négatif. Concernant le deuxième axe F2, la classification qui donne lieu à deux groupes (gouvernorats côtiers et gouvernorats profonds) n'est plus visible. En effet, la projection des gouvernorats sur l'axe F2 soulève deux groupes. Un premier groupe qui représente des tendances démographiques positives alors que le deuxième groupe affiche des tendances négatives. Afin de clarifier les résultats obtenus par l'ACP, nous procédons à une classification ascendante hiérarchique des gouvernorats selon leurs poids sur les deux axes. Les résultats de cette classification se présentent dans le tableau suivant :

TABLE 1.4 – Classification ascendante hiérarchique des gouvernorats selon leurs poids sur les axes F1 et F2 en 2005.

Classe	Bande côtière				Gouvernorats profonds			
	1	2	3	4	1	2	3	4
Objets	4	4	12	4				
Somme des poids	4	4	12	4				
Variance intra-classe	11,187	3,451	2,082	0,610				
Distance minimale au barycentre	0,870	0,239	0,687	0,493				
Distance moyenne au barycentre	2,468	1,378	1,316	0,667				
Distance maximale au barycentre	4,794	2,284	2,384	0,804				
	Tunis	Nabeul	Zaghuan	Kairouan				
	Sousse	Bizerte	Kasserine					
	Ben Arous	Monastir	Beja	Sidi-Bouzyd				
	Manouba	Sfax	Jendouba	Mahdia				
			Le Kef					
			Siliana					
			Gafsa					
			Tozeur					
			Kebeli					
			Gabes					
			Médénine					
			Tataouine					

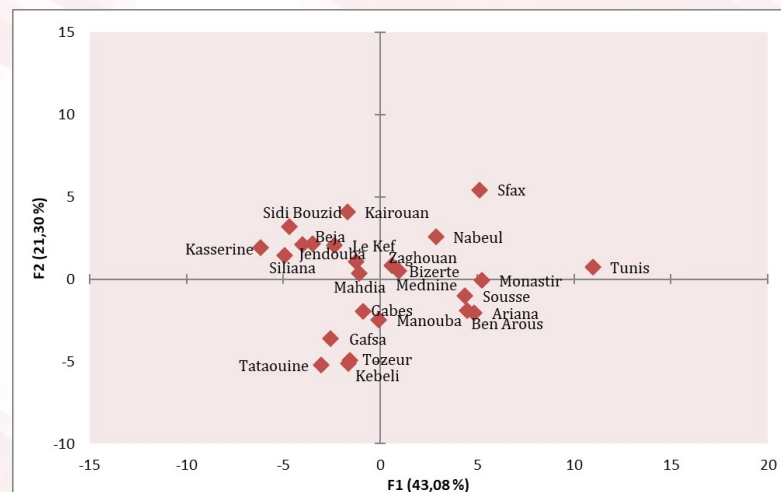
Source : Calcul de l'auteur

La classification fait apparaître quatre grands groupes. Les classes 1 et 2 formées essentiellement des gouvernorats côtiers, alors que les 3 et 4 regroupent essentiellement les gouvernorats profonds. Chaque groupe est formé par les gouvernorats ayant la même distance moyenne au barycentre. Cette classification montre également qu'au sein de la bande côtière il ya deux « club de convergence »

### Analyse en composante principale des données de 2010

L'analyse en composantes principales permet de consolider la tendance soulevée dans les analyses précédentes à savoir une typologie territoriale en quatre grandes zones. Cependant, les distorsions au sein de quelques groupes sont de plus en plus marquantes pour quelques gouvernorats. Par exemple, au sein de la bande côtière le retard du gouvernorat de Mahdia est de plus en plus observable.

FIGURE 1.20 – Répartition des gouvernorats sur les deux axes factoriels F1 et F2



Source : Calcul de l'auteur

Les axes regroupent les mêmes variables que l'ACP de 2005 : un axe F1 regroupe des variables qui reflètent la dotation en infrastructure. Alors que l'axe F2 condense les tendances démographiques. La classification des gouvernorats selon leurs poids sur les deux axes en 2010 fait ressortir trois classes. La première classe regroupe les gouvernorats côtiers alors que les classes 2 et 3 regroupent les gouvernorats profonds (tableau 1.6). Le groupe 3 est formé par les gouvernorats du centre et du nord ouest. Il s'agit des gouvernorats qui enregistrent les faibles

indices d'infrastructures.

TABLE 1.5 – Classification ascendante hiérarchique des gouvernorats selon leurs poids sur les axes F1 et F2 en 2010

Classe	1	2	3
Objets	7	10	7
Somme des poids	7	10	7
Variance intra-classe	13,934	8,336	3,208
Distance minimale au barycentre	0,629	0,206	0,322
Distance moyenne au barycentre	3,073	2,528	1,432
Distance maximale au barycentre	5,566	3,722	2,787
	Tunis	Manouba	Beja
	Ariana	Zaghouan	Jendouba
	Ben Arous	Bizerte	Le Kef
	Nabeul	Mahdia	Siliana
	Sousse	Gafsa	Kairouan
	Monastir	Tozeur	Kasserine
	Sfax	Kebeli	Sidi Bouzid
		Gabes	
		Mednine	
		Tataouine	

**Source** : Calcul de l'auteur

### 1.2.6 Conclusion

A la lumière de l'analyse comparative des résultats des deux périodes, les considérations suivantes s'imposent. La deuxième moitié de cette décennie est singulièrement marquée par une évolution divergente.

D'abord, au sein de la bande interne, trois grandes régions se définissent progressivement.

- D'emblée, force est de noter qu'au sein même des zones intérieures, trois régions se dessinent compte tenu de leurs similitudes. La région nord-ouest marquée par la préservation de son niveau d'équipement. A l'opposé, La région de centre ouest (Kairouan, Sidi bouzid et Kasserine) dénote un processus d'appauvrissement non seulement en infrastructure mais surtout en facteurs de production. Ce qui, de facto, concourt à l'ame-nuement de ses chances de s'inscrire dans une logique de convergence lui permettant

de rattraper les zones qui la devancent. La région du sud avec ses deux flancs est et ouest enregistre la même tendance de paupérisation mais avec une vitesse moins prononcée que la précédente.

- Ensuite, l'analyse régionale dévoile des disparités au sein de la bande côtière et des régions profondes atténuant du moins les supposées clivages stricts qui divisent la Tunisie en zones côtière et intérieure. En effet, les investissements sont de plus en plus canalisés vers les gouvernorats de l'Ariana, Ben Arous, Sousse, Monastir et Sfax. Cette réorientation s'effectue, de toute évidence, au détriment des gouvernorats de Tunis, Mahdia et Gabes. Cette tournure a été impulsé par le réaménagement du territoire côtier suite à une espèce de "saturation" quantitative à la fois socioéconomique et environnementale des anciennes régions qui avaient capté les investissements lourds publics mais également les investissements privés. C'est ainsi le cas de Gabes, en dépit du bénéfice d'investissements publics considérables dans l'industrie chimique peine à relayer cette tendance par l'attraction d'investissements privés. En revanche, les gouvernorats du Sahel (Sousse et Monastir) foyer de concentration des activités du textile confrontent de plus en plus des problèmes de compétitivité sur les marchés extérieurs. En outre, l'essoufflement de cette région semble attiser par le renforcement du secteur touristique dans les agglomérations émergentes.

### 1.3 Un tour d'horizon théorique

#### 1.3.1 Introduction

Avant la publication de "la richesse des nations" d'Adam Smith, les mercantilistes supposaient que le jeu économique est fondamentalement déséquilibré. Autrement dit, il est impossible de propulser vers le haut la richesse de certaines nations sans appauvrir d'autres. Si bien que le gain pour l'un constitue obligatoirement une perte pour l'autre. Ce qui fait que l'économie est perçue comme un jeu à somme nulle, [North \(2012\)](#). Adam Smith et Ricardo prennent le contre-pied de cette vision de la science économique. Ils ont montré dans la théorie des avantages absolus et la théorie des avantages comparatifs, que l'économie est un jeu gagnant pour tous les agents économiques. En revanche, l'état actuel des choses montre, à priori, que l'accumulation de la richesse dans certaines régions du globe s'associe inéluctablement avec l'appauvrissement des autres : les inégalités à l'échelle mondiale et régionale sont à l'épreuve des faits.

Au cours des années soixante-dix, la restructuration de l'approche néoclassique suite à la

crise de l'économie keynésienne a écarté la question des inégalités du centre d'intérêt des économistes. Toutefois, l'analyse de la dynamique des inégalités et son impact sur la croissance économique s'impose de nouveau dans les travaux théoriques depuis les années 1990, (Piketty, 2013; Li, Squire *et al.*, 1998; Atkinson, 1997; Benabou, 1996; Atkinson *et al.*, 1970). Parallèlement, les réflexions théoriques et méthodologiques sur les causes des tendances observées des inégalités tiennent également une place de choix dans l'analyse de ce phénomène. La littérature économique soulève plusieurs sources d'inégalités. En effet, Bourguignon et Marrison montraient que les inégalités de revenu découlent de l'ouverture commerciale et de la dotation en facteur de production. (Kentor, 2001; Bourguignon et Marrison, 1990) montrait que les flux des capitaux étrangers affectent positivement la distribution de revenu. Plus récemment, Thomas Piketty montrait que les inégalités en termes de dotation capitaliste découlent d'un transfert intergénérationnel du capital, Piketty (2013). Paul Krugman montrait que la dispersion des activités économiques est expliquée par des forces inhérentes aux marchés telles que le coût de transport et le coût de la main-d'œuvre, Krugman (1998a). La Banque mondiale défend l'idée que la répartition inégale de la richesse découle de l'environnement institutionnel propre à chaque pays, Banque (2009). Sur un plan méthodologique, les méthodes de décomposition par micro-simulation, Juhn, Murphy *et al.* (1993) et les techniques de repondération non-paramétrique, Fortin et Lemieux (1997) apportent peut d'informations par rapport aux sources des inégalités. La décomposition des inégalités selon les sources permet de mettre en évidence les grandes causes des inégalités. Elles peuvent être canalisées en trois grandes sources. D'abord, la mondialisation et l'ouverture des économies constituent, pour certains, un fer de lance des inégalités. Ensuite, la croissance économique et la défaillance de ses mécanismes de distribution peuvent former une deuxième source des inégalités. Enfin, l'environnement institutionnel et la qualité des institutions peuvent aussi former une source des inégalités.

### 1.3.2 Mondialisation et inégalités

Les politiques de développement constamment à l'œuvre depuis les réformes de seconde génération convergent vers l'idée selon laquelle la croissance économique est "la voie royale" pour réduire les taux de pauvreté. Elle alimente en premier lieu les riches et finit par affecter positivement tous les acteurs économiques : il s'agit bel et bien du principe de Trickle-Down. Les manières par lesquelles la croissance économique est stimulée diffèrent d'un courant théorique à un autre. Les néoclassiques mettaient en avant le progrès technique incorporé dans l'investissement physique comme moteur de croissance économique. Mais, l'interrogation sur l'origine de ce progrès technique est restée sans réponse au point que les critiques l'ont qualifié comme "une manne qui tombe du ciel". C'est également en s'appuyant sur ce rapport d'exogénéité

entre la dynamique de croissance et le facteur qui est à la base de son impulsion qui explique l'appellation "croissance exogène" attribuée à cet apport théorique. La théorie de "la croissance endogène" s'inscrit dans le prolongement de cet apport puisque son projet initial est justement la réponse à la question portant sur l'origine de ce progrès technique et donc la formulation d'une explication interne de la dynamique de croissance économique.

C'est ainsi que le capital humain incarné par l'ensemble des connaissances, des facultés intellectuelles et de savoir faire matérialisé par des compétences et des qualifications acquises par une fraction du facteur travail qui est désormais considérée comme étant responsable non seulement des découvertes scientifiques mais également de leur adaptation en innovations et ce dans tous les domaines de l'activité de production humaine. C'est d'ailleurs ce qui a conféré un regain d'intérêt pour l'enseignement et l'éducation d'une manière générale dans les stratégies de croissance mises en œuvre dans les différents pays. En revanche, le courant néo-institutionnel souligne l'importance du facteur institutionnel dans l'impulsion de la croissance économique et le relèvement du taux de croissance. Le fonds monétaire international justifie l'amélioration du revenu par tête dans les pays développés par son intégration et son ouverture commerciale [FMI \(2007\)](#).

Depuis les années 1980, la Banque mondiale véhicule l'idée selon laquelle la mondialisation et le démantèlement des barrières douanières sont les leviers de la croissance économique, [Banque \(2009\)](#). Certes, l'idée dominante est que la mondialisation se réduit à une liberté des échanges commerciaux impliquant une simple ouverture commerciale et une libre circulation transfrontalière des biens et des services. En réalité, l'acceptation de la mondialisation selon la BIRD et le FMI suppose que les échanges commerciaux aillent de pair avec une circulation libre des capitaux, des flux financiers, un transfert de technologie et des innovations ainsi que des flux migratoires. Les arguments théoriques à l'appui de l'hypothèse selon laquelle la mondialisation favorise la croissance économique plonge ses racines dans les travaux des classiques et en particulier ceux de Smith et Ricardo. Ils supposaient que le gain découle de la spécialisation et de la division du travail. En effet, à travers la théorie des avantages absolus, Ricardo complète cette affirmation dans sa théorie des avantages comparatifs et montrait que tous les pays ont intérêt à ouvrir leurs frontières. La spécialisation qui doit en résulter sera avantageuse pour tous les co-échangistes. Ce qui se ressentira sur leurs niveaux de bien-être respectifs. Dans la prolongation de cette théorie, Heckscher, Ohlin et Samuelson montraient dans une théorie connue sous le nom HOS que chaque pays doit se spécialiser dans la production du ou des biens utilisant les facteurs dont ils sont les mieux lotis, [Ahmed \(2012\)](#).

L'analyse des différents avantages de la mondialisation n'est pas l'objet de cette thèse. Nous essayons, par contre, de montrer dans le présent paragraphe que la mondialisation peut générer des effets perturbateurs tels que les inégalités. Pour cela, nous nous concentrerons ici sur les arguments avancés par les adeptes de « l'alter-mondialisation ». En effet, comme l'a souligné [Kose, Ozturk et al. \(2013\)](#) « si l'on s'y prend bien, cela pourrait mener à une ère de paix et de prospérité incomparable, si l'on s'y prend mal, cela mènerait au désastre ». autrement dit, la mondialisation ne peut fonctionner ni sans risque ni sans des effets perturbateurs et marginalisateurs. Si on s'en tient au seul impact de la mondialisation sur les inégalités, force est de noter, qu'en définitive, les fondements de cette relation découlent pour l'essentiel de la théorie de [Stolper et Samuelson \(1941\)](#). Les auteurs développaient un modèle à deux pays et à deux facteurs de production. Dans le cas où un pays en voie de développement, abondamment dotés d'une main-d'œuvre peu qualifiée, décide de réduire ses barrières douanières, le taux de salaire de la main-d'œuvre peu qualifiée va augmenter alors que celui de la main-d'œuvre hautement qualifiée va baisser. La baisse de revenu de la main-d'œuvre hautement qualifiée est la conséquence d'une baisse des prix des biens importables à forte intensité de main-d'œuvre qualifiée. Alors que l'augmentation de la rémunération de la main-d'œuvre non qualifiée résulte d'une augmentation des prix des biens exportables à forte intensité de la main-d'œuvre non qualifiée. Ces tendances réduisent progressivement les inégalités de revenu. Dans le cas d'un pays développé, c'est le processus inverse qui se produit, [Stolper et Samuelson \(1941\)](#).

### 1.3.3 Croissance économique et inégalités : débat théorique

Au-delà du fait que les mécanismes déployés pour propulser la croissance économique sont générateurs d'inégalités, la croissance économique poursuivie peut à son tour produire des inégalités. Cette idée fait écho à l'hypothèse de [Kuznets et Jenks \(1953\)](#) selon laquelle la croissance économique, dans la première phase du processus de développement économique, s'accompagne par une montée en puissance des inégalités.

Toutefois, la relation entre la croissance économique et la dynamique des inégalités constitue une question controversée. En effet, entre les années 1950 et les années 1990, les économistes sont persuadés de l'existence d'une relation systémique entre l'évolution de la croissance économique et les inégalités, ([Lessmann, 2014](#); [Lundberg et Squire, 2003](#); [Ahluwalia et al., 1976](#); [Robinson, 1976](#)). Les auteurs expliquaient cette relation par les transferts de la main-d'œuvre d'un secteur agricole à faible productivité à un secteur industriel fortement productif. Ce transfert est expliqué par la différence de rémunération entre les deux secteurs. Les premiers ébranlements de

ces propositions remontent aux années 1970 suite à l'élargissement de la taille des échantillons utilisées dans les travaux empiriques. En effet, Anand et Kanbur montraient avec un échantillon de 60 pays développés et en voie de développement que l'allure en « U inversée » de Kuznets n'est plus visible. (Deininger et Squire, 1996; Anand et Kanbur, 1993b) montraient quant à eux que la variabilité au sein des échantillons utilisés (contexte interne et performance économique de chaque pays) altère le pouvoir explicatif des variables utilisées, Deininger et Squire (1996).

Enfin, il y a lieu d'indiquer que les travaux de (Forbes, 2000; Benabou, 1996) fournissent une synthèse des débats théoriques autour de cette relation entre la croissance économique et les inégalités. Sur un plan empirique, l'impact de la croissance sur les inégalités est mesuré indirectement par l'incidence de la croissance économique sur la pauvreté, (Kakwani, Son *et al.*, 2003; Kakwani, 2001). Plusieurs études supposent que la croissance peut être anti-pauvre. De ce fait, le revenu de la population pauvre augmente moins vite que le revenu de la population totale, Ce qui est de nature à aggraver de fait les inégalités. En outre, le débat portant sur les répercussions de la croissance économique sur les taux de pauvreté oppose deux camps. D'un côté, ceux qui défendent l'idée que la croissance économique réduit considérablement les taux de pauvreté, (Dollar et Kraay, 2002; Deininger et Squire, 1998). De l'autre coté, plusieurs études empiriques montrent que la croissance dans certains cas est anti-pauvre (Elkhider, El Bouhadi *et al.*, 2009; Janvry et Sadoulet, 2000).

De surcroit, le contexte libéral dans lequel la mondialisation s'est développée fait que le marché est le premier mécanisme de régulation, de coordination et de distribution de la richesse matérielle. Cependant, plusieurs travaux théoriques accusent ce même marché d'être un pourvoyeur des inégalités. Nous montrons dans le paragraphe suivant les arguments qui étayent cette hypothèse.

#### 1.3.4 Le marché : un pourvoyeur des inégalités ?

Selon la théorie néoclassique, l'allocation des ressources repose sur l'égalité entre la rémunération des facteurs de production et leur productivité marginale. La productivité est donc le premier critère de distribution des revenus. L'amélioration rapide de la qualité du capital humain et l'avancée du progrès technique dans les pays développés comparativement aux pays en voie de développement augmente d'un côté la productivité de la main-d'œuvre qualifiée et la productivité de la main-d'œuvre faiblement qualifiée baisse d'un autre côté, (Atkinson, 2015; Saraceno, 2014). La baisse du revenu de la main-d'œuvre faiblement qualifiée est accentuée par la concurrence provoquée par l'intégration du marché d'emploi. Cette intégration réduit considérablement

la productivité marginale du travail. Il en résulte une réduction de la part des salaires par rapport à celle du capital. Ce qui permet de creuser les inégalités en termes de revenu. Les imperfections du marché financier posent également des contraintes de liquidité. Ces contraintes réduisent les investissements alloués à la formation de la main-d'œuvre ce qui permet d'une manière indirecte de creuser la différence du niveau de revenu.

Paul Krugman, une figure emblématique de la nouvelle économie géographique, expliquait la distribution des activités économiques par des facteurs inhérents au marché tels que les coûts de transport et les coûts de la main-d'œuvre. Aussi, considère-t-il que les inégalités en termes d'activités économiques est l'expression d'un déséquilibre entre les forces centripètes ou de concentration et les forces centrifuges ou de dispersion, (Krugman 1999)role, (Krugman 1998)space, (Krugman 1993)first. Nous reviendrons plus loin à une analyse détaillée des différentes forces.

### 1.3.5 L'environnement institutionnel et les inégalités : débat théorique

La quatrième source des inégalités est l'environnement institutionnel. Sur un plan empirique, la modélisation des forces de concentration et des forces de dispersion intègre tantôt des forces de marché telles que les coûts de transport, le coût de la main-d'œuvre et les externalités marshalliennes, tantôt des facteurs adossés à un socle social tels que le facteur institutionnel.

Selon que sa qualité est bonne ou mauvaise, le facteur institutionnel est susceptible de jouer comme une force de concentration (mauvaise qualité institutionnelle) comme il peut se révéler comme une force de dispersion (bonne qualité institutionnelle). (Chong et Gradstein, 2007; Svensson, 1998) montraient que la mauvaise qualité des institutions politiques est un générateur de disparités géographiques. Alors que la bonne qualité des institutions économiques telles que le régime fiscal et les incitations aux investissements assurent une grande dispersion des activités économiques contribuant ainsi à réduire les inégalités, (Baldwin et Okubo, 2009; Wilson, 1987).

Sur un plan théorique, la littérature aborde très peu la corrélation entre la qualité des institutions et les inégalités. Elle se focalise plutôt sur le rôle des institutions dans le processus de développement économique, (North, 1989). Afin d'approfondir la nature de la relation entre le facteur institutionnel et les inégalités on se réfère à la théorie du changement de l'environnement institutionnel. En effet, North stipule que chaque environnement institutionnel est instable, (North 2012). L'actualisation du cadre institutionnel est assurée par des forces « endogènes » telles que l'interaction entre les organisations et des forces « exogènes » imputées au système des croyances et au socle culturel de chaque société, (North 2012). L'actualisation peut être éga-

lement assurée par les acteurs ayant le pouvoir de négociation le plus important ou les lobbies. Dans ce cas, les ressources procurées par les nouvelles institutions alimentent en premier lieu les lobbies. C'est ainsi que les nouvelles institutions deviennent un pourvoyeur des inégalités. David Easton montre, à son tour, que chaque système politique est un producteur de nouvelles institutions. L'output produit est une cristallisation de l'idéologie incarnée par les politiciens, (Easton, 1975, 1958). Dans ce cas, les nouvelles institutions deviennent un pourvoyeur des inégalités dans la mesure où les ressources produites vont être au profit des acteurs ayant la même idéologie.

---

---

## CHAPITRE 2

---

# LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE TUNISIEN : UNE SOURCE DES DISPARITÉS GÉOGRAPHIQUES ?

### 2.1 Introduction

Que les disparités géographiques en Tunisie, aient recommencées à s'aggraver, et plus précisément depuis deux décennies, on s'en doutait un peu sous l'influence d'un discours de « tous va bien » véhiculé avant le gouffre de 14 janvier 2011. Cependant, le truisme est désormais décliné à l'envi par les études et les statistiques récemment dévoilées. Elles convergent sans nul doute sur l'idée selon laquelle la Tunisie souffre d'une fracture territoriale entre le littoral et les régions profondes.

Les disparités géographiques en Tunisie et son exacerbation est devenue tellement frappante qu'elles font l'objet de plusieurs métaphores telle que la Tunisie littorale et la Tunisie profonde. Dans le contexte actuel stigmatisé par des lourdes revendications sociales, il devient impérieux que la Tunisie fasse face à un déséquilibre entre les régions littorales et les régions profondes

non seulement afin d'absorber le malaise social dans les régions profondes mais surtout la cohésion sociale et la jeune démocratie qui est fortement menacée.

Le paradoxe réside dans le fait que les politiques de développement adoptées depuis l'indépendance se sont données pour mission de réduire au strict minimum cette faille. A l'exact opposé des promesses et des objectifs fixés dans les premiers plans de développement des années 1962-1971, le processus de convergence régionale s'est très vite éparpillé et a succombé aux échecs du socialisme. Aux cours des années 1980, sous l'effet de la crise structurelle de l'économie tunisienne et soucieux de rétablir la stabilité des grandeurs macroéconomiques, le problème des inégalités a été relégué à un deuxième plan. Au début des années 1990, dans le but de tirer profit de la division internationale du travail et afin de valoriser ses avantages comparatifs, l'économie tunisienne s'est orientée progressivement vers l'intégration dans son espace régional et dans le maillage de commerce international.

Cette orientation a basculé la politique de développement tunisienne vers une politique sectorielle fortement guidée par des faits spatiaux. La marche forcée vers la mondialisation a contribué, par ailleurs, dans la formation des zones de concentration offshore situées essentiellement dans les régions côtières et il a exercé une pression de plus en plus croissante sur les économies fragiles des régions profondes surtout le secteur agricole.

Depuis, les années 2000, la question des inégalités régionales raisonne couramment mais uniquement dans le discours politique. Montré le souci de la sphère politique envers l'exacerbation des inégalités régionale prétend essentiellement à réduire le ras-le-bol dans les régions profondes sous l'effet d'un échafaudage de plusieurs problèmes tels que l'élargissement du fossé entre les régions profondes et les régions côtières, des taux de chômage exorbitants surtout des jeunes diplômés, la crise de l'agriculture tunisienne première moteur économique des régions profondes ; A l'exact opposé de ses objectifs, les politiques de développement adoptées depuis l'indépendance et la politique actuelle à l'œuvre depuis l'ajustement structurel ont exercés un effet accélérateur des inégalités. Une inégalité qui va dans tous les sens. Une inégalité en termes de dotation de capital physique (infrastructure, réseau routier, concentration spatiale de l'appareil productif, etc.) et en termes de développement humain (les taux de pauvreté, les taux d'analphabétisme, le niveau de revenu et le niveau de consommation, etc.).

L'objectif poursuivi par ce deuxième chapitre est de montrer l'affirmation ci-dessus. Pour ce faire, nous structurons le chapitre suivant autour de trois sections. Dans la première section,

nous essayons de montrer comment ce modèle a-t-il contribué dans la construction des disparités géographiques. Nous développerons, d'abord, les grands moments de ce modèle. Ensuite, nous développerons une analyse empirique dans la deuxième section. L'objectif de cette troisième section est double. D'un côté, examiner par un modèle VAR structurel l'impact de l'ouverture économique sur la dynamique des inégalités. De l'autre côté, analyser l'effet d'entraînement supposé être déclenché par la polarisation des activités économiques. Nous utilisons pour cela les indices de corrélation spatiale.

## 2.2 Le découpage administratif de territoire tunisien et les ressources de chaque région

Administrativement, le territoire tunisien est découpé en 24 gouvernorats qui sont l'équivalent des régions en France (carte 2.1). Chaque gouvernorat est dirigé par un gouverneur (équivalent du préfet) et se compose de plusieurs délégations (le territoire tunisien compte 264 délégations). A leur tour, les délégations sont divisées en imadas (la plus petite division administrative) dont le nombre total est estimé à 2073.

FIGURE 2.1 – La délimitation de la Tunisie littorale et la Tunisie profonde



Source : <http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/DR.asp?Gvt=03>

FIGURE 2.2 – Les régions économiques du territoire tunisien



**Source :** Représentation de l’auteur.

A ce découpage se superpose un second regroupant les gouvernorats dans de grandes régions appelées les régions économiques (carte 2.2). Ce découpage définit 6 grandes régions : 2 au nord, 2 au centre et 2 au sud.

La région économique du nord ouest regroupe les gouvernorats de Béja, Jendouba, Siliana et le Kef. Cette région était depuis l’indépendance une région agricole par excellence puisqu’elle est la mieux arrosée et elle détient les terres les plus fertiles. Elle compte 19% de la superficie agricole utile du pays. De surcroît, grâce à ses conditions agro-climatiques et notamment le degré de pluviosité, elle est considérée comme le “château d’eau” de la Tunisie. Ainsi, les potentialités hydriques dont elle dispose ont été progressivement mobilisées grâce à des ouvrages infrastructurels de retenue (barrages). Puis des réseaux de transport des eaux sur de longues distances ont été aménagés pour desservir des zones du Nord Est en quantités d’eau répondant aux trois principaux usages, en l’occurrence la consommation humaine, industrielle et la valorisation agricole dans les périmètres irrigués. Elle constitue aussi la première réserve des ressources forestières à l’échelle nationale, [ODNO \(2004\)](#).

La région du nord-est qui regroupe les gouvernorats de Bizerte, Nabeul, Zagouan et le Grand Tunis est caractérisée par une économie diversifiée. L’activité agricole constitue un secteur clé

dans les ceintures des grandes villes, alors que le secteur industriel et les services forment un fer de lance de l'économie du milieu urbain.

La région du centre ouest couvre les gouvernorats de Kasserine, Kairouan et Sidi Bouzid. L'économie régionale repose en grande partie sur le secteur agricole plus précisément les cultures maraichères et l'arboriculture et l'élevage surtout ovin. Les trois gouvernorats contribuent assez substantiellement à l'approvisionnement du marché en produits alimentaires.

La région du centre-est regroupe les gouvernorats de Sousse, Monastir, Mehdiya et Sfax. L'économie régionale y repose sur le secteur touristique et l'industrie de textile destinée à l'exportation ainsi que des activités industrielles diversifiées tournées vers le marché local. Cette région accueille également l'infrastructure nécessaire pour la transformation des hydrocarbures.

La région de sud-ouest (Tataouine, Médenine et Gabes) est le premier producteur de ressources naturelles en Tunisie surtout le phosphate dont la production dépasse les 8 millions de tonnes en 2008. Ce qui place la Tunisie au 5ème rang des producteurs de phosphate dans le monde. Cette région bénéficie également d'une espèce de fatalité agro-climatique propice à la culture des palmiers dattiers. Cette filière fournit 6,6% de la production agricole totale selon les chiffres du centre technique des dattes. Et elle contribue à concurrence de 16% dans la valeur totale des exploitations agricoles en Tunisie.

La région de sud-est couvre les gouvernorats de Médenine, Gabes et Tataouine. L'économie régionale repose sur deux secteurs clés l'agriculture extensive (le pâturage et l'oléiculture) et le tourisme (les grandes stations balnéaires de Djerba et Zarzis sur la côte). Le gouvernorat de Gabes concentre l'infrastructure lourde du groupe chimique tunisien, alors que celui de Tataouine reste le premier producteur de pétrole même si l'épuisement des gisements traditionnels et la difficulté d'explorer de nouvelles potentialités érode de plus en plus l'importance de cette activité.

Finalement, cette analyse descriptive permet d'établir clairement les points suivants : D'abord, une spécialisation de l'économie régionale des gouvernorats profonds en grande partie dans les activités agricoles et la production des ressources naturelles en rapport avec des potentialités dont ils sont nantis contre une diversification de l'économie des régions côtières. Ensuite, les gouvernorats profonds se contentent de la production alors que la transformation et la commercialisation se fait essentiellement dans les gouvernorats côtiers. Ce qui les prive de toute la

chaîne des valeurs ajoutées qui associe investissement, création d'emplois et donc distribution de revenus et enfin création de richesses. En plus, les sièges des grandes entreprises de transformation se localisent dans les grandes villes telles que Tunis, Sfax et Gabes. Autant de faits dont la conjonction permet de dynamiser l'économie des gouvernorats côtiers au détriment des zones de production de ressources naturelles et de produits alimentaires. Malgré l'adoption de politiques reposant sur une logique redistributive (nous revenons plus tard sur les fondements théoriques et les manifestations de cette politique distributive), l'implantation des activités économiques à l'échelle de l'espace participe à une logique de drainage des ressources produites dans les gouvernorats profonds au profit de la bande côtières.

Dans ce qui suit, nous analysons les grandes inflexions qui ont affecté le modèle de développement socioéconomique tunisien. Pour chaque période, nous mettons l'accent sur l'impact du modèle adopté sur le secteur agricole et le secteur industriel. Ceci permet de comprendre comment chaque modèle a contribué à la production des disparités géographiques entre les gouvernorats profonds et les gouvernorats côtiers.

## 2.3 Les grandes inflexions du modèle de développement socioéconomique tunisien

### 2.3.1 Un contexte géographique et historique défavorable

A la veille de l'indépendance, la Tunisie disposait d'un territoire hétérogène d'un point de vue structurel et fonctionnel. Le premier trait marquant était un déséquilibre nord-sud. D'un point de vue structurel, les deux régions n'étaient pas équitablement dotées en ressources naturelles. D'un côté, un espace nordique étalé sur des terres fertiles, disposant de grandes réserves hydriques et d'un savoir-faire agricole lui permettant d'être un espace agricole de premier rang. A l'opposé, le sud composé de terres arides et semi-arides était un domaine tribal dont l'économie régionale était basée essentiellement sur l'élevage pour les nomades qui se déplacent sur de vastes espaces et quelques activités agricoles sédentaires (les oasis, l'oliveraie, etc.) pour les semi-nomades. Depuis l'ère coloniale, sous l'effet de la rudesse de conditions climatiques et la modicité des ressources naturelles d'un côté et la stratégie industrielle coloniale d'un autre côté (une mainmise sur les zones potentiellement favorables), il se développait, très tôt, des flux migratoires du sud vers le centre et des deux en direction du nord (tableau 2.1). Ce phénomène de boule de neige, accélérée par l'avancement des forces de l'axe issues de la frontière libyenne pendant la première et la deuxième guerre mondiale, avait pour but de combler le déficit de la

main-d'œuvre dans les nouvelles firmes agricoles nouvellement implantées par les colons. Ce fut le début de l'accentuation du décalage au niveau de l'intensité capitalistique entre ces espaces.

TABLE 2.1 – Évolution de la structure régionale de la population entre les années (1936-1966).

Régions	1936	1946	1956	1966
Nord-Est	21.9	28.5	29.7	31.6
Sahel	23	20.6	20.3	20.9
Nord-Ouest	22.2	20.6	21.4	19.6
Centre	12.2	10.4	10.1	10.9
Sud	20.7	18.9	18.5	17

Source : Picouet (1971)

Le deuxième trait marquant est celui du clivage littoral/intérieur. Cette disparité plonge ses racines dans une époque lointaine de l'histoire des échanges commerciaux entre les rives de la méditerranée. Perçu comme une interface d'une mondialisation primitive, [Bennasr \(2012\)](#), les gouvernorats côtiers étaient des nœuds reliant la Tunisie avec le maillage des échanges commerciaux établis entre les deux rives méditerranéennes. Profitant de ces canaux, l'économie coloniale s'était appuyée sur cette configuration pour l'exportation de sa production vers les marchés extérieurs. Ceci a été fait par un investissement massif en termes d'infrastructure dans les zones côtières (chemin de fer suivant la côte, infrastructure routière, construction de structures portuaires, etc.).

### 2.3.2 L'expérience socialiste des années soixante

Dès son indépendance, la Tunisie se trouvait confrontée à l'héritage colonial « fonctionnement extraverti du système urbain, macrocéphalie de la capitale, prépondérance des villes à structures portuaires, sous-équipement de certaines zones demeurées en marge, etc. », [Lawless \(1986\)](#). A l'image des pays anciennement colonisés, aussitôt indépendante, la Tunisie a été confrontée à la conception et la mise en œuvre d'un modèle de développement pour tenter un affranchissement d'une trappe de pauvreté. Le modèle économique choisi juste au lendemain de l'indépendance s'est inscrit dans une logique socialiste à caractère autocratique en rupture, du moins en apparence, avec la doctrine du système capitaliste. Vu l'état de déstructuration du tissu économique et l'absence de capitaux et d'opérateurs privés, l'Etat a pris le leadership en la matière. La stratégie retenue conférait ainsi à l'Etat un rôle notoirement prééminent. Une stratégie qui s'accorde parfaitement avec la position de l'Etat dans un régime socialiste ou "l'Etat-entrepreneur". Sur le plan agricole, cette stratégie préconisait la supériorité des grandes

exploitations qui, prétendument, constituent la condition optimale pour inscrire ce secteur dans une logique de modernisation créatrice d'économies d'échelles et par conséquent génératrice d'accroissement des rendements. Mais, la finalité inavouée de cette stratégie est la centralisation de la rente agricole entre les mains de l'Etat pour qu'il puisse financer le programme urbano-industriel engagé. C'est ce qui a légitimé un processus d'expropriation massive des terres des petits et moyens exploitants et leur regroupement dans le cadre de coopératives de production agricole. Toutefois, les unités coopératives créées étaient loin de répondre aux attentes qui ont justifié leur création. En effet, après une amélioration de la production des céréales entre 1961 et 1964, la quantité produite passe de 8700 tonnes à 4000 tonnes en 1967. La production de l'huile d'olive passe de 45000 tonnes en 1963 à 19500 tonnes en 1967, BCT (1969). L'absence de performances des coopératives et l'ampleur des difficultés rencontrées par la plupart d'entre elles ont précipité la proclamation de l'abandon en 1969 de cette expérience qui a finalement pris l'allure d'un projet mort-né. Les terres expropriées ont été restituées à leur propriétaire. En revanche, l'Etat avait gardé les 700 milles hectares fraîchement récupérés à la suite de "la décolonisation agricole" en 1964. L'objectif étant d'y instaurer des "agro-combinats" c'est-à-dire des fermes d'Etat adaptées à l'injection du progrès technologique du moment.

L'échec de la collectivisation est expliqué en partie par le fort interventionnisme étatique dans l'organisation des entités de production. Par ailleurs, les systèmes d'exploitation agricole ainsi que les modes de gestion s'étaient avérés si tronqués qu'ils n'avaient guère provoqué l'accroissement souhaité des rendements. A l'opposé, en l'absence des résultats escomptés, le suréquipement des coopératives les avait précipitées dans un état d'endettement insupportable. En effet, les investissements publics d'équipement dans le secteur agricole passaient de 9699 mille dinars à 18 505 milles dinars en 1964, BCT (1969). Le financement de ces projets reposait pour l'essentiel sur l'endettement qui passe de 14,7 millions de dinars en 1962 à 32 millions de dinars en 1964.

La réallocation des ressources produites par le secteur agricole vers le financement des grands projets dans le secteur industriel a nettement affecté le revenu des agriculteurs. Par ailleurs, Le modèle des coopératives sensé contribuer à l'amélioration du niveau de vie des paysans pauvres était devenu un facteur d'approfondissement de leur appauvrissement ainsi que leur marginalisation. En effet, la dépense par personne dans le milieu urbain est évaluée à 192 dinars par an contre 106 dinars dans le milieu rural essentiellement agricole en 1975 (INS, 2000). Le pourcentage de la population analphabète dans les gouvernorats profonds est de 66,08% en 1966 contre 49% dans les régions côtières. La détérioration du revenu agricole n'a pas manqué

de détériorer les conditions de vie dans les gouvernorats profonds et a, du coup, déclenché des flux migratoires vers les régions côtières où les chances de trouver du "boulot" étaient devenues nettement plus plausibles. En 1966, les gouvernorats de Nabeul, Sfax Bizerte et Tunis enregistraient un solde migratoire positif d'une moyenne de 7% alors les gouvernorats de Kasserine, Kairouan, le Kef et Jendouba enregistraient un solde migratoire négatif de 2% en moyenne selon le recensement de la population de 1966. Si bien que l'expérience des coopératives avait économiquement échoué et socialement elle n'avait emporté aucun enthousiasme et pas la moindre forme d'adhésion. Pire encore, elle avait même suscité l'hostilité des petits et moyens, victimes directes de la vague d'expropriation, comme des grands exploitants pensant être dans le colimateur de la collectivisation. Finalement, le socialisme bureaucratiquement conçu et imposé aux populations rurales de manière hâtive n'a pas survécu à la décennie 1960, [Poncet \(1970\)](#); [Rallet \(1995\)](#).

Sur le plan industriel, l'Etat a renforcé son leadership se hissant désormais tout à la fois comme principal investisseur, producteur et employeur. Dans ce contexte, les investissements publics dans les grandes agglomérations devaient jouer un rôle moteur dans une économie administrée. Ce changement a propulsé la consommation courante publique et privée de 375 à 465 millions de dinars selon les chiffres officiels de la Banque Centrale de la Tunisie. Dans la même période (1965-1968) la masse des salaires versés aux tunisiens passaient de 59 à 86 millions de dinars courants. Ces chiffres laissent penser que la Tunisie enregistrait à cette époque une forte croissance économique. Le bilan économique de cette période annonçait l'essoufflement du socialisme économique tunisien. Cependant, les impacts de cette période sont plus profonds sur le plan économique et social. Sur un plan économique, l'accroissement de la dette extérieure, le déficit commercial, la détérioration de la productivité du secteur agricole et industriel formaient les conséquences saillantes de ce modèle. Sur un plan social, la baisse des revenus agricoles a contribué à l'appauvrissement d'une large couche sociale rurale dont les conditions de vie s'étaient sensiblement détériorées.

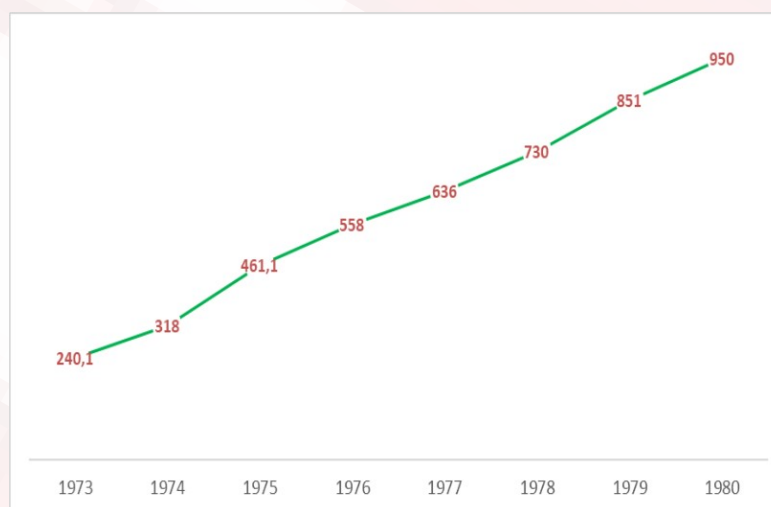
C'était justement la déception des espoirs portés dans ce modèle et la nécessité pour le pouvoir politique de reconstituer sa légitimité quelque peu ébranlée qui obligeait les décideurs à une rectification. C'est l'inauguration d'une nouvelle phase marquée par un projet de réalisation d'un nouveau modèle de développement socioéconomique.

### 2.3.3 Le modèle keynésien du 1970 au 1989

Suite à la faillite de l'expérience collectiviste, la politique économique tunisienne s'est orientée vers la doctrine économique keynésienne. Le modèle d'accumulation tunisien est désormais soumis à la logique d'ouverture des marchés avec un Etat régulateur du processus de reproduction du capital. Selon cette doctrine le marché ne peut se réguler tout seul sans une intervention de l'Etat. La politique de relance économique adoptée par l'Etat tunisien à cette période, reposait en fait sur une politique budgétaire qui privilégie l'accroissement de la demande. Pour la stimuler, l'Etat dispose de plusieurs leviers tels que l'accroissement des investissements publics,

l'augmentation des salaires, une augmentation des transferts en faveur de la population pauvre et la mise en place d'une politique protectionniste permettant d'absorber la fluctuation des cours mondiaux des produits de première nécessité. Cette politique a été inaugurée par un investissement dans l'infrastructure permettant de stimuler la croissance. L'accroissement rapide de la formation brute en capital fixe témoigne cette tendance (Graphe 2.3).

FIGURE 2.3 – Évolution de la formation brut en capital fixe en millions de dinars

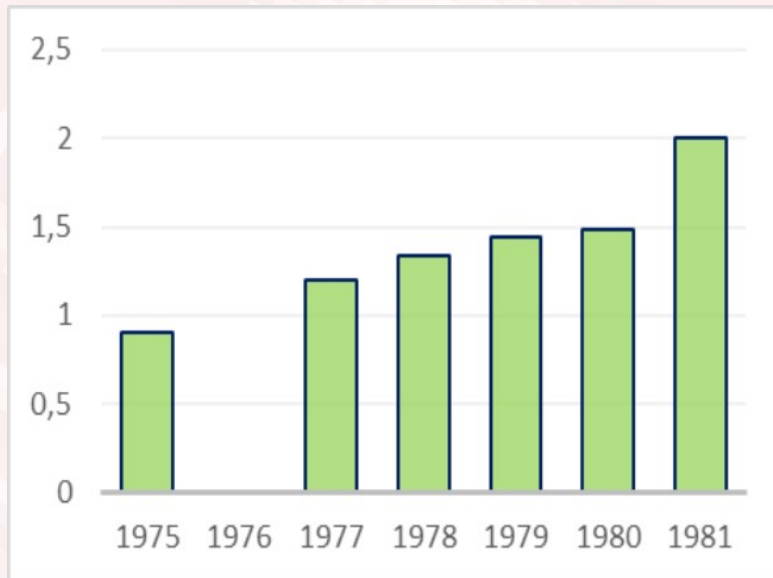


Source : (BCT, 1980, 1979).

Sur le plan agricole, le début des années soixante dix est marqué par la réhabilitation de la propriété privée de la terre. Néanmoins, l'Etat organise autrement son contrôle de l'agriculture. En effet, c'est en adoptant une politique protectionniste des facteurs de production que l'Etat a pu maîtriser les prix à la production des produits agricoles tels que les céréales, les produits laitiers, les viandes et l'huile d'olive. Parallèlement, les taux salaires dans le secteur agricole et

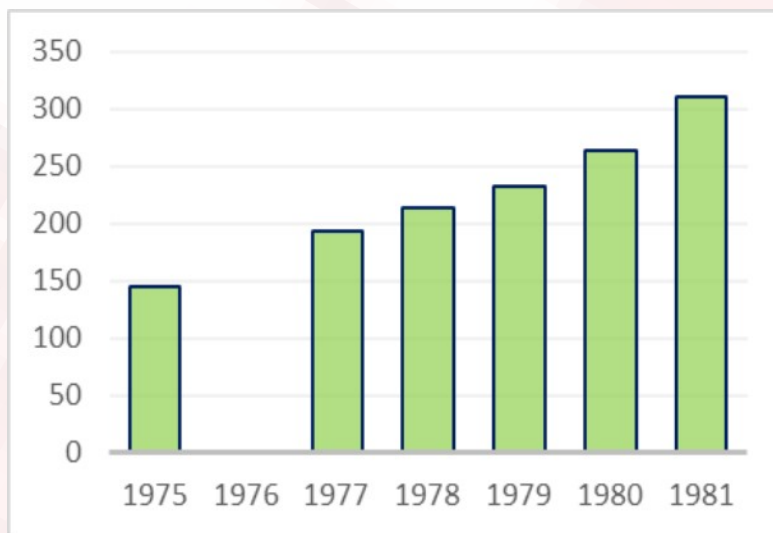
les autres secteurs ont été améliorés progressivement (Graphe 2.4).

FIGURE 2.4 – Salaire minimum agricole journalier en Dinars Tunisien



Source : BCT (1989).

FIGURE 2.5 – horaire en millimes Tunisien

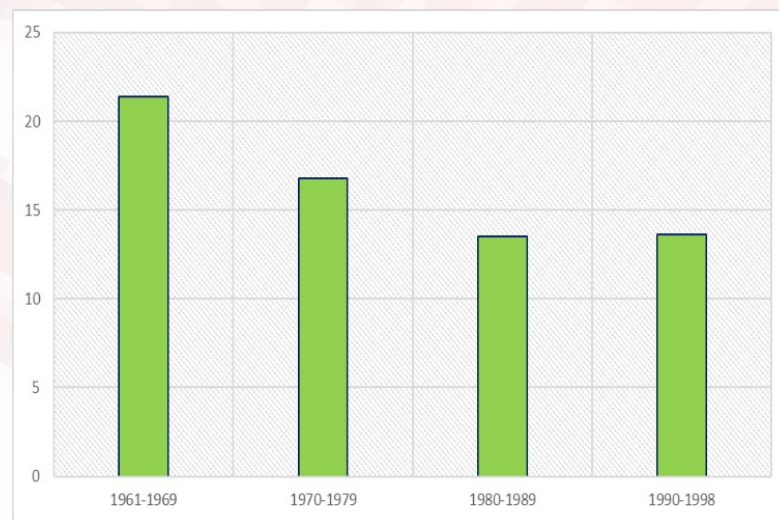


Source : BCT (1980)

Autant cette politique protectionniste a permis de limiter l'érosion du pouvoir d'achat des

couches sociales déshéritées autant elle a participé au blocage du développement de l'agriculture. En effet, l'encadrement du secteur agricole a été en réalité en amont et en aval du processus de production. Si bien que l'organisation des modes de production et la modernisation du secteur agricole n'étaient pas en mesure de faire décoller de manière substantielle les rendements. Le graphe 2.5 montre que la part du secteur agricole dans le PIB a enregistré une baisse progressive qui s'est prolongée jusqu'aux années 1990.

FIGURE 2.6 – Évolution de la part du PIB agricole au cours des quatre dernières décennies (moyenne annuelle aux prix courants) en %



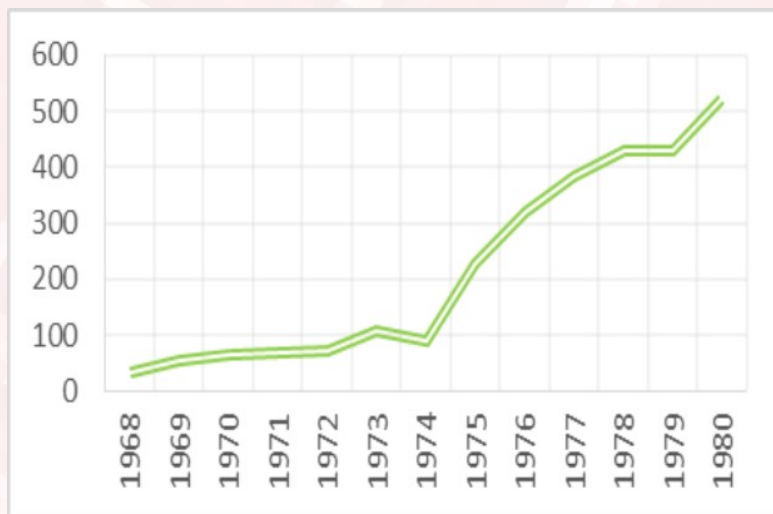
Source : BCT (2010)

Ce n'est pas tout puisque la balance commerciale des produits agricoles se trouve de plus en plus déficitaire (Graphe 2.6). Un déficit dont le comblement est de plus en plus coûteux d'autant que le coût de production des aliments a enregistré un pic au début des années 1970 (Graphe 2.7).

La réhabilitation de la propriété privée des terres agricoles a provoqué un effritement des grandes coopératives et une transformation structurelle des exploitations agricoles. Cette transformation s'est traduite par l'émergence d'une agriculture familiale incapable de générer une production du capital.

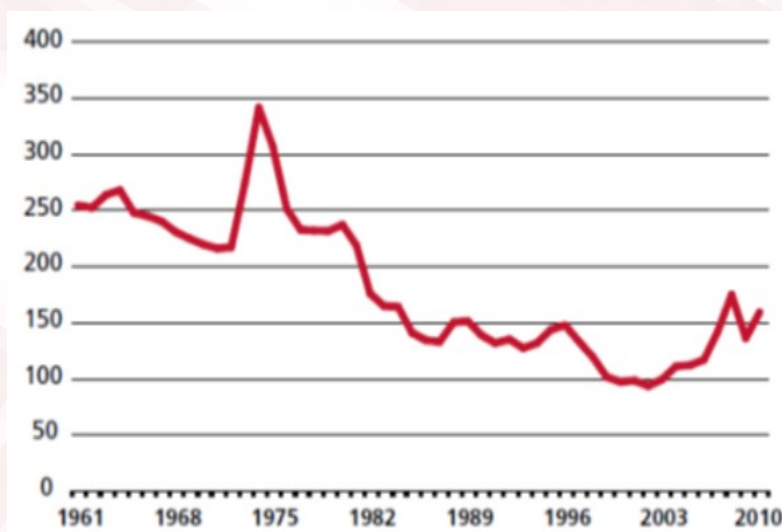
Afin de combler ce déficit, le gouvernement s'orientait vers le marché financier international. Cependant, le coût d'endettement était de plus en plus important. Affaiblie par le service de la dette extérieure qui passait de 10 à 12% du PIB entre 1970 et 1980 et une dette extérieure qui

FIGURE 2.7 – Déficit de la balance commerciale en millions de dinars



Source : BCT (1980)

FIGURE 2.8 – Évolution du coût des aliments

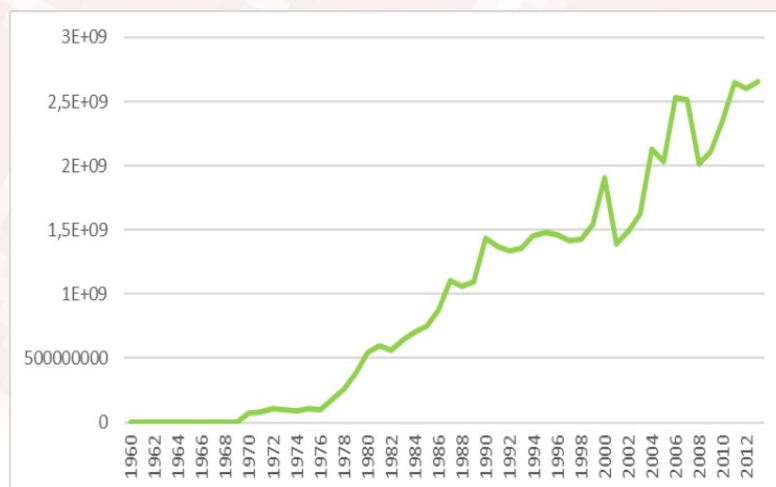


Source : Statistiques de FAO

passait, quant à elle, de 32% du PIB en 1976 à 36% du PIB en 1980 et compte tenu du contexte mondial ébranlé par la crise pétrolière des années 1973, la situation économique de la Tunisie convergeait vers une détérioration des grandeurs macroéconomiques.

A ceci s'ajoutent d'autres facteurs qui ont également contribué au déclenchement de la réces-

FIGURE 2.9 – Service de la dette totale en dollars américain



Source : Indicateurs de développement mondial, WBI.

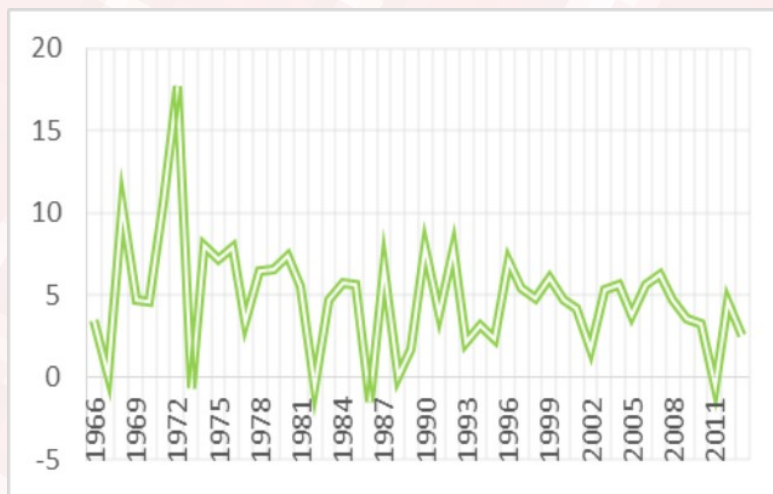
sion des années 1980. C'est le cas de la sécheresse qui a réduit de moitié la production céréalière. Les premiers symptômes de la crise se manifestent par la détérioration du PIB à prix constants qui a chuté de 5 points entre 1987 et 1988. L'épargne nationale a chuté de 15.6% avant une légère amélioration vers les années 1986.

Les explications de cette crise se structurent selon les experts de la Banque mondiale, du FMI et du gouvernement tunisien en deux thèses contradictoires. La première thèse d'ordre monétariste expliquait la crise par la défaillance de la politique macroéconomique d'inspiration keynésienne inadéquate. Un modèle basé sur une politique budgétaire et monétaire expansionniste couplée à une politique de fixation des prix des produits stratégiques et non stratégiques.

La seconde, avancée par les anti-monétaristes expliquait la crise par des facteurs exogènes adossés à un contexte mondial ébranlé par le choc pétrolier et le ralentissement des échanges internationaux.

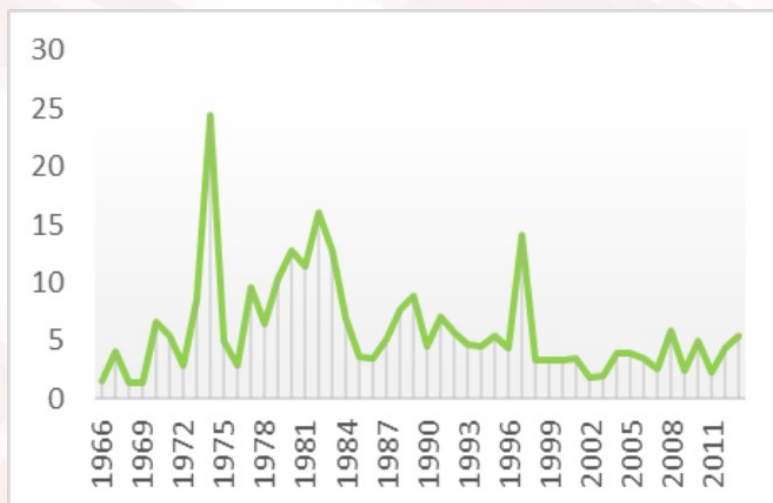
Aux delà des sources et des symptômes de cette crise, ses répercussions sur les secteurs clés des grandes régions économiques comptent dans l'explication des disparités géographiques. En effet, afin de financer les coûts de régulation, le gouvernement tunisien a surexploité des ressources non reproductibles telles que les ressources pétrolières et la dette extérieure sans pour autant réduire la pauvreté dans les zones de production. L'intérêt premier de l'Etat était donc

FIGURE 2.10 – Taux de croissance économique en %



Source : Indicateurs de développement mondial, WBI.

FIGURE 2.11 – Évolution du taux d'inflation en %



Source : Indicateurs de développement mondial, WBI.

d'assurer l'encadrement en amont du processus d'accumulation de capital par la subvention des facteurs de production. L'absence d'un encadrement dans les grandes entreprises agricoles a fait baisser la productivité du secteur agricole. Du coup, il en résulte une baisse du revenu des agriculteurs. Ces facteurs ont aggravé les problèmes de l'économie tunisienne surtout le secteur agricole premier moteur de croissance des régions profondes. Face à la récession des années 1980, la Tunisie se trouvait dans l'obligation de redresser son modèle économique désormais

sous la surveillance de la Banque mondiale et le FMI d'autant plus que l'ère de la mondialisation est déjà amorcée et la satisfaction des besoins de financement extérieur est désormais conditionnée par l'acceptation de la thérapie néo-libérale imposée par la Banque Mondiale et le FMI.

#### 2.3.4 Un modèle d'inspiration monétariste depuis 1990

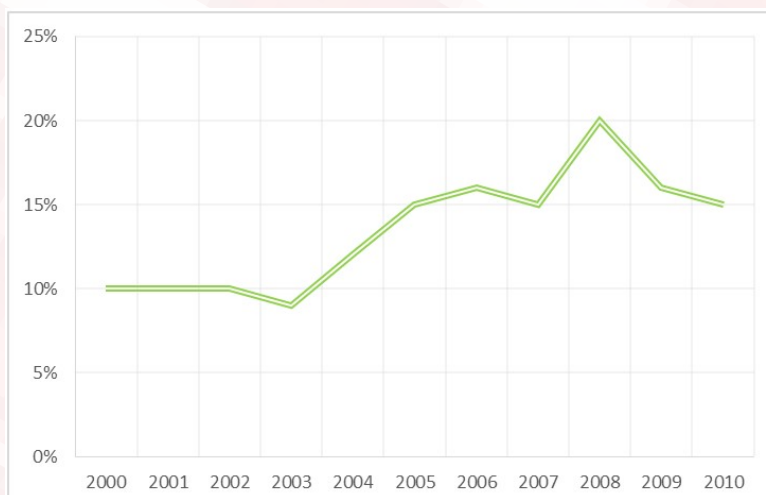
Prise par le tourbillon de la dette et l'instabilité des grandeurs macro-économiques, à l'image de plusieurs pays, la Tunisie a négociée avec le FMI et la BM un plan d'ajustement structurel. Ce programme annonçait le glissement de la Tunisie d'un modèle d'inspiration keynésienne fortement régulé par l'Etat à une économie d'inspiration monétariste parfaitement régulée par les mécanismes du marché. A court terme, ce plan vise la stabilisation du taux d'inflation à l'ordre de 5%, la réduction du déficit de la balance commerciale ainsi que la limitation de la dette. L'assainissement qui doit en résulter est selon les initiateurs de ce modèle apte à conférer propulsion du taux de croissance économique. Faut-il souligner que le dit assainissement du contexte macroéconomique impose une privatisation des grandes entreprises, une déréglementation et un désengagement de l'Etat de la gestion des marchés. D'une façon générale, le PAS tunisien repose sur de grands volets qui touchaient :

1. La finance et le secteur bancaire (réduire le taux d'intérêt, libéralisation des capitaux, croissance restrictive de l'offre de la monnaie, un taux de change flexible, etc.)
2. L'abaissement du déficit budgétaire par la réduction de la masse salariale de la fonction publique, [Brack \(1997\)](#). Sur un plan agricole, le Plan d'Ajustement Structurel Agricole (PASA) est structuré autour d'une libéralisation du marché des produits agricoles, un démantèlement des mécanismes de compensation (aides et subventions directs) de telle façon que les prix des inputs et des outputs seront dorénavant définis par l'équilibre du marché mondial.
3. La gestion de la demande intérieure de telle sorte qu'elle réduit les importations et stimule les exportations. Le PASA a porté aussi sur l'abaissement des barrières douanières et le démantèlement des restrictions quantitatives sur l'importation des produits agricoles.

L'évaluation des impacts de l'ajustement structurel en Tunisie a fait l'objet d'une littérature immense. Manifestement, ce plan de redressement et d'assainissement économiques a permis de

propulser les taux de croissance économique et de réduire les taux d'inflation à 5% dans la période qui suit son application (1986-1995) (Graphe 2.9 et 2.10). Cependant, d'autres effets plus profonds se sont produits. En effet, [Chaker \(1997\)](#) montrait que ce programme a profondément changé le marché de l'emploi. Une importante segmentation de ce marché doublée d'une montée en puissance de l'emploi clandestin ou informel sont les principales caractéristiques du nouveau marché d'emploi. [Mahjoub \(2001\)](#) analysait l'impact du PAS sur le système de fiscalité tunisienne. Il montrait que les réformes adoptées n'étaient pas en mesure d'améliorer la performance de la fiscalité tunisienne. Il expliquait cette faible performance par les faiblesses des institutions politiques et économiques. Le PAS a favorisé également l'émergence des petites entreprises faiblement génératrices de l'accumulation. Le processus d'agglomération est fortement accentué par la concentration d'une industrie offshore tout au long de la côte (une montée en flèche de l'indice de polarisation entre les années 2000 et 2010 le faisant passer de 77,7% à 103,2%) [,OCDE \(2012\)](#). Le code d'incitation aux investissements jouait un rôle déterminant dans cette configuration spatiale des investissements. En effet, les incitations économiques, les allègements fiscaux et des procédures administratives et douanières simplifiées ont favorisé l'attractivité des zones côtières. Cette industrie a bénéficié également des subventions et des transferts alloués par l'Etat sous forme d'une subvention des hydrocarbures, des facteurs de production et des produits de première nécessité. Le graphe 2.12 montre clairement que le budget de subventions suit une tendance haussière.

FIGURE 2.12 – La part des subventions (y compris les transferts) en % des dépenses totales



Source : ?

Le secteur agricole est aussi fortement impacté par les réformes adoptées. Les conséquences de ce programme laissent dire que l'agriculture tunisienne après le PASA n'est plus celle de l'avant ajustement, [Boughanmi \(1995\)](#). En effet, l'application du PASA a assigné l'agriculture familiale à une concurrence rude avec des formes de production agricole plus productives. L'émergence d'un secteur agro-industriel destiné à l'exportation est également l'une des transformations du secteur agricole. L'essor de ce secteur a exercé une pression sur le foncier et les ressources hydriques. Malgré la signature des accords d'échange commercial avec l'OMC, le GATT et l'Union Européenne, l'ouverture des marchés agricoles tunisiens a été retardée, [Pg.9. Saïd \(1994\)](#) montrait que 5 ans après l'application du PASA, l'intégration de l'agriculture tunisienne dans le marché mondial est loin de s'être affirmée. Il montrait aussi qu'une forte concentration par produit et par région demeure une caractéristique de l'agriculture familiale tunisienne.

L'évaluation du PAS et ses différents volets nécessite un cadre et des outils qui dépassent le travail d'une thèse. Cependant, l'objectif de cette analyse des grandes périodes du modèle de développement économique est de comprendre comment ce modèle a creusé un sillon entre la bande côtière et les gouvernorats profonds. En effet, les grands moments de ce modèle ont contribué à l'affaiblissement du secteur agricole, fer de lance des économies des régions profondes, et le renforcement du secteur industriel localisé en grande partie tout au long de la bande côtière. Les répercussions de ces deux effets sont nombreuses. D'abord, la localisation des activités industrielles fortement utilisatrices de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée a provoqué non seulement sa forte concentration tout au long des régions côtières mais aussi de l'appauvrissement des régions profondes de son capital humain (les soldes migratoires enregistrés par chaque grande région illustre cette tendance) (graphe 1.15). Ces changements ont exercé une forte pression sur le secteur agricole plus précisément sur la main-d'œuvre agricole, ce qui a affecté la productivité de ce secteur. Toutes ces mutations ont contribué d'une manière ou d'une autre à une accentuation du déséquilibre entre les deux régions.

## 2.4 Les grandes inflexions de la politique de développement régional : le passage d'une distribution de la rente à une mobilisation des ressources endogènes

### Une stratégie de redistribution comme moteur de développement régional

Au lendemain de l'indépendance, la Tunisie se trouvait à la croisée des chemins. Bâtir une économie nationale sur la base de cet héritage ou opter pour une nouvelle stratégie avec tout ce qu'il suppose comme nouveau plan d'aménagement territorial. Sous la contrainte des ressources budgétaires et le marasme économique hérité de l'ère coloniale, la Tunisie optait finalement pour le premier choix afin de répondre rapidement aux besoins et aux revendications sociales. Cependant, sous l'effet de la menace potentielle de ce dernier sur la cohésion sociale dans son ensemble, l'Etat indépendant, a rapidement ouvert le chantier de développement régional surtout des zones profondes. De ce fait, le premier plan quinquennal d'aménagement conçu dans un cadre socialiste, était essentiellement conçu pour renforcer les zones délaissées. La nouvelle stratégie préconisait la mise en place d'un investissement public lourd sous forme des grandes entreprises et coopératives agricoles afin de réanimer les économies régionales en faillite, par un effet d'entraînement, [BCT \(1969\)](#). Au-delà des objectifs économiques escomptés, cette stratégie visait le renforcement de la présence de l'État et la consolidation de sa mainmise sur l'intégralité du territoire en opposition avec les revendications d'indépendance du sud alimentées, à l'époque, par les pays voisins.

Vu la nature du modèle socialiste choisi après l'indépendance et l'absence des opérateurs privés, le gouvernement tunisien a pris en charge le financement des programmes engagés. Pour ce faire, il a fallu une mobilisation de ses ressources propres et une nouvelle répartition des revenus de l'Etat. L'analyse des mécanismes de distribution des revenus renvoie à un champ théorique développé par les économistes classiques. La distribution de revenu consiste donc à définir les règles et les mécanismes par lesquels le revenu national est partagé. Cependant, essayer de comprendre les mécanismes de distribution suppose d'abord une définition de l'objet de distribution. Dans notre analyse, il s'agit de la rente. [Talahite \(2005\)](#) proposait une synthèse des fondements théoriques de l'économie de la rente et son application afin de comprendre sa formation et sa distribution dans la région MENA. Elle montre qu'une construction d'une théorie économique de la rente se fait encore attendre et que la définition standard de la rente proposée par Ricardo et Marx ne couvre pas la rente énergétique. [Hotelling \(1931\)](#) étudiait le comportement des entreprises qui exploitent une ressource épuisable. Il montrait que ces entreprises intégraient un coût d'opportunité qui tient compte de la durabilité des ressources. Sans prétendre nullement

à l'exhaustivité dans l'analyse théorique de l'économie de la rente, la source de cette dernière nous intéresse afin de comprendre le processus de distribution dans la politique tunisienne de développement économique et régional. En effet, les classiques soulignaient deux sources de la rente la propriété foncière et la production agricole. [Hotelling \(1931\)](#) supposait que la rente peut se former de l'exploitation des ressources épuisables.

Dans le contexte tunisien, au cours des années 1970, malgré sa fluctuation, la valeur ajoutée du secteur agricole ainsi que l'exportation des hydrocarbures formaient les principales sources de financement du fonctionnement de l'Etat ([Graphe 2.13](#)).

FIGURE 2.13 – Évolution de la valeur ajoutée du secteur agricole (en % de la croissance du PIB annuel)



Source : [BCT \(2010, 1973\)](#)

La rente foncière issue du secteur agricole et la rente énergétique servaient, pendant l'ère socialiste, à financer la création des grandes coopératives agricoles et les grandes unités de production industrielle (cimenterie et le groupe chimique de Gabes, usine de cellulose de Kasserine ,etc.). A cette époque aussi, ces entités de production jouaient un rôle social par des transferts directs et indirects en faveur de la population locale (création des écoles, création d'emploi, aides financières,etc.). Après l'abandon de la courte expérience des coopératives la répartition de la rente a changé de forme. En effet, l'Etat a mis en place la Caisse Générale de Compensation (CGC) afin de maîtriser les prix des facteurs de production et les produits de première nécessité. De nouveaux programmes de développement rural ont vu le jour afin de diversifier l'activité

économique dans les régions où l'agriculture constitue un moteur de celle-ci. Les premiers programmes remontaient à 1973 dont celui Développement Rural (PDR). Ces programmes étaient placés sous l'égide du Commissariat Général au Développement Régional créée en 1973. Cependant, les coûts de la forte assistance de ce programme couplés avec une hausse des coûts de régulation du secteur agricole et industriel ont assigné le gouvernement tunisien à une révision de cette stratégie redistributive par une stratégie plutôt mobilisatrice.

#### D'une stratégie de redistribution à une stratégie mobilisatrice

Afin d'honorer ses engagements extérieurs, l'État tunisien a de nouveau opté pour un changement de ses mécanismes de répartition. Le renouveau du *VIII<sup>me</sup>* plan de développement économique lancé à partir des années 1990 n'est plus une redistribution de la richesse produite dans les pôles de croissance mais plutôt une mobilisation des ressources endogènes au service du développement régional. Cette nouvelle stratégie prétend rompre avec le développement centralisé tiré par les pôles de croissance localisés dans les zones côtières. En contrepartie, le développement régional s'appuyait sur la mobilisation des ressources endogènes et un rôle notoirement prépondérant des collectivités locales.

Ces nouvelles orientations se manifestent d'abord par un changement des programmes de développement rural. Il s'agit d'une mutation des programmes de développement rural à un programme de développement rural intégré. Le développement des régions rurales repose désormais sur une mobilisation des ressources endogènes (naturelles et humaines). Cette politique permet de cibler les besoins réels de la population rurale et de comprendre leurs comportements afin de formuler les interventions nécessaires. Ensuite, la privatisation des grandes entreprises a également changé les mécanismes de distribution de la rente foncière et industrielle. Désormais, le secteur privé est le premier bénéficiaire de surplus de production. Également, le rôle social des grandes entreprises créées par l'Etat se réduit progressivement. Ce changement structurel dans les mécanismes de répartition et les acteurs impliqués dans ce processus a augmenté la pression sur l'économie des régions profondes dont l'agriculture et les transferts de l'Etat formaient les premiers moteurs de croissance.

Dès le début des années 2000, le nouveau ajustement de la politique régionale visait trois objectifs subis plus que voulu. La durabilité, la compétitivité et l'efficacité, [Bennasr \(2012\)](#). D'un côté, la durabilité et l'efficacité, supposent un processus d'accumulation capitaliste dans les zones potentiellement favorables, du coup, une restructuration de l'ancienne stratégie en faveur

de la Tunisie littorale, désormais, assujettis à deux principes : l'écodéveloppement (prenant en considération les soucis environnementaux) et la justice ou l'égalité sociale. De l'autre côté, dans un cadre économique déjà fortement intégré, inciter l'espace tunisien à devenir compétitif en termes de coûts, qualité, innovation et la capacité à suivre les changements technologiques revient à cibler des espaces potentiellement favorable à cet objectif. L'arbitrage n'est pas difficile à faire puisque seules les zones côtières disposent des ingrédients nécessaires pour devenir compétitives. C'est ainsi, que les nouvelles orientations inclus dans le nouveau schéma d'aménagement territorial n'ont fait que renforcer la position des grandes villes (Sousse, Sfax et Djerba) et la métropole tunisoise . Ceci est le résultat d'une politique visant une insertion rapide sans préparation de toutes les régions tunisiennes à cette marche forcée vers la mondialisation.

De ce qui précède, on perçoit comment le changement des mécanismes de distribution a contribué directement ou indirectement dans l'affaiblissement des économies des gouvernorats profonds ainsi que le niveau de vie de la population rurale. A ces facteurs inhérents au modèle de développement, l'émergence d'une économie de rente et de privilèges a forcément absorbé le surplus économique induisant ainsi l'enrichissement d'une minorité et l'appauvrissement de la majorité ; [Mondiale \(2014\)](#). Les lieux de l'enclenchement du soulèvement populaire du 17 décembre 2010 et la révolution du bassin minier en 2008 respectivement les régions agricoles du centre ouest et le bassin minier symbolisent les résultats désastreux de cette politique sur le niveau de vie de cette population. Cette espèce de ras-le-bol des populations de ces régions soulève également les anomalies dans les mécanismes de distribution de la rente foncière et la rente énergétiques.

## 2.5 Conclusion

L'analyse des grands moments du modèle de développement économique et ses grands résultats, depuis l'indépendance, a permis de comprendre la contribution des facteurs historiques, naturels et socioéconomiques dans le creusement puis l'élargissement d'un fossé entre la bande côtière et les régions profondes. L'analyse de la dynamique des disparités montre que depuis l'application de l'ajustement structurel et l'intégration progressive de la Tunisie dans son espace régional et international, les disparités régionales ne sont guère prêtes à s'estomper. Le passage d'un modèle à un autre a généré des incohérences temporelles des politiques adoptées par l'Etat. En effet, les objectifs de l'État tunisien juste après l'indépendance étaient la propulsion des taux de croissance économique vers le haut et la création d'un support spatial porteur de cette

croissance économique. La question actuelle est plutôt centrée sur la distribution de la richesse produite. Malgré un effort déployé depuis les années 1970, la situation actuelle est d'autant plus grave que la cohésion territoriale est potentiellement menacée sous l'effet des revendications sociales dans les régions retardataires. L'étude descriptive développée dans la section ci-dessus montre que les disparités géographiques est une confirmation plus qu'une révélation. L'analyse rétrospective montre également que l'histoire a significativement contribué à la construction de la typologie actuelle.

Dans les discours politiques et les analyses médiatiques nous avons pris l'habitude depuis « la révolution » tunisienne d'une dénonciation farouche du modèle de développement actuel qui s'inscrit dans la continuité de ce que la Tunisie a connu depuis son indépendance. La détérioration du niveau de vie des régions intérieures dans un contexte régional instable ont incité les gouvernements qui se sont succédés à mettre en place un paquet de reformes dites structurelles « de troisième génération » afin de redresser ce modèle, [FMI \(2007\)](#). Par ailleurs, les décideurs tunisiens ont procédé à une révision du code d'incitation aux investissements et à une série de mesures permettant d'extraire les régions profondes de cette trappe de pauvreté. Les institutions internationales continuent quant à elles à mettre au devant de la scène la pertinence du libéralisme économique comme levier de développement. Elles adossent les distorsions telles que les inégalités à des facteurs d'ordre institutionnel et social. Force est de constater que la réalité plaide contre cet argument du fait que les pays dotés d'une bonne qualité institutionnelle souffrent également des inégalités (USA, l'Inde, la Chine, l'Europe, etc.). Il va falloir étudier la contribution de ce facteur dans le contexte tunisien. Afin de justifier cette proposition une littérature immense s'est développée autour de cette hypothèse. La vague actuelle n'est en fait que la partie visible de l'iceberg. Nous détaillons dans la section suivante les différentes théories économiques permettant de comprendre les sources des inégalités avec un regard spécifique sur la théorie néo-institutionnelle.

## 2.6 Polarisation économique et disparités géographiques : revue de littérature théorique et analyse empirique.

### 2.6.1 Introduction

L'analyse des grandes inflexions du modèle de développement socioéconomique tunisien permet de mettre en évidence deux grands caractères de ce modèle. Le premier est matérialisé par une tendance vers la polarisation des activités économiques et c'est le levier choisi afin de

répondre à de nouvelles exigences telles que la compétitivité, la durabilité, etc. Le deuxième caractère suppose une ouverture de l'économie tunisienne et une forte intégration afin de tirer avantage de la spécialisation et la division internationale du travail. L'objectif poursuivi dans cette section est d'analyser les effets de la polarisation économique et de l'ouverture commerciale sur les inégalités. L'objectif premier est de montrer si les modèles véhiculés par les institutions internationales surtout la Banque mondiale et le FMI sont en mesure de générer un développement inclusif dans un pays en voie de développement tels que la Tunisie. Cette section sera ordonnée de la manière suivante. D'abord, nous présentons une analyse théorique portant sur la position du facteur spatial dans la théorie économique. Nous développons également les arguments théoriques d'un modèle de développement centré sur la polarisation des activités économique et l'ouverture commerciale. La partie empirique tente de montrer si la concentration des activités économiques a eu un effet d'entraînement sur les régions voisines. Ceci passe par l'analyse des corrélations spatiales entre des variables qui reflètent le niveau de développement des régions géographiquement voisines. La deuxième partie analyse l'impact de l'ouverture commerciale de l'économie tunisienne sur la dynamique des inégalités. Pour ce faire nous développons un modèle de type VAR structurel afin de pallier le problème d'endogénéité. Nous développons par la suite la structure de ce modèle et les variables utilisées.

### 2.6.2 Aux traces du facteur spatial dans la théorie économique

L'écrémage des dogmes classiques montre que l'économie géographique en tant qu'école de pensée est une brèche bannie laissée vacante par les néoclassiques. D'emblé, le facteur spatial, dans la pensée économique classique et néoclassique, était comptabilisée tantôt comme un coût qui fait réduire le surplus économique tantôt comme un atout qui fait améliorer la productivité dans le cas d'une proximité des facteurs de production ou des marchés, [Claval \(2008\)](#).

Adam Smith, dans la richesse des nations [Smith \(1991\)](#) mettait en évidence, dans sa théorie des avantages absolus que la spécialisation selon les avantages absolus permet d'améliorer les gains à l'échange. David Ricardo dans ses principes de l'économie politique et de l'impôt [Ricardo \(2005\)](#) montrait dans sa théorie des avantages comparatifs que l'échange commercial est bénéfique pour tous les pays. Le modèle ricardien appréhende l'espace de deux manières : la première fait référence à l'espace afin de différencier les limites géographiques des pays. La deuxième perception s'inscrit dans la formulation de la théorie des avantages comparatifs, elle présente l'espace comme une opportunité. Par la suite, la théorie des avantages comparatifs dans la perspective ricardienne ne fait nulle subtilité avec la dimension géographique comme un fac-

teur de croissance puisqu'elle suppose l'échange international comme une opportunité ou une ressource susceptible de propulser la croissance par le relai des échanges. D'une manière générale, cette première vague ne retient de l'espace que sa fonction.

Von Thünen (2022) a pu montrer « comment les liens entre la rente foncière, les coûts de transport et les prix agricoles tendent à former des cercles concentriques d'usage différents des sols autour des centres de peuplement majeurs », Benko (2008). La formulation d'une théorie de localisation industrielle permet de mettre en évidence le rôle de la proximité géographique dans la formation des pôles industriels, (Lösch, 1938; Weber, 1922). L'avènement des dogmes néoclassiques a porté implicitement des idées éparpillées et déconnectées considérées, d'abord, comme les précurseurs d'une théorie des sciences régionales formulée par (?). Ensuite, les précurseurs d'une théorie d'économie géographique comme une bifurcation des sciences régionales, Claval (2008).

Le basculement d'une approche strictement fonctionnelle de l'espace à une théorisation primitive est repéré avec la résurgence de la thématique de localisation industrielle initiée dans les travaux de l'école Allemande et Américaine autour de la théorie des liens centraux (Lösch, 1938) et autour de la théorie de localisation industrielle, (Weber, 1922; Smith, 1913). Dans cette formulation, Weber tentait de trouver une position spatiale optimale d'un marché par rapport aux sources de matières premières d'un côté, et le consommateur de l'autre. Quant à l'économiste Lösch (1938), il montrait l'influence du comportement individuel sur la localisation des marchés. Dans la foulée, Walter Isard tentait de construire une théorie des sciences régionales. Son point de départ était l'analyse des différentes formes d'interaction Input/Output dans une petite localisation. D'emblé, Isard met les fondements d'une théorie de localisation et de l'économie spatiale, Fujita (1999). Le premier consiste à mettre un cadre d'analyse propre à la théorie des sciences régionales. Il permet donc de se démarquer de la théorie d'équilibre général. Ensuite, il supposait que l'analyse régionale doit être développée dans un contexte de concurrence monopolistique. Le fractionnement théorique des compétences, les critiques farouches adressées à cette brèche émanant des géographes radicaux qui ont supposé cette extension comme un enfermement conceptuel qui sape l'émergence d'une école de pensée en la matière. Face à une théorisation dans une phase primitive faiblement argumentée, structurellement fragmentée mais essentiellement laissée bannie par les classiques et les néoclassiques, l'économie géographique s'estompe, Benko (2008).

C'est à travers l'économie de développement que le facteur spatial a pris un second souffle.

En effet, la théorie des pôles de croissance a pu mettre en évidence l'importance des choix spatiaux dans l'optimisation de la productivité, (Hirschman et Rothschild, 1973; Hirschman, 1958; Perroux, 1967, 1950). Ce modèle basé sur la densité élevée des activités économiques demeure à nos jours un axe central des politiques façonnées par la Banque mondiale, Banque (2009). L'idée centrale de cette stratégie de développement repose sur le fait que la concentration des activités économiques permet d'accroître la productivité par des externalités liées à la proximité géographique.

Le développement rapide des dogmes néoclassiques a éclipsé les travaux centrés sur le facteur spatial et son rôle dans le processus de développement. Le mérite revient à Paul Krugman qui représente pour certains un second souffle de l'ancienne science régionale de Walter Isard. L'édifice construit par Krugman mêlait en réalité l'apport de la nouvelle théorie de commerce international et les intuitions formulées par Isard. La première modélisation apparue dans *Increasing Returns and Economic Geography* Krugman (1991) constitue la première intégration des économies d'échelle dans une logique géographique. Le développement rapide de ce corpus a permis de mettre en évidence l'existence de nouveaux facteurs de concentration ou de dispersion des activités économiques tels que les coûts de transport, le coût de la main-d'œuvre (nous revenons plus tard sur une analyse détaillée des différentes forces de concentration et les forces de dispersion).

Les grands modèles centrés sur le rôle du facteur spatial dans l'activité économique sont les suivants :

- La théorie de la rente foncière de Von Thünen (2022) qui se focalise sur l'explication de la répartition à l'échelle de l'espace des activités agricoles et l'apparition des zones spécialisées dans la production agricole en fonction de la distance ville marché.
- La théorie de localisation spatiale D'Alfred Weber explique les déterminants de localisation des entreprises industrielles. L'auteur proposait deux arguments : le coût de transport de la matière première et de l'output.
- Les modèles d'Alfred Marshall Marshall (1920) portant sur les districts industriels et la croissance industrielle. Ce modèle vise à expliquer pourquoi les activités économiques tendent-elles à se concentrer dans l'espace ? Marshall introduit la notion des externalités sous forme de backward et de forward linkages afin d'expliquer le processus de concentration.

- Le modèle de [Hotelling \(1931\)](#) ou théorie des aires de marché, basé sur la différenciation spatiale compétitive, il explique comment et pourquoi la configuration de l'espace change t-elle sous l'effet de la concurrence.
- ([Lösch, 1938](#); [CHRISTALLER](#)), quant à eux, développent deux modèles de structuration spatiale, appelés respectivement la théorie de l'équilibre économique spatial et la théorie des liens centraux. Ils introduisent les économies d'échelle comme argument de base pour la formation des espaces urbains.
- La théorie des pôles de croissance de explique la divergence de croissance économique régionale, ([Hirschman et Rothschild, 1973](#); [Perroux, 1967, 1950](#); [Hirschman, 1958](#)). Ils mettaient en évidence la primauté de la polarisation afin d'assurer la convergence vers un même niveau de développement.
- Le modèle d'[Isard \(1954\)](#), une extension des avancées de Perroux et Hirschman, se rapportant aux équilibres économiques spatiaux et la performance régionale.

### 2.6.3 Agglomération et développement économique : les gains prédits par la théorie économique

#### L'apport de la théorie néoclassique

Afin d'expliquer les liens entre agglomération et développement économique, la théorie utilise souvent le concept de causalité réciproque et cumulative et le concept d'économie d'échelle. Ces concepts découlent des travaux fondateurs d'Alfred Marshall portant sur la formation des districts industriels. L'analyse des déterminants de la concentration des activités économiques et la formation des districts industriels constitue le cœur des deux références éminentes d'Alfred Marshall : les principes d'économie politique et *Industry and Trade*. L'auteur montrait en quoi la concentration de l'activité industrielle est un pilier de la productivité croissante par la division de travail. Pour ce faire, l'auteur met l'accent sur deux avantages de la concentration des activités économiques. La première concerne la formation d'un marché d'emploi pour un même type de qualification. Ce marché d'emploi homogène facilite la transmission de l'information et des compétences. Le deuxième avantage est lié à l'interdépendance technique des activités industrielles localisées sur un même espace géographique. Ces avantages sont liés essentielle-

ment aux échanges en amont et en aval du processus de production. Ces échanges nécessitent des transactions, un transfert des compétences et de savoir-faire. Ils forment les conséquences d'économie externe d'agglomération. Marshall fait également allusion aux coûts générés par la recherche d'information. Ces coûts diminuent dans le cas d'une production homogène et dans le cas d'une concentration des activités économiques. L'accroissement de la productivité en fonction de la quantité de facteur utilisé fait écho à la notion d'économie d'échelle.

L'économie d'échelle croissante ou décroissante est définie selon l'impact d'une variation des facteurs de production sur la quantité produite. Dans le cas d'une économie d'échelle externe croissante le doublement des facteurs de production par une firme double sa production totale. L'accroissement de la production plus que proportionnellement à la quantité de facteur de production utilisée découle d'une spécialisation dans une activité économique. D'abord, une spécialisation intra-industrielle de type Marschal-Arrow-Romer telle que la structure proposée par le modèle de Krugman, (Fujita et Thisse, 1997; Krugman, 1991). La deuxième spécialisation est plutôt hétérogène ou économie de Jacobs. Il s'agit d'une concentration caractérisée par une hétérogénéité des activités économiques opérant dans plusieurs secteurs.

Dans le cas d'un rendement d'échelle décroissant, si une firme accroît la quantité de facteur de production utilisée, la production évolue moins proportionnellement que l'augmentation de la quantité d'input. Le rendement d'échelle croissant résulte de la capacité de la firme à s'approprier de l'information. L'économie d'échelle externe repose sur une décomposition du marché en un marché en amont et un marché en aval. Un marché en amont formé par la confrontation de l'offre et la demande de la matière première il génère des backward linkages. Un marché en aval structuré autour de l'offre et la demande des biens finaux procure des forward linkage. Avec, la multiplication des transactions, les liens en amont et en aval se renforcent mutuellement permettant l'extension du marché et du coup une accélération du processus d'agglomération. Le renforcement mutuel entre les deux liens s'effectue par une logique de causalité réciproque ou un feedback positif (Arthur, 1990; Myrdal et Sitohang, 1957). D'un côté, la taille du marché attire des nouveaux investissements. D'un autre côté, l'injection des investissements augmente la taille du marché. Cette chaîne permet un accroissement de la productivité, du marché d'emploi et de la consommation.

### L'apport de la théorie des pôles de croissance

Les travaux de [Perroux \(1950\)](#) et de [Hirschman \(1958\)](#) forment le noyau dur d'une théorie des pôles de croissance. Le modèle proposé repose sur deux économies de performances différentes. Une économie pauvre située dans la périphérie et une économie moderne et performante située dans le centre. Les conséquences de cette configuration diffèrent d'une économie à une autre. En effet, l'économie du centre prospère avec une vitesse plus importante du fait qu'elle est irriguée par une main-d'œuvre et des facteurs de production à faible coût issus de la périphérie. Alors que l'économie de la périphérie évolue lentement, voir même avec un taux de croissance négatif du fait qu'elle est dépourvue de ces facteurs de production. Dans le deuxième cas, le faible coût de production (faible coût de travail et des facteurs de production) incite les opérateurs économiques du centre à migrer vers la périphérie. Ce sont essentiellement ces flux qui sont à l'origine d'un équilibre entre le centre et la périphérie. [Myrdal et Sitohang \(1957\)](#) ne présente pas la même position envers cet équilibre. Pour lui, un troisième cas peut se présenter. Si le centre exploite la situation initiale et favorise l'auto renforcement de sa performance économique, l'écart entre le centre et la périphérie se creuse davantage. L'explication du processus d'auto renforcement repose essentiellement sur les arguments proposés par Marshall.

### L'apport de la théorie des coûts de transaction

Les coûts de transaction couvrent les coûts de recherche ou de circulation d'information, les coûts d'élaboration et de renforcement des contrats, le coût de recherche de nouvelles opportunités, les coûts d'organisation interne, ([Williamson, 1975](#); [Coase, 1952](#)). Plusieurs facteurs influencent la formation de ces coûts. En effet, la langue, le volume des échanges, le manque de confiance, la culture comptent dans la formation de ces coûts. Le changement de l'espace engendre généralement un changement de ces paramètres. L'influence de l'agglomération sur les coûts de transaction peut être de deux formes : les coûts de transaction intermédiaire peuvent être une force de concentration. Alors que des faibles ou des coûts de transaction élevée peuvent impulser une force de dispersion. En effet, [Cappellin \(1988\)](#) montrait que la concentration des petites et moyennes entreprises est prédéterminée par les coûts de transaction. [Courlet \(2002\)](#) montrait que les systèmes productifs localisés réduisent les coûts de transport et les coûts de transaction. La proximité géographique permet non seulement la réduction des coûts de transaction mais aussi la formation des ressources sociales impliquées dans les activités marchandes : il s'agit du capital social.

[Kouadio \(2008\)](#) montrait que dans le cas où les coûts de transaction sont suffisamment élevés, il existe un seul équilibre selon lequel les firmes sont spatialement également réparties. Cependant cet équilibre est sensible à un changement dans les coûts d'échange. Il montrait l'existence d'une relation de type U entre les coûts de transaction et la concentration des activités industrielles. Cette relation est caractérisée par trois phases. Deux phases caractérisées par un processus de concentration stable (quand les coûts de transaction sont élevés ou faibles) séparées par une phase d'instabilité (quand les coûts de transaction sont intermédiaires).

### L'apport de la théorie du capital social

L'intégration des ressources sociales dans la sphère économique s'inscrit dans ce que les économistes appellent "la théorie d'action humaine". Progressivement, les économistes s'orientent vers l'intégration dans l'appareillage conceptuel et technique centré sur des phénomènes purement marchands des éléments adossés à un registre social. Un rapprochement qui repose sur le fait que le comportement des agents économiques dans la sphère marchande n'est qu'une modélisation de ses actions dans la vie sociale, ([Prévost et al., 2011](#)).

([Durlauf, 2004](#)) montrait que le processus d'agglomération et les valeurs sociales sont tenus par une relation de causalité réciproque. C'est-à-dire, les agents économiques ayant des caractères sociaux similaires sont plutôt enclins à se concentrer dans un même espace géographique, d'un côté. De l'autre, l'agglomération renforce les échanges mutuels permettant de développer des ressources sociales sous forme de confiance et de valeurs de solidarité. Le développement de ces ressources facilite les échanges commerciaux. L'accroissement des échanges s'accompagne généralement par la formation de relations privilégiées sous forme de confiance et de connaissance. Le volume des informations véhiculées dans ces réseaux appelé également bonding social capital est considéré comme vecteur de développement régional, ([Callois, 2005](#); [Burt, 1995](#)). La littérature bâtie sur les réseaux sociaux et leurs contributions dans les transactions marchandes est en pleine expansion depuis les années 1990. Après avoir été sous la loupe de plusieurs écoles dont notamment celle du Chicago et de Harvard. Aussitôt dans les coulisses de la Banque mondiale, le capital social finit par s'imposer comme un pilier de la nouvelle idéologie développementaliste véhiculée par les institutions internationales, ([Woolcock, 1998](#); [Coleman, 1994](#); [Putnam, 1993](#); [Putnam, Leonardi et al., 1992](#))

#### 2.6.4 Agglomération et inégalités sous jacentes

La Banque mondiale montrait qu'à l'échelle mondiale et régionale « la terre n'est pas plate », (Banque, 2009, Pg. 33). Cela veut dire qu'il y a une répartition inégale des activités économiques dans l'espace (la moitié de la richesse mondiale provient de 1,5% des terres de la planète). Dans les pays développés, la concentration des activités économiques contribue dans l'amélioration de la performance économique. Alors que dans les pays en voie de développement, l'agglomération des activités économiques est un producteur d'inégalités. Afin d'expliquer le dysfonctionnement de l'économie d'agglomération dans les pays du sud, la Banque s'appuyait sur l'apport de la nouvelle économie géographique.

#### 2.6.5 Les nouvelles théories de l'économie géographique

Les théories de la nouvelle économie géographique se basent sur trois hypothèses : l'existence d'un rendement d'échelle croissant, des effets externes et la structure monopolistique du marché. Ce sont en fait les trois déterminants du processus d'agglomération ainsi que la dynamique des facteurs de production. La première hypothèse explique les échanges intra-sectoriels ainsi que les échanges internationaux même si les deux pays disposent d'une dotation identique en facteur de production, Helpman et Krugman (1987). L'existence des effets externes justifie les Backward and forward linkages qui caractérisent l'amont et l'aval de l'activité industrielle. Ceci permet d'expliquer la concentration dans l'espace. La troisième hypothèse suppose que la concurrence monopolistique favorise les rendements d'échelle croissants. Cela veut dire qu'un cadre monopolistique favorise la spécialisation. La spécialisation favorise, à son tour la concentration des activités économiques. Cette dernière conduit quant à elle à une économie d'échelle croissante, Dixit et Stiglitz (1977).

L'objectif de ce courant est l'explication des déterminants de la concentration spatiale des activités économiques. La répartition spatiale inégale des activités économiques est l'expression d'un déséquilibre entre les forces de concentration et les forces de dispersion (tableau 2.2) , (Krugman, 1998b, 1993, 1991; Fujita, 1999)

Les forces de dispersion incitent les firmes à éparpiller leurs activités économiques afin de satisfaire les demandes de plusieurs marchés loin les uns des autres. Alors que les forces de concentration incitent les firmes à un regroupement spatial afin de tirer avantage des économies d'agglomération. La nouvelle économie géographique accorde un intérêt spécifique sur le coût

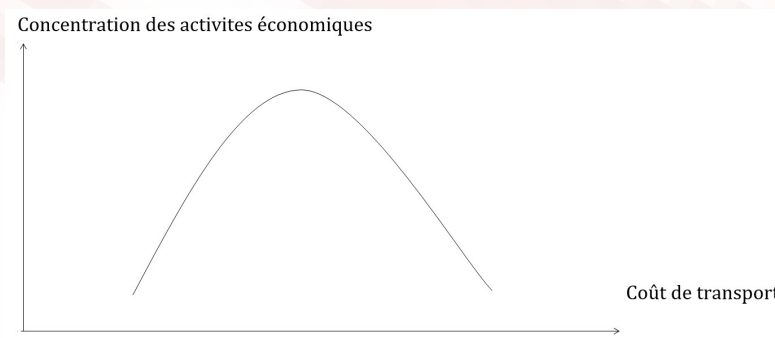
TABLE 2.2 – Les forces de concentration et de dispersion géographiques des activités économiques

Forces centripètes (force de concentration)	Forces centrifuges (de dispersion)
La taille des marchés	Immobilité des facteurs de production
Taille et qualité du marché d'emploi	La rente foncière
Externalités économiques positives	Externalités économiques négatives
Coûts de transport intermédiaire	Coûts de transport faibles ou élevés
Intégration horizontale	Intégration verticale
Hausse des coûts salariaux	Baisse des coûts salariaux
Mauvaise qualité des institutions	Bonne qualité des institutions

Source : Synthèse de l'auteur.

de transport et son rôle dans la concentration ou la dispersion des activités économiques.

FIGURE 2.14 – Variation de la densité des activités économiques en fonction des coûts de transport



Source : Lall *et al.* (2001)

(Fujita et Thisse, 1997, 1996) montraient qu'une firme  $x$ , par sa localisation dans une agglomération, bénéficie d'une information issue d'une autre firme qui est localisée sur le même espace noté  $a(x,y)$ . On note  $f(y)$  la densité des firmes sur cet espace. Le gain total d'information  $A(x)$  et il s'écrit comme suit

$$A(x) = \int a(x,y)f(y)dy \quad (2.1)$$

Chaque entreprise cherche à maximiser la fonction de profit suivante

$$\pi(x) = A(x) - R(x)S_f - W(x)L_f \quad (2.2)$$

Où  $\pi(x)$  le profit,  $A(x)$  le gain informationnel issu de la localisation,  $S_f$  et  $L_f$  étant deux facteurs de production et  $R(x)$  et  $W(x)$  les rentes de ces deux facteurs. On intégrant les coûts de transport, la fonction du profit s'écrit comme suit :

$$\pi(x) = A(x) - R(x)S_f - W(x)L_f - CT(x) \quad (2.3)$$

La variation du coût de transport affecte directement le profit de l'entreprise. Une hausse provoque l'amenuisement du profit alors que sa baisse propulse vers le haut le profit de la firme.

### 2.6.6 La convergence économique

La notion de convergence peut être définie comme un rapprochement entre deux indicateurs. Généralement on désigne par convergence le rapprochement d'un indicateur tel que le PIB par habitant, l'IDH d'un pays pauvre vers le niveau de développement économique ou humain d'un pays développé. Le modèle néoclassique de [Solow \(1956\)](#) prédit que la plupart des pays convergent tôt ou tard vers un même niveau de développement quel que soit la dotation initiale en facteurs de production. Sur un plan empirique la mesure de la convergence repose sur la notion de  $\beta$ -convergence. La  $\beta$ -convergence désigne le cas où le PIB par habitant d'un pays pauvre évolue avec une vitesse plus élevée que dans un pays développé. Deux cas se présentent la  $\beta$ -convergence absolue et la  $\beta$ -convergence relative. Le premier cas se réalise du moment où le rattrapage se fait indépendamment des conditions initiales. Dans le deuxième cas, la convergence est au contraire conditionnée par la situation initiale. La deuxième mesure du rattrapage repose sur la notion de  $\sigma$ -convergence. Il y a une  $\sigma$ -convergence du moment que la dispersion d'une variable se réduit au fil du temps. C'est-à-dire que la variance inter-pays d'une variable tend vers zéro.

Les déterminants du rattrapage diffèrent d'un courant théorique à un autre. En effet, le modèle néoclassique de Solow-Swan supposait que la convergence est prédéterminé tantôt par des facteurs endogènes tels que les investissements et la dotation initiale en capital physique, la taille de la population active, tantôt par des facteurs exogènes tels que le progrès technique. La théorie de croissance endogène met en évidence le rôle des facteurs tels que la politique économique, le capital humain, les innovations, le progrès technique (facteur endogène). La théorie néo-institutionnelle définit les institutions, la protection des droits de propriété, la bonne circulation de l'information comme les principaux déterminants d'une croissance économique durable.

### 2.6.7 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons développé les arguments théoriques pour un développement économique basé sur la polarisation des activités économiques. La synthèse théorique portant sur les gains issue de l'agglomération offre un éclairage sur les effets de ce levier sur le développement économique. Elle permet de comprendre les causes premières d'une divergence en termes de développement économique. Par ailleurs, les régions ayant une densité économique élevée ont tendance à s'enrichir plus rapidement que les autres. La dotation initiale en facteur de production et la dynamique initiale de la croissance économique de chaque région joue un rôle déterminant dans la convergence économique.

Les dynamiques initiales ont tendance à se renforcer sous l'effet des externalités de l'économie d'agglomération (causalité réciproque, externalités, etc.) et par les économies d'échelle favorables. Tout changement des dotations initiales et tout changement des mécanismes de transfert conduit inéluctablement à des trajectoires divergentes. Cette grille théorique permet également d'identifier non seulement les gagnants (dans les cas d'un équilibre entre les forces de concentration et les forces de dispersion) mais aussi les perdants dans le cas d'un déséquilibre. La théorie prédit également les mécanismes adéquats permettant d'accélérer le processus de convergence. En effet, s'appuyant sur les liens entre qualité des incitations économiques et la productivité des entreprises, on peut orienter les firmes vers les régions pauvres. En s'appuyant sur les liens entre l'infrastructure de transport et la productivité des entreprises, on peut amorcer la dispersion des activités économiques par la réduction des coûts de transport. En s'appuyant sur le rôle de la qualité de capital humain et la convergence, on peut orienter les investissements en éducation et la recherche pour le développement des régions retardataires. Ceci permet d'accélérer la croissance économique par l'impulsion d'une convergence économique plus rapide.

Notre objectif dans la section empirique ne se limite pas à étudier les mécanismes de convergence à l'œuvre mais aussi de tester les hypothèses théoriques par une étude des répercussions de la polarisation économique ou l'économie d'agglomération sur le niveau de développement régional en Tunisie.

## 2.7 Analyse empirique

### 2.7.1 Une analyse des coefficients de corrélation spatiale

L'intégration progressive du facteur spatial dans le socle théorique va de paire avec la spatiation de certains instruments empiriques. En effet, les hypothèses supposant que les données spatiales en coupes transversales sont systématiquement indépendantes sont rarement validées. L'avènement des modèles économétriques et de la statistique spatiale vise à prendre en considération l'hypothèse suivante : l'hétérogénéité spatiale liée à la différenciation des variables et des comportements dans l'espace peut soulever l'existence des corrélations spatiales. Le mérite revient à Cliff A. D. et Ord J. K. qui ont publié en 1973 un état de l'art en matière de la statistique et l'économétrie spatiale. Avec le développement rapide des théories de sciences régionales dans les années 1970, un développement rapide des tests et des instruments classés sur ce versant a été entrepris.

L'objectif de cette section est d'étudier les interactions entre certaines observations géographiques. Plus précisément, dévoiler le signe des corrélations entre le niveau de développement des gouvernorats du littoral et les gouvernorats profonds. Les mesures d'auto-corrélation permettent de dévoiler la dépendance spatiale entre les valeurs d'une même variable mesurant le niveau de développement de chaque observation géographique. Pour cela, nous calculons l'indice de Moran ayant la structure suivante :

Équation 1

$$I_{Moran} = \frac{n}{\sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n W_{ij}} \cdot \frac{\sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n (x_i - \bar{x})(x_j - \bar{x})}{\sum_{i=1}^n (x_i - \bar{x})^2} \quad (2.4)$$

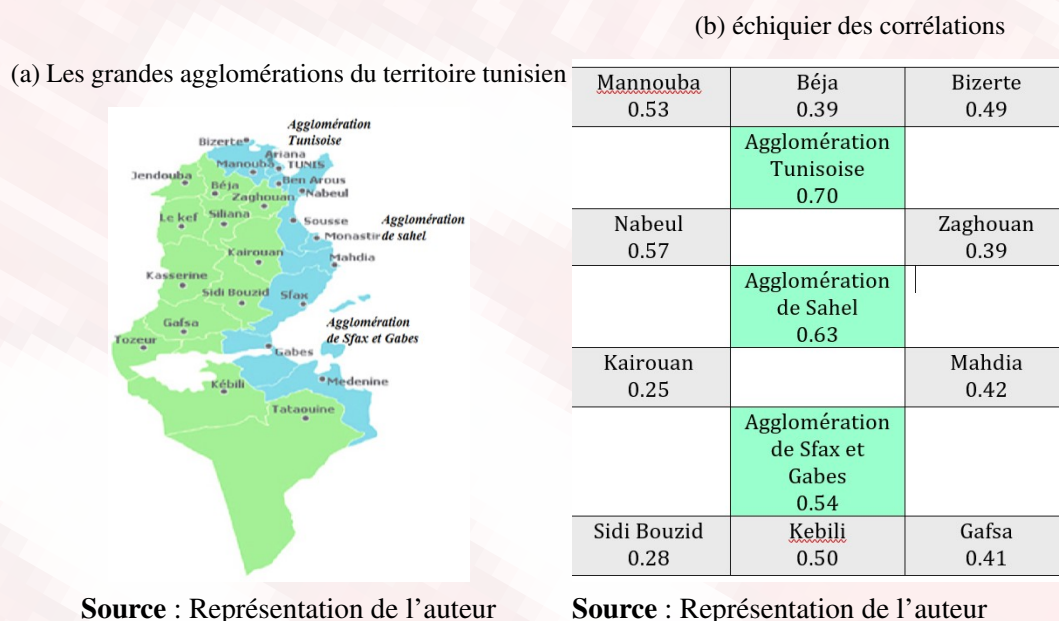
Avec

1.  $i$  et  $j$  deux localisations géographiques,  $n$  : nombre d'unités spatiales,
2.  $x_i$  est la valeur de la variable dans l'unité  $i$ ,
3.  $x_j$  est la valeur de la variable dans l'unité  $j$  et  $w_{ij}$  est une matrice d'interaction spatiale formée selon les distances, les frontières et la contiguïté entre deux observations.

Nous calculons l'indice de Moran sur deux niveaux : la corrélation verticale (selon la carte

2.15 (a) entre le niveau de développement dans grandes agglomérations (la capitale, Sousse et le pôle de Sfax et Gabes) et le reste des gouvernorats côtiers. Ceci permet de vérifier s'il y a une circulation verticale de la richesse tout au long de la bande côtière. Le deuxième niveau consiste à mesurer la corrélation entre les grandes agglomérations et les gouvernorats profonds (corrélation horizontale). Ce deuxième niveau permet de dévoiler les transferts horizontaux de la richesse. Les deux niveaux se trouvent compilés dans le tableau 2.15, (b) .

FIGURE 2.15 – Indice de corrélation spatiale



La carte 2.16 (b) représente les résultats du test de Moran pour la variable niveaux de développement régional. La valeur de l'indice de développement régional présente un signe positif quand on mesure la corrélation entre le niveau de développement des gouvernorats côtiers (couleur bleu foncé). En allant vers l'ouest, son signe devient négatif. La distribution spatiale de cet indice sur la carte montre l'absence d'une corrélation spatiale horizontale entre les gouvernorats côtiers et les gouvernorats profonds. La propagation de la richesse des grandes agglomérations vers le reste du territoire se fait graduellement et ne couvre qu'une mince bande limitrophe des zones de concentration économique. Ce résultat prouve que la concentration économique était touchait seulement les gouvernorats côtiers au détriment des gouvernorats profonds

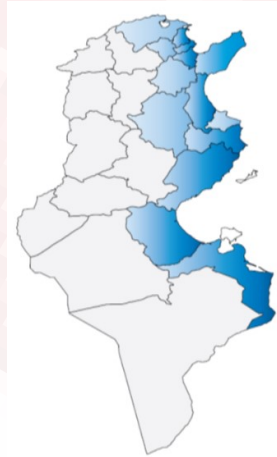
FIGURE 2.16 – Indice de corrélation spatiale

(a) Indice de développement régional

Gouvernorat	IDR	Gouvernorat	IDR
Tunis	0,76	Kasserine	0,16
Ariana	0,69	Sidi Bouzid	0,28
Ben Arous	0,66	Sousse	0,62
Manouba	0,53	Monastir	0,64
Nabeul	0,57	Mahdia	0,42
Zaghouan	0,39	Sfax	0,56
Bizerte	0,49	Gafsa	0,41
Beja	0,39	Tozeur	0,51
Jendouba	0,31	Kebeli	0,5
Le Kef	0,4	Gabes	0,53
Siliana	0,36	Mednine	0,5
Kairouan	0,25	Tataouine	0,55

Source : Ministère de développement régional et de planification, 2012

(b) Degré de corrélation spatiale



Source : Représentation de l'auteur

## 2.7.2 Ouverture commerciale et inégalités : un traitement économétrique par un modèle VAR structurel

### Étapes méthodologiques

Rappelons que l'objectif central de cette section est l'étude d'impact de l'ouverture commerciale sur les disparités géographiques en Tunisie. Un tel objectif suppose le développement d'un modèle de type vecteur autorégressif VAR de retard (P). L'approche VAR repose sur l'hypothèse selon laquelle le comportement dynamique d'une variable est étroitement dépendant à son historique et l'historique des variables explicatives. Avant l'estimation de ce modèle, il est nécessaire au préalable d'analyser le comportement naturel et les tendances des données via quelques tests statistiques. Le premier vise la mesure de la stationnarité de chaque variable à travers le test de Dickey-Fuller. Ce test permet de distinguer entre une hypothèse  $H_0$  selon laquelle la variable est stationnaire contre une hypothèse  $H_1$  selon laquelle la variable est non stationnaire. La non stationnarité d'une variable implique son intégration sous forme d'un taux de croissance dans le modèle. En pratique, la deuxième étape consiste à déterminer le nombre de retards retenus pour le modèle. Elle repose sur deux techniques : Soit, fixer au préalable un retard élevé ( $P = 12$  pour des données mensuelles ou un  $P = 4$  pour des données annuelles ou trimestrielles) puis procéder par tâtonnement, soit entreprendre l'estimation des critères d'informations Akaike et Schwarz, Akaike (1969) avec des retards différents. On retient le nombre de retards qui minimisent ces critères

### Structure de modèle

Nous considérons un vecteur  $z_t = f(INEG_t \text{ et } OPENEK_t)$  qui capte les informations sur l'évolution des deux variables  $OPENEK_t$  et  $INEG_t$ . La représentation VAR (P) (vecteur auto-régressif) de  $z_t$  est la suivante :  $\Gamma_0 z_t = \Gamma_1(L)z_t + \varepsilon_t$  avec  $\Gamma_1(L) = \sum_{i=1}^m \Gamma_{1i} L^i$

Équation 1

$$BX_t = \varphi_0 + \sum_{i=1}^p \varphi_i X_{t-i} + \varepsilon_t \quad (2.5)$$

$$INEG_t = \alpha_0 + \sum_{i=1}^p \beta_i INEG_{t-i} + \sum_{i=1}^p \lambda_i PIB_{t-i} + \sum_{i=1}^p \delta_i INST_{t-i} + \sum_{i=1}^p \rho_i OPEN_{t-i} + \sum_{i=1}^p \varphi_i EDUC_{t-i} + \varepsilon_t \quad (2.6)$$

Avec

- La variable PIB représente le produit intérieur brut réel par habitant à l'année t : Institut national de statistique de Tunisie.
- La variable INST mesure la qualité des institutions à l'année t. Indicateur de gouvernance de la Banque mondiale (Indice de Kaufman)
- La variable INEG mesure les inégalités à l'année t (mesuré par l'indice de Theil). Indice d'inégalité, calculé par [Zidi \(2013\)](#) sur la base de la consommation d'électricité de chaque gouvernorat. Indice de GINI : Indice d'inégalité, Calculé par [Zidi \(2013\)](#) sur la base de la consommation d'électricité de chaque gouvernorat.
- La variable EDUC mesure le niveau d'éducation (la part de la population ayant subi des études secondaires). Institut national de statistique de Tunisie
- La variable OPENEK mesure le degré d'ouverture économique. T la période retenue de 1999 jusqu'à 2012). Pen World Table.
- $\alpha, \beta, \lambda, \rho, \delta, \varphi$ , une matrice à estimer.
- $\varepsilon_t$  est un bruit blanc.

### La stationnarité des variables : le test de Dickey Fuller

Avant d'estimer les paramètres du modèle, il convient d'analyser le comportement naturel des séries temporelles du fait que les variables économiques, institutionnelles et des inégalités

sont rarement des réalisations de processus stationnaire. Cela revient à étudier le comportement de leurs caractéristiques stochastiques (espérance et variance) dans le temps. Si les deux paramètres se trouvent modifiés dans le temps, la série est non stationnaire. Dans le cas inverse, la série est stationnaire. Pour notre analyse, nous allons utiliser le test de *Dickey-Fuller*. C'est un instrument qui nous permet de vérifier la stationnarité ou non d'une série temporelle par l'analyse des comportements déterministes ou stochastique de son espérance et sa variance. Nous appliquons par ailleurs le test de Dickey Fuller augmenté. Il s'agit de tester l'hypothèse nulle  $H_0$  : la variable Y a une racine unitaire, du coup, elle est non stationnaire contre une hypothèse alternative  $H_1$  : la variable (Y) est stationnaire. Pour construire le test, Dickey et Fuller construisaient les trois modèles suivants :  $Y_t$ ,  $t = 1, 2, 3, \text{etc.}$

Équation 1

$$Y_t = \varphi Y_{t-1} + \varepsilon_t \quad (2.7)$$

constante ni tendance déterministe, la variable dépend uniquement de son passé, (None).

Équation 1

$$Y_t = \alpha + \varphi Y_{t-1} + \varepsilon_t \quad (2.8)$$

La variable dépend de son passé avec constante sans tendance déterministe, (intercept).

Équation 1

$$Y_t = \alpha + \beta_t + \varphi Y_{t-1} + \varepsilon_t \quad (2.9)$$

La série dépend de son passé, une constante et une tendance déterministe, (trend et intercept).

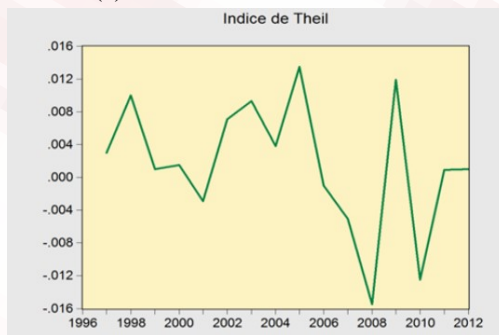
L'arbitrage entre les trois cas est dicté par l'allure graphique de chaque variable. Si la variable suit une tendance haussière le test de Dickey Fuller se base sur le modèle 3. Si l'allure graphique oscille autour de l'axe de l'abscisse, le test se base sur le modèle 1. Si l'allure graphique de cette variable oscille autour d'une constante, le modèle 2 est le plus adéquat pour le test de stationnarité. Empiriquement, l'arbitrage entre  $H_0$  et  $H_0$  dépend de la valeur de t-statistique par rapport à sa valeur critique.

Si la valeur calculée de la t-statistique est supérieure à la valeur critique, on accepte l'hypothèse nulle de non stationnarité.

Si la valeur calculée de la t-statistique est inférieure à la valeur critique, on rejette l'hypothèse nulle de non stationnarité. Elle dépend également de la valeur de la probabilité. Si la prob  $> 0.05$ ,  $H_0$  est vérifiée. Si le prob  $< 0.05$  rejet de  $H_1$ .

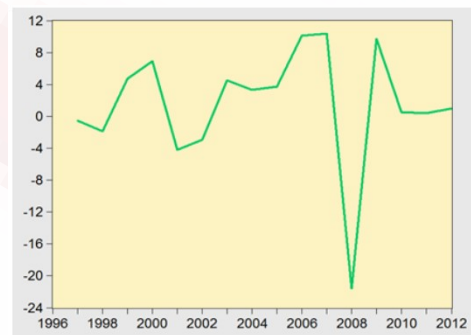
Les résultats du test présentés dans le tableau 2.3 montrent que toutes les variables sont non stationnaires. En effet, dans tous les cas la valeur de la probabilité est supérieure à 0.05, le t statistique  $>$  t critique (Le t critique retenu au seuil de 5%. Afin de pallier la non stationnarité des variables, on les intègre dans le modèle sous la forme d'un taux de croissance calculé pour chaque variable (Y) .

(a) Indice de Theil stationnaire



Source : Représentation de l'auteur

(b) La variable OPENEK stationnaire



Source : Représentation de l'auteur

### Estimations

Dans le modèle [2.6.1.] nous utilisons la variable Voice and Accountability pour mesurer la qualité des institutions. Dans le modèle [2.6.2.] nous utilisons la variable qualité de régulation pour mesurer la qualité du facteur institutionnel.

TABLE 2.3 – Test de stationnarité (Test de Dickey-Fuller Augmenté) et décision

Variables	Probabilité	t-Statistique	valeur critique	Décision
<b>Variables Institutionnelles</b>				
Regulatory Quality	0.143	- 1.402	-2.717 * -1.964 ** -1.605 ***	Variable non stationnaire
Voice and Accountability	0.425	- 0.637	-2.717 * -1.964 ** -1.605 ***	Variable non stationnaire
<b>Variables économiques</b>				
PIB	0.279	- 2.616	-4.800 * -3.7911 ** -3.342 ***	Variable non stationnaire
Education	0.789	-1.489	-4.667 * -3.733 ** -3.310 ***	Variable non stationnaire
OPEN	0.84	0.621	-2.717 * -1.964 ** -1.605 ***	Variable non stationnaire
<b>Variables d'inégalités</b>				
Indice de Theil	0.862	0.732	-2.717 * -1.964 ** -1.605 ***	Variable non stationnaire
Indice de Gini	0.9531	1.408	-2.717 * -1.964 ** -1.605 ***	Variable non stationnaire

Significatif \*) Au seuil de 1%. \*\*) Au seuil de 5%. \*\*\*) Au seuil de 10%.

Source : Calculs de l'auteur.

TABLE 2.4 – Résultats des estimations du modèle [2.6.]

Variable dépendante	Modèle [2.6.2.]	Modèle [2.6.2.]
Indice d'inégalité		
C	0.003 [ 0.360]	0.011 [1.893] **
<i>INEG</i> <sub>-1</sub>	0.325 [ 0.714]	0.738 [ 2.850] **
<i>INEG</i> <sub>-2</sub>	0.585 [1.042]	1.117 [3.608] **
<i>VA</i> <sub>-1</sub>	0.009 [ 0.75]	
<i>VA</i> <sub>-2</sub>	0.008 [ 0.26]	
<i>RQ</i> <sub>-1</sub>		0.018 [ 0.678]
<i>VA</i> <sub>-1</sub>		0.086 [ 2.78] **
<i>PIB</i> <sub>-1</sub>	5.36E-06 [ 0.187]	-3.84E-05 [-1.54]
<i>PIB</i> <sub>-2</sub>	-5.18E-06 [-0.168]	1.34E-05 [ 0.776]
<i>EDUC</i> <sub>-1</sub>	-0.0001 [-0.08]	-0.001 [-2.16] **
<i>EDUC</i> <sub>-2</sub>	-0.0004 [-0.389]	0.0003 [ 0.548]
<i>OPENEK</i> <sub>-1</sub>	0.0010 [2.972] **	0.0011 [6.225] **
<i>OPENEK</i> <sub>-1</sub>	-0.0001 [-0.21] **	3.29E-05 [ 0.100]
R-squared	0.8074	0.9651
Adj. R-squared	0.166327	0.791086

\*) 1%. \*\*) 5 %, \*\*\*) 10 %.

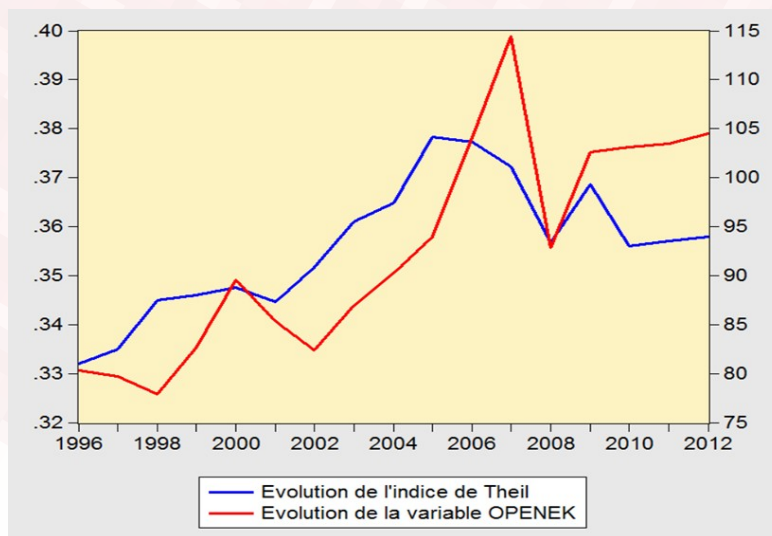
Source : Calculs de l'auteur.

Le traitement économétrique laisse penser que la dynamique des inégalités est prédéterminée par son historique, la variable éducation et l'ouverture commerciale. On remarque que toutes ces variables disposent d'un coefficient statistiquement significatif au seuil de 5%, du fait que le t de Student estimé est supérieur à la valeur tabulée. Cependant, lorsqu'on prend les variables séparément les signes de corrélation diffèrent d'une variable à une autre. Le premier résultat significatif au seuil de 5% est l'effet positif de l'ouverture économique sur l'inégalité. Il en ré-

sulte qu'une augmentation de l'ouverture économique fait augmenter les inégalités régionales. Cependant, l'impact reste faible à court et à long terme (modèle [2.6.1.] et modèle [2.6.2.]).

Ce résultat peut être démontré par l'analyse des tendances graphiques. En effet, l'augmentation de l'indice OPENEK est suivie d'une augmentation progressive de l'indice de Theil.

FIGURE 2.18 – Le tendance graphique de l'indice de Theil et la variable OPENEK.



Source : Représentation de l'auteur

## 2.8 Conclusion

L'analyse des grands moments du modèle de développement économique tunisien valide l'hypothèse émise par la nouvelle économie géographique selon laquelle les dotations initiales, l'histoire et la géographie expliquent en grande partie les divergences interrégionales. En effet, cette analyse montre également que certaines politiques de développement étaient incompatibles avec le contexte socioéconomique de la Tunisie. Elles ont contribué à l'élargissement du clivage entre la Tunisie littorale et la Tunisie profonde (tableau2.8).

Il en ressort également que les tendances haussières des inégalités prouvent que les mécanismes de rattrapage déployés n'étaient pas en mesure d'assurer la convergence de la Tunisie littorale et la Tunisie profonde vers un même niveau de développement humain.

Au delà du fait que les mécanismes déployés sont des producteurs des inégalités, à l'échelle macroéconomique, l'intégration économique et la polarisation des activités économiques ont certainement contribué dans la stabilisation du taux de croissance économique. Cependant, la question qui se pose à ce niveau : est ce que la croissance économique ruisselle toutes les couches sociales ? Ainsi, selon la répartition des fruits de la croissance, ce dernier peut être à son tour un pourvoyeur des inégalités dans le cas où elle ruisselle que les riches. Dans le chapitre suivant nous essayons d'analyser les finalités de la croissance économique dans le contexte tunisien.

---

---

## CHAPITRE 3

---

# CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET INÉGALITÉS : LES LIENS THÉORIQUES ET VALIDATION EMPIRIQUE

### 3.1 Introduction

Deux croyances ont guidé les travaux des économistes sur la dynamique des inégalités et de la croissance économique. D'abord, [Kuznets et Jenks \(1953\)](#) a cru que le processus de développement économique est associé inéluctablement à trois dynamiques différentes des inégalités. La première phase de décollage économique exerce un effet accélérateur sur les inégalités. Il expliquait l'accroissement des inégalités par une migration de la main-d'œuvre des zones traditionnellement agricoles caractérisées par une faible productivité marginale et des faibles taux de salaire vers des pôles industrialisés fortement productifs, hautement rémunérateurs. Les inégalités en termes de revenu dans les deux zones provoquent l'appauvrissement de la population rurale contre l'enrichissement de la population urbaine, ([Barrios et Strobl, 2009](#); [Weede et Tiefenbach, 1981](#); [Knight, 1976](#); [Robinson, 1976](#); [Ahluwalia et al., 1976](#); [Paukert, 1973](#); [Kuznets, 1963](#)). A long terme, les

taux de croissance élevés exercent un effet ralentisseur sur la dynamique des inégalités. En effet, les inégalités devraient se réduire mécaniquement par le jeu d'une distribution naturelle. Cette réduction est expliquée par des arrangements institutionnels entre la sphère politique et la sphère sociale permettant un partage équitable de la richesse, (Kuznets, 1963; Kuznets et Jenks, 1953). Entre les deux, il ya un intervalle dans lequel la dynamique des inégalités est stable : c'est la fameuse dynamique en "U inversée".

La deuxième vision suppose que les inégalités ne suivent pas les mêmes tendances au cours des différentes phases de développement économique. Les ambiguïtés résident dans la phase où le taux de croissance économique converge vers un équilibre stable. A ce moment, les disparités doivent s'estomper selon le théorème de Kuznets. En revanche, selon la deuxième vision les inégalités convergent aussi vers un équilibre stable : d'où le caractère définitif des inégalités. Les travaux empirique sur la dynamique des inégalités intra-régionales dans des pays en voie de développement ont définitivement porté le coup fatal à la dynamique en U inversé, (Korzeniewicz et Moran, 2005; Deininger et Squire, 1998; Bruno, Ravallion *et al.*, 1998; Deininger et Squire, 1996; Anand et Kanbur, 1993a).

Sur un plan empirique, la grande masse des travaux s'accordent sur l'idée selon laquelle les inégalités de revenus, l'asymétrie du patrimoine et la concentration de la richesse nuisent gravement à la croissance économique, (Stiglitz, 2012; Aghion, Caroli *et al.*, 1999; Alesina et Rodrik, 1994; Hibbs *et al.*, 1973). A l'exact opposé de cette première perception, une deuxième vision stipule que les inégalités peuvent favoriser la croissance économique, (Barro, 2000, 1999; Forbes, 2000; Galor et Tsiddon, 1997; Kaldor, 1955). Le signe de corrélation entre la croissance et les inégalités semble prédéterminé par le niveau de développement initial de chaque pays. Par ailleurs, (Castelló-Climent, 2010; Barro, 1999, 2000), montrent que les inégalités et la croissance sont positivement corrélées dans le cas d'une économie riche. Ils sont négativement corrélés dans le cas d'une économie pauvre. Nous synthétisons ces différents effets dans le schéma et les tableaux suivants :

Nous allons passer en revue les arguments de chaque vision. L'écrémage de la théorie économique montre que les voies par lesquelles les inégalités affectent la croissance économique peuvent être structurées en trois thèses :

- Les inégalités déstabilisent le marché des capitaux. Les imperfections du marché des capitaux sapent l'accroissement des investissements. L'affaiblissement des investissements

réduit la performance économique.

- Les inégalités nuisent à la qualité du capital humain. La théorie de la croissance endogène stipule que la détérioration du capital humain sape la performance économique.
- Les inégalités affectent la qualité des institutions économiques et politiques. La théorie néo-institutionnelle suppose que la détérioration de la qualité des institutions freine le taux de croissance économique.

## 3.2 Revue de littérature théorique

### 3.2.1 Les impacts des inégalités sur la croissance économique : liens théoriques et évidence empirique

Inégalités, Investissements et croissance économique : les imperfections du marché des capitaux

Le rôle des investissements publics et privés resurgit périodiquement suite à des périodes de récession économique. Théoriquement, l'importance des investissements repose sur la logique keynésienne selon laquelle les investissements doivent exercer un effet d'expansion sur la demande globale. Keynes établit une relation étroite entre la production, les investissements et le revenu. Tout ralentissement des investissements provoque la réduction de la productivité et la production totale. La baisse de la production se traduit par la baisse de la part distribuée aux consommateurs. Par ailleurs, l'accroissement de la production totale est essentiellement déterminé par l'investissement public ou privé. Les investissements ont également un effet significatif sur les grandes variables macroéconomiques. Par la création de nouveaux emplois, ils stimulent le marché de l'emploi et concourent ainsi à la résorption du chômage. Ils améliorent la productivité des entreprises notamment sur le marché mondial. Les investissements favorisent aussi la circulation des biens, de la main-d'œuvre et de l'information, ([Mondiale, 1994](#); [Mankiw, Romer et al., 1992](#); [Barro et al., 1991](#)). Sur un plan empirique, les travaux réalisés sur la base des données de panel ou en coupes transversales montrent un effet positif des investissements privés et publics sur la croissance économique. [Khan et Kumar \(1997\)](#) utilisaient un panel de 95 pays entre 1970 et 1990 corroborent cet état de fait établissant l'existence de cette corrélation positive. Les travaux de [Ramirez et Nazmi \(2003\)](#) testant l'impact des investissements sur la croissance économique dans les pays sud-américains confortent, à leur tour, la robustesse du lien investissement et croissance économique.

Il existe plusieurs sources de financement des investissements. En effet, les aides étrangères (surtout pour financer les investissements publics), l'épargne ou l'autofinancement, l'emprunt ou le recours au marché des capitaux forment les principales sources de financement. L'accès au marché des crédits dépendra de la distribution des revenus et des actifs à la disposition du demandeur de crédit. Piketty montrait l'existence d'une relation étroite entre les taux d'intérêt du marché des crédits et la distribution des revenus, [Piketty \(1997\)](#). Il existe pour chaque taux d'intérêt une seule situation d'équilibre de distribution des revenus. En effet, les taux d'intérêt élevés freinent l'investissement et au-delà l'accumulation du capital. [Barro \(2000\)](#), montrait que les imperfections du marché des crédits réduisent les retombées économiques des investissements et ce pour deux causes. L'une suppose que la population à faible revenu n'a plus accès à ce marché ce qui freine l'accumulation de capital. La deuxième, les retombées économiques des investissements ne sont pas égales avec la marge, ce qui réduit la productivité totale. Les distorsions du marché des capitaux n'affectent pas uniquement l'accumulation du capital physique mais également la qualité du capital humain. Dans le cas d'un accès limité au marché des crédits, les pauvres ont tendance à renoncer aux investissements dans le capital humain qui offre des rendements élevés.

Les inégalités alimentent les distorsions sociales sous forme de revendications récurrentes et des révolutions émergentes. L'instabilité sociale freine l'investissement en capital physique et humain, [Alesina et Perotti \(1996\)](#). Le ralentissement des investissements fait propulser les taux de chômage et réduit la productivité. [Murphy, Shleifer et al. \(1989\)](#) supposaient que la distribution inégale de la richesse empêche la classe moyenne d'accroître sa propre demande. Par la suite une distribution égalitaire des revenus permet d'accroître la consommation et le pouvoir d'achat de toute la population. Un accroissement de la demande stimule l'investissement qui exerce, à son tour, un effet d'expansion sur la croissance économique.

#### Inégalités, capital humain et croissance économique : apport de la théorie de la croissance endogène

Contrairement au modèle néoclassique de Solow-Swan, la théorie de la croissance endogène prédit que le processus d'accumulation de capital n'est pas prédéterminé par des facteurs exogènes et il n'est plus assujéti à la loi des rendements décroissants. La croissance économique est déterminée par des facteurs endogènes. Elle peut être soutenable grâce à des biens intermédiaires qui permettent une amélioration permanente de la productivité du capital : il s'agit du capital humain et des politiques en faveur de la recherche et du développement (RD). Le progrès

technique n'est plus donc "une manne qui tombe du ciel" selon le modèle de Solow, mais plutôt un facteur endogène prédéterminé par une politique incitative en direction de la promotion de l'innovation et l'encouragement de la recherche-développement (RD), ([Aghion et Howitt, 1990](#); [Romer, 1990](#)). Cette politique permet aussi la protection des innovations afin d'améliorer ses retombées économique.

Dans des pays stigmatisés par les inégalités, les politiques de transfert sous formes d'aides directes, de services d'éducation et de santé réduisent la motivation des travailleurs. La baisse de la productivité du capital humain réduit la productivité et la production totale. En outre, les inégalités des revenus limitent l'accès à des formations hautement qualifiées. L'écart de formation creuse davantage les inégalités de revenu entre une main-d'œuvre hautement qualifiée et une autre faiblement qualifiée.

#### Inégalités, Institutions et croissance économique : apport de la théorie néo institutionnelle

Le grand résultat des travaux classés comme néo-institutionnaliste suppose que les institutions économiques, politiques et sociales comptent dans le processus de développement économique, ([North, 2012](#); [North et al., 1990](#); [Hoff et Stiglitz, 2004](#); [Ménard, 2003](#); [Sokoloff et Stanley, 2000](#); [Acemoglu, Johnson et al., 2003](#)), etc. Les travaux réalisés sur la base de données transversales et de données de panel apportent une solide validation empirique de l'influence du facteur institutionnel sur le processus de développement économique, ([Acemoglu, Johnson et al., 2002](#); [Aron, 2000](#)). Dans les travaux empiriques également, les économistes sont persuadés de la présence d'une relation de causalité réciproque entre la croissance économique et la qualité des institutions.

L'appareillage conceptuel proposé par [Davis, North et al. \(1971\)](#) distingue « l'environnement institutionnel » des « arrangements institutionnels ». Cette décomposition fait ressortir le fait que les institutions opèrent simultanément à l'échelle macroéconomique (environnement institutionnel) et à l'échelle microéconomique (arrangements institutionnels). A l'échelle microéconomique, les "bonnes" institutions assurent la protection des droits de propriété privée contre l'expropriation vis-à-vis des autres agents économiques. Une bonne protection des droits de propriété permet un développement des investissements privés. Les bonnes institutions réduisent également l'asymétrie de l'information, l'incertitude et elles favorisent la neutralisation des conflits sociaux. Elles réduisent également les coûts de transaction et protègent les contrats leurs offrant une exécution adéquate, ([North et al., 1990](#); [North, 1989](#); [Williamson, 1979](#)). A l'échelle

macro-économique, les institutions définissent les règles du jeu économique, la nature du modèle économique. Elles contribuent à la distribution des richesses. En effet, elles assurent une distribution égalitaire des revenus alors que les mauvaises institutions sont plutôt propices à la concentration de la richesse entre les mains d'une minorité, [Chong et Gradstein \(2007\)](#).

La contribution du facteur institutionnel dans la répartition de la richesse fait écho à son rôle dans la production des inégalités. Nous développons les arguments justifiant une telle relation. Théoriquement, quatre approches permettent de définir la qualité des institutions des droits de propriété. La première est une approche économique. Elle prédit que les institutions de droits de propriété sont bonnes si les bénéfices et les ressources qui résultent de leur existence excèdent les coûts de leur création. La deuxième est une approche culturelle. Les tenants de cette approche supposent que les institutions forment une cristallisation des croyances, des idéologies et des valeurs communes d'une société, [North \(2012\)](#). Par ailleurs, la qualité de ces institutions est pré-déterminée par la qualité de ces valeurs communes. La troisième est une approche historique. Les tenants de cette approche supposent que la qualité des institutions est déterminée par des trajectoires historiques. Cette idée fait écho à la notion de dépendance des sentiers développée par les néo-institutionnalistes historiens, ([North, 2012](#); [Acemoglu, 2003](#); [Acemoglu, Johnson et al., 2001](#)). La dernière est une approche politique. En effet, les institutions reflètent les choix d'une classe politique. Cette dernière choisit les nouvelles institutions qui permettent de maximiser non seulement les gains de l'ensemble de la société mais surtout leurs propres intérêts, ([Easton, 1958, 1975](#)). Définies comme un équilibre de Nash, les travaux utilisant la théorie des jeux stipule qu'une institution est un équilibre. Cela veut dire qu'elle garantit les intérêts de tous les agents économiques qui participent au jeu. La règle étant que l'accroissement du profit d'un agent réduit automatiquement les gains d'un autre agent. Les voies par lesquelles les inégalités affectent la qualité des institutions sont multiples. D'abord, les inégalités altèrent la fonction régulatrice des institutions. En effet, les institutions sont des règles qui organisent le jeu économique, politique et social selon la définition proposée par [North et al. \(1990\)](#). Cependant, dans une société inégalitaire, les inégalités facilitent l'achat des exemptions fiscales et du pouvoir de décision à l'Etat. Cette voie favorise la propagation de la corruption dans le système politique, [Stiglitz \(2012\)](#). Les inégalités constituent une menace potentielle aux droits de propriété qui garantissent les intérêts des opérateurs économiques, [Barro \(2000\)](#). La faible protection des droits de propriété sape le développement des investissements qui impacte, de son côté, négativement la production totale.

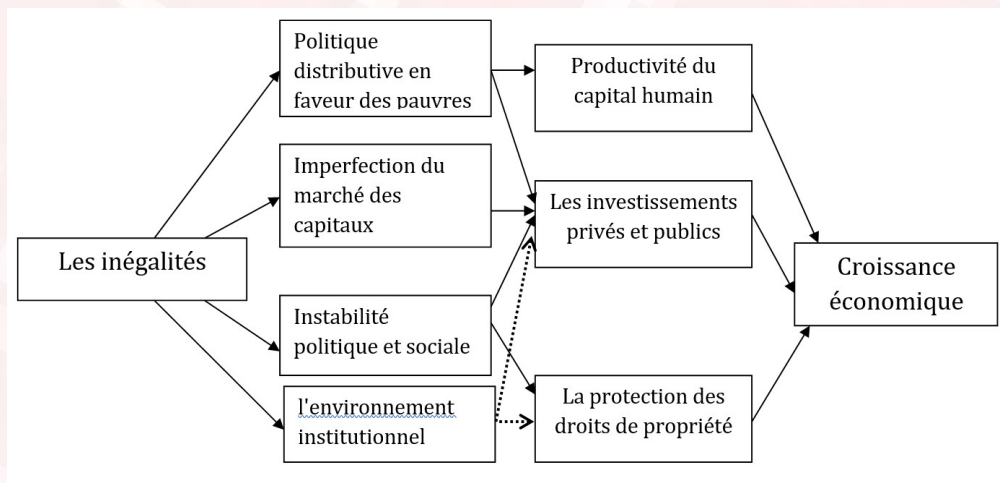
L'approche historique et l'approche politique de la qualité des institutions fournissent

également un éclairage sur les liens entre inégalités et la qualité des institutions. En effet, une distribution inégalitaire du pouvoir dans un système politique facilite l'émergence des nouvelles institutions biaisées en faveur des agents les plus forts politiquement et financièrement. L'émergence des groupes et des lobbies dotés d'un pouvoir inégal au sein de la sphère politique influe simultanément sur la qualité des institutions politiques et économiques, (North, 2012; Laffont et Tirole, 1991). Dans cette perspective, North (2012) montrait que les inégalités en termes de pouvoir contribuent dans la formation d'un environnement institutionnel biaisé en faveur des lobbies ou des groupes de pression. Les analyses centrées sur les manières par lesquelles les ressources sont distribuées dans une société fragmentée en groupes ou en coalitions constituent la question centrale de plusieurs travaux théoriques, Acemoglu (1995). Basées sur un jeu dynamique d'un problème de gestion des ressources communes, certains travaux étudiaient l'impact des intérêts divergents de différentes coalitions sur la croissance économique. Plus précisément, comment le comportement opportuniste des certaines coalitions permet d'extraire la rente d'une manière légale ou illégale des autres agents qui en sont les vrais attributaires. Directement, ce résultat ne soulève pas un lien entre les inégalités et la distribution du pouvoir entre les différentes coalitions. Cependant, quand on suppose que la répartition inégale du pouvoir entre les coalitions constitue une menace potentielle aux droits de propriété, on comprend comment les inégalités du pouvoir entre les groupes (associés généralement à des inégalités économiques et financières) affectent la croissance économique. Les inégalités affectent également la formation du système politique. Dans un système démocratique, une voie est équivalente à un vote. Alors que dans une économie inégalitaire, une voie est équivalente à un dollar. Ce déséquilibre altère la légitimité et la qualité des institutions politiques et ébranle à long terme la démocratie, Stiglitz (2012).

A l'exact opposé de la première perception selon laquelle les inégalités nuisent à la croissance économique, certains travaux supposent l'existence d'une corrélation positive entre les inégalités et la croissance économique. Cette relation repose sur l'idée selon laquelle la concentration de la richesse permet d'accroître les investissements alors que sa dispersion réduit la capacité d'investir. Les inégalités permettent de concentrer la richesse chez les opérateurs riches. Cette concentration augmente la propension à épargner chez cette couche qui stimule, à son tour, le processus d'accumulation. D'une manière générale, on peut synthétiser l'ensemble de ces effets par le diagramme suivant :

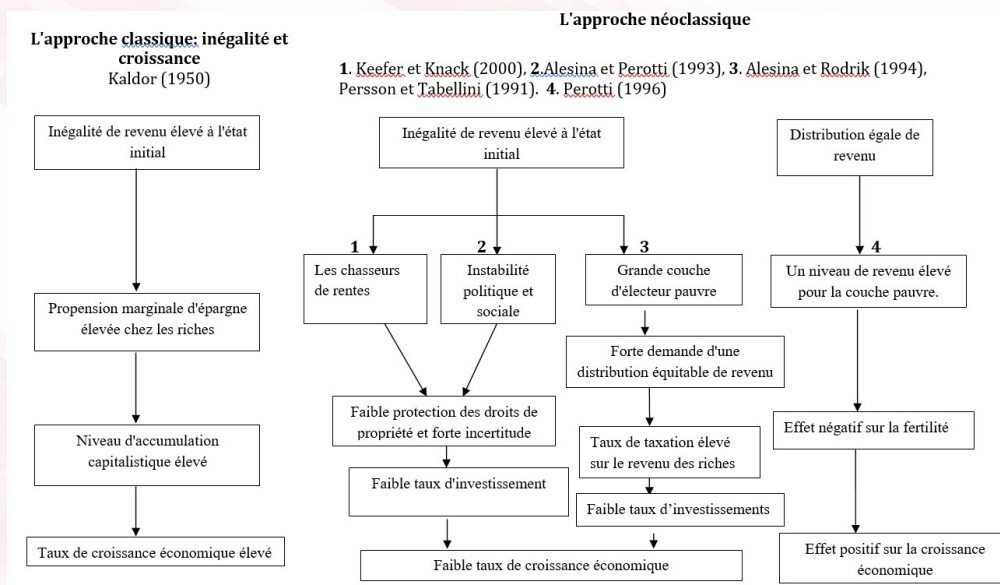
1. **Persson et Tabellini (1991)** Inégalités et croissance économique : le rôle des politiques de distribution et des institutions politiques. Les auteurs utilisaient un modèle d'équi-

FIGURE 3.1 – Les liens théoriques entre inégalités et croissance économique.



Source : Synthèse de l'auteur

FIGURE 3.2 – Inégalités et croissance : synthèse théorique



Source : Thorbecke et Charumilind (2002).

libre politico-économique. Il s'agit de mesurer l'impact des paramètres structurels (inflation, éducation.etc.), la qualité des institutions politiques et la performance économique à l'instant T0 sur le taux de croissance à l'instant Tn. Le modèle repose sur la théorie de croissance endogène et la théorie de la politique endogène. Théoriquement, les inégalités exercent un effet négatif sur la croissance par l'intermédiaire de la qualité des institu-

tions. L'augmentation unitaire des inégalités fait baisser le taux de croissance économique de 0.5%. Une politique de distribution modifie à long terme la répartition du pouvoir dans la sphère politique.

2. Dans la contribution de **Benabou (1996)**, la méthodologie empirique s'inspire simultanément sur le dilemme du prisonnier et sur un modèle de maximisation d'utilité. Les résultats sont les suivants : la détérioration de la stabilité sociale et le résultat d'un accroissement des inégalités de revenu. L'instabilité politique et la faible protection des droits de propriété réduit les investissements et altère la performance économique : les inégalités alimentent les troubles sociaux. Du coup, l'instabilité sociale menace les droits de propriété. La faible protection des droits de propriété provoque un faible taux d'investissement public et privé. Tous cela débouche sur un faible taux de croissance économique.
3. **Alesina et Perotti (1996)** utilisent un modèle d'équation simultanée : une première teste l'effet de la croissance économique, de la stabilité politique et du capital humain sur le taux d'investissement. La deuxième équation teste l'effet du taux d'investissement, du taux de scolarisation sur l'indice d'instabilité politique. Les grands résultats sont : Les inégalités et la croissance sont inversement corrélées. Les inégalités alimentent l'instabilité sociale. Un environnement social instable freine les investissements. La réduction du taux d'investissement altère la productivité et la croissance économique.
4. **Barro (2000)** développait une étude basée sur :
  - Un modèle de croissance néoclassique.
  - Un traitement économétrique des données de panel afin de dévoiler les déterminants du taux de croissance du PIB, les déterminants du taux d'investissement, l'impact des inégalités sur l'investissement et la croissance économique et les déterminants des inégalités.les résultats :
  - Les inégalités freinent le taux de croissance économique dans les pays pauvres en revanche elles stimulent la croissance dans les pays riches.
  - L'accroissement des dépenses publiques et l'adoption d'une politique distributive de la richesse ont des effets négatifs sur la croissance économique
  - La croissance est positivement corrélée avec le taux d'investissement, le taux de scolarisation, indice rule of law . En revanche, elle négativement corrélée avec le taux

d'inflation, les dépenses publiques / PIB, l'accroissement démographique.

— Un effet positif et significatif de l'ouverture commerciale sur les inégalités.

5. **Rubin et Segal (2015)** Analyse de la dualité inégalités et croissance : la sensibilité des riches à une variation du taux de croissance économique aux Etats-Unis. l'analyse empirique repose sur : une régression économétrique avec un modèle à équations simultanées. La première équation mesure l'impact de la croissance économique sur les inégalités. La deuxième analyse le sens inverse. Les grands résultats sont :

— Relation positive entre la croissance et les inégalités.

— Le revenu des riches est plus sensible à une variation du taux de croissance économique que le revenu des pauvres.

— Les riches tirent plus de revenu de la croissance économique que de la productivité du travail. La part la plus importante des revenus des riches découle de la distribution des primes et des dividendes.

### 3.3 Les impacts de la croissance économique sur les inégalités : liens théoriques et évidence empirique

#### 3.3.1 Introduction

Selon les théories économiques classiques et néoclassiques, la croissance économique sert pour l'essentiel à la rémunération des facteurs de production et l'accumulation des profits. Alors que les anciennes et les nouvelles théories de développement supposent que la croissance économique constitue un fer de lance du processus de développement. C'est dans l'ensemble une thèse défendue non seulement par la recherche fondamentale et les institutions internationales mais surtout par la sphère politique. A titre d'illustration, le président américain John F. Kennedy affirmait que la croissance économique est la marée montante qui soulève tous les bateaux.

Dans l'ordre des choses, l'analyse des finalités de la croissance dans la théorie classique et néoclassique fait écho à la notion de distribution des ressources économiques. Une notion qui chapote trois champs théoriques : la théorie des salaires, la théorie de la rente et la théorie de l'intérêt. Chez les classiques, la notion de distribution des ressources économiques plonge ses racines dans la théorie ricardienne. Elle stipule que la répartition des ressources économiques entre les trois agents économiques est une fonction de la quantité du travail fourni par les tra-

vailleurs et le stock du capital physique détenu par les propriétaires. Le revenu des travailleurs est défini par la quantité du travail fourni. Alors que, le revenu des propriétaires et des capitalistes est équivalent respectivement à la rente foncière et aux gains qui rémunèrent la propriété du capital.

L'analyse néoclassique de la distribution découle des travaux de [Clark \(1899\)](#). Le raffinement de la théorie de Clark débouche sur un théorème central dans la microéconomie : en concurrence parfaite, la rémunération des facteurs de production doit être égale à leur productivité marginale. A l'échelle macroéconomique, l'allocation des ressources économiques est guidée par les modèles théoriques à l'œuvre. Les premiers modèles néoclassiques de Solow-Swan mettaient l'accent sur le rôle du capital physique dans le processus de développement économique. Ces modèles ont orienté les politiques de développement vers une allocation de la grande part du surplus vers l'investissement en infrastructure et en capital physique. L'avènement de la théorie de croissance endogène et son apport sur les déterminants du progrès technique (le capital humain, les innovations et la recherche et de développement) a contrebalancé le poids des rémunérations en faveur du capital humain hautement qualifié.

Les travaux classés comme néo-institutionnalistes convergent sur une idée fondamentale. Le retard de développement n'a pas que des causes purement économiques, il a aussi des explications non économiques adossées à un registre socioculturel. En effet, la qualité des institutions et des règles qui régissent la sphère économique et politique peuvent former un frein du développement. Dans ce sens, la Banque mondiale et le FMI préconisent depuis les réformes de seconde génération une réallocation d'une part des ressources vers l'entretien et le renforcement du capital institutionnel. Cependant, le décalage temporel entre l'investissement dans cette forme de capital et l'amélioration de la productivité retarde les efforts en la matière.

La finalité de la croissance économique constitue également une question centrale dans les anciennes et les nouvelles théories de développement. L'importance de la croissance économique réside dans la définition du développement proposée par François Perroux. L'auteur supposait que le développement est une série de transformations mentales et sociales permettant à une population de faire accroître durablement son produit réel global, [Perroux \(1967\)](#). Afin de converger vers un niveau de développement stable, Walt Rostow stipulait que le processus de développement passe par une série de transformations de la sphère économique. Dans les nouvelles théories de développement basées sur une coalition entre l'éthique et l'économie sous l'impulsion des travaux fondateurs d'Amartya Sen, la dimension économique demeure une pièce

centrale dans le processus de développement. En effet, l'amélioration des conditions de vie d'un individu, première cible du développement, repose sur trois dimensions indissociables fortement dépendantes : l'éducation, la santé et le revenu, (Ranis, Stewart *et al.*, 2000; Mondiale, 1994).

La distribution des ressources économiques est assurée par deux mécanismes : le marché et les transferts étatiques de nature directe ou indirecte (services de santé, éducation et infrastructure). Ces modes d'allocation ont été forgés suite à un rapprochement entre les dogmes néoclassiques et la théorie de développement d'un côté et l'avènement de la théorie de croissance endogène, de l'autre côté.

Avec du recul, les fondements de la théorie de développement des années 1940-50 reposaient sur une double démarcation : d'un côté, vis-à-vis des fondements des gains à l'échange et la vertu du marché, de l'autre vis-à-vis des dogmes keynésiens inaptes à résoudre les problèmes économiques des pays en voie de développement, Herrera (2005). Le courant développementaliste est né suite à une prise de conscience du retard de développement enregistré par les pays qui croulent dans une trappe de pauvreté. Cependant, le développement rapide des dogmes néoclassiques a, non seulement freiné l'avènement d'une théorie de développement, mais aussi et surtout l'a transformée en une de ses variantes. D'où le dilemme d'apparition et de disparition reconnu par la plupart des spécialistes de la profession. Sans prétendre nullement à l'exhaustivité, le noyau dur de la doctrine néoclassique repose sur le modèle walrasien de l'équilibre général des marchés. La scientificité découle d'une lourde modélisation mathématique des comportements individuels des agents économiques (cadrée par une série d'hypothèses telles que l'atomicité, la rationalité, etc.) permettant de comprendre les mécanismes de coordination entre eux. Ces modes de coordination n'obéissent pas uniquement aux préférences des agents économiques mais aussi aux caractéristiques du marché. Le rapprochement entre la théorie de développement et des analyses néoclassiques remonte à la fin des années 1970, quand les institutions de Bretton Woods ont massivement décliné les modèles d'équilibre général calculable afin d'argumenter les politiques de développement véhiculées dans les pays ébranlés par la crise de la dette, (Bayoudh, 2012; Mondiale, 1994). Ces modèles ont servi pour montrer l'impact des chocs structurels, plus précisément, les effets des politiques économiques fortement recommandées aux pays en voie de développement. Suite à ce rapprochement avec la théorie néoclassique, le noyau dur des théories de développement, en l'occurrence les méthodes et les manières par lesquelles peut-on extraire les pays sous développés de la trappe de pauvreté, s'est éparpillé dans d'autres champs théoriques (économie industrielle, théorie de commerce international, etc.). Toutefois, ce rapprochement a propulsé le marché comme un mécanisme optimal par excellence de distribution

de fruits de croissance. Une interprétation de ce résultat fait écho au principe de Trickle-Down ou l'effet de ruissellement. La croissance alimente d'abord les riches, mais d'un jour à un autre elle finit par faire tache d'huile et impacter positivement les pauvres, ([Solow, 1956](#); [Rosenstein-Rodan, 1943](#)).

En prenant à contre pied les intuitions antiétatistes néolibérales, la théorie de croissance endogène suppose que dans une économie de marché, l'Etat doit intervenir pour accélérer le taux de croissance dans un premier temps et assurer sa durabilité dans un deuxième temps. Soucieuse d'expliquer les trous noirs du modèle de Solow matérialisées par l'ignorance des sources du progrès technique, les modèles de la croissance endogène étaient la voie royale pour intégrer la dimension humaine dans la littérature néoclassique. L'appareillage conceptuel et la modélisation lourdement mathématisée et développée par [Romer \(1986\)](#) et [Lucas Jr \(1988\)](#) débouche sur divers résultats. D'abord, le progrès technique est un déterminant endogène dans le processus de développement économique. Ensuite, le progrès technique n'est pas un cadeau qui tombe du ciel, il est plutôt déterminé par le capital humain, les innovations, la recherche et le développement et les politiques en faveur d'une amélioration de sa qualité. En outre, la convergence des taux de croissance économique vers un état stationnaire ne peut se faire spontanément. C'est essentiellement l'Etat par ses politiques économiques qui doit assurer sa stabilité. Enfin, l'épanouissement de la théorie de croissance endogène a également déplacé le débat vers la question « de l'immixtion de l'Etat dans l'allocation des ressources économiques », [Herrera \(2005\)](#).

Empiriquement, la décomposition des effets de la croissance et la manière de distribution des fruits repose sur plusieurs techniques. Dans la théorie néoclassique, la répartition des rémunérations entre le capital et le travail peut être évaluée par des comptes de surplus : « La méthode consiste à décomposer la croissance de la valeur ajoutée entre ce qui est lié à l'accumulation de facteurs de production supplémentaires (créations d'emplois salariés ou indépendants, investissements) et ce qui est lié aux gains de productivité », [Lalanne, Pionnier et al. \(2009\)](#). Les nouvelles théories de développement évaluent la distribution des fruits de la croissance par son effet sur les taux de pauvreté. Si la croissance économique permet la réduction des taux de pauvreté, dans ce cas elle est une croissance pro-pauvre. Elle permet par la suite une réduction des taux des inégalités entre les riches et les pauvres. Dans le deuxième cas, elle est une croissance anti-pauvre. Elle permet donc un élargissement du fossé entre les riches et les pauvres.

Cette revue de la littérature met au devant de la scène la place de l'analyse des finalités de la croissance économique dans les théories économiques. Il s'est avéré également qu'à l'opposé

des dogmes de la doxa libérale du Trickle-Down, les fruits de la croissance économique peuvent être définitivement captés par les riches. En suivant le fil directeur de cette thèse, nous centrons l'analyse sur les effets de la croissance économique sur les inégalités. Pour cela, nous choisissons la littérature développée autour de la notion de croissance pro-pauvre comme référentiel théorique.

### 3.3.2 Conceptualisation de la croissance pro-pauvre

Afin de clarifier la notion de croissance pro-pauvre, nous proposons de partir d'un dilemme proposé par [Ravallion et Chen \(2003\)](#). Il montrait qu'une amélioration de 1% du revenu par habitant peut générer une réduction substantielle de l'incidence de la pauvreté de l'ordre de 4% comme elle peut être inférieure à 1

A priori, il existe une croissance appauvrissante ou anti-pauvres et une croissance pro-pauvres, [Bhagwati \(1988\)](#). Apparue au milieu des années 1990, la croissance pro-pauvre est proposée comme une solution aux modèles de croissance générant une lente réduction des taux de pauvreté. La croissance pro-pauvres est définie comme une croissance qui bénéficie aux pauvres plus qu'aux riches. Selon les paramètres intégrés dans sa mesure, la croissance pro-pauvre peut être absolue ou relative. La première catégorie est une croissance qui propulse vers le haut le revenu des pauvres indépendamment des inégalités. La deuxième est une croissance qui tire le revenu des pauvres. Cette amélioration va de pair avec une réduction des inégalités sociales, [Kakwani \(2001\)](#). La réduction des taux de pauvreté passe donc par une amélioration du revenu et une réduction des inégalités.

Malgré le fait que la pauvreté apparaisse d'une manière explicite dans les objectifs du millénaire comme le premier problème à combattre, les trois concepts sont souvent considérés comme des concepts interactifs et inter-explicatifs. Avec une moindre importance, le problème des inégalités surtout de genre soulève la question de mise en place des mécanismes adéquats pour endiguer les formes de ségrégation qui frappe les femmes plus que les hommes. En effet, [Cling, De Vreyer et al. \(2003\)](#) supposaient que la réduction des taux de pauvreté passe par une réduction des inégalités.

### 3.3.3 La littérature sur les méthodes de mesure de la croissance pro-pauvres

#### La courbe d'incidence de la croissance

La littérature autour de la notion de croissance pro-pauvre ne cesse de s'élargir. Sur un plan empirique, plusieurs techniques ont été développées afin de mesurer si la croissance est pro-pauvres ou non. En effet, [Ravallion et Chen \(2003\)](#) ont développé la courbe d'incidence de la croissance (CIC). Estimée sur la base des micro-données de dépenses des ménages, la CIC mesure entre deux périodes le taux de croissance de la consommation pour chaque centile de répartition des dépenses. La courbe représente sur l'axe des abscisses les centiles de population (classée de 1 à 100 selon le niveau de consommation ou de revenu). En ordonnée, le taux de croissance de la consommation par tête d'habitant du centile correspondant. L'arbitrage se fait selon le signe des taux de croissance : si elle est positive, la croissance est pro-pauvre en termes absolue. Si elle est négative la croissance est anti-pauvres ([Boulila, Gabsi et Haddar, etc.](#)). Le taux de croissance pro-pauvres se mesure comme suit :

$$TCPP = \int_0^H g_1(p) dp / H \quad (3.1)$$

avec  $g_t(p)$  le taux de croissance de la consommation réelle par habitant pour le centile  $p$  de la répartition et  $H$  le taux de pauvreté initial).

#### Indice de croissance pro-pauvre

[Kakwani \(2000\)](#) proposait une mesure des taux de croissance pro-pauvre de la manière suivante. Soit variation des incidences de la pauvreté suite à une variation des taux de croissance économique de 1

$$\sigma = \sigma_g + \sigma_l \quad (3.2)$$

Avec  $\sigma_g$  est la variation des taux de pauvreté suite à une variation de taux de croissance avec un effet d'inégalité nul.  $\sigma_l$  est la variation de l'incidence de pauvreté suite à une variation des inégalités en absence d'un effet de croissance.

L'indice de croissance pro-pauvre prend la forme suivante :

$$\Phi = \sigma / \sigma_g \quad (3.3)$$

L'arbitrage se base sur le signe de  $\Phi$  : Si  $\Phi \geq 1$  donc  $\sigma_l < 0$  la croissance est fortement pro-pauvres.

Si  $\Phi < 0$  la croissance est anti-pauvres.

Si  $0 < \Phi < 1$  il s'agit d'une croissance faiblement pro-pauvres :

1. Si  $0 < \Phi < 0.33$  la croissance est faiblement pro-pauvres.
2. Si  $0.33 < \Phi < 0.66$  la croissance est modérément pro-pauvres.
3. Si  $0.66 < \Phi < 1$  la croissance est pro-pauvres.

[Kakwani \(2001\)](#) proposaient un indice de croissance pro-pauvre sous la forme suivante :

$$\Phi = \frac{\Delta P}{FR} = \frac{FR+FI}{FR} \quad (3.4)$$

$\Phi$  représente l'indice de la croissance pro-pauvre, P la variation de la pauvreté suite à une variation du revenu ou la consommation entre deux moments. FR est le facteur revenu et FI le facteur inégalité.

#### Élasticité totale de la pauvreté à la croissance

L'élasticité pauvreté de la croissance mesure la sensibilité de la pauvreté suite à une variation de la croissance. Une grande élasticité montre que la politique de croissance adoptée est plus efficace pour réduire les taux de pauvreté à cause d'un faible niveau d'inégalité. Au contraire, une faible élasticité prouve qu'une variation du taux de croissance n'affecte pas directement la pauvreté suite à une grande inégalité. ([Kakwani, 2001, 2000, 1993](#)) proposaient une mesure de l'élasticité totale de la pauvreté à la croissance de la manière suivante :

$$\delta = \gamma + \sigma k \quad (3.5)$$

Avec  $\gamma$  l'élasticité croissance de la pauvreté : mesure la sensibilité de la pauvreté suite à une variation de la croissance de 1

Le taux de croissance équivalent de pauvreté (TCEP)

Le TCEP ( $Y^*$ ) est le produit de l'indice de croissance pro-pauvres  $\Phi$  et le taux de croissance de revenu moyen :

$$Y^* = \Phi \gamma \quad (3.6)$$

$$Y^* = \frac{\sigma}{\sigma_g} \gamma = \frac{\sigma_g + \sigma_l}{\sigma_g} \gamma \quad (3.7)$$

1. Si  $Y^* < 0$  la croissance est anti-pauvre.
2. Si  $0 < Y^* < \gamma$  la croissance est de type Trickle down.
3. Si  $Y^* \geq \gamma$  la croissance est pro-pauvre.

Une approche multidimensionnelle basée sur l'ICBE

Le passage d'une mesure unidimensionnelle basée sur une approche monétaire de la pauvreté à une approche multidimensionnelle basée sur l'approche de capability selon l'acceptation de Amartya Sen constitue un champ fertile pour alimenter la mesure de la croissance pro-pauvre. En effet, la courbe d'incidence de la croissance construite initialement sur la base de l'indice de consommation réelle est bâtie sur la base de pourcentage d'individus des plus pauvres aux plus riches selon l'indice composite de bien-être par ménage, (Elkhider, El Bouhadi *et al.*, 2009; Ayadi, El Lahga *et al.*, 2007). La mesure du bien-être repose sur la moyenne de K indicateurs primaires qui reflètent les conditions et la qualité de vie des ménages. L'idée de base est d'agréger un indice composite comme la moyenne les indicateurs primaires. L'ICBE s'écrit sous la forme suivante :

$$ICBE = \sum_{j=1}^k \gamma_j I_{ij} \quad (3.8)$$

Avec  $I_{ij}$  est l'indicateur primaire  $j = (1...k)$  pour le ménage  $i (i=1...n)$ .  $\gamma_j$  une pondération de l'indicateur  $I_{ij}$  dans la formule de l'ICBE.

## Le calcul des élasticités

Kakwani, Son *et al.* (2003) proposait une mesure de l'impact de la croissance sur les inégalités basée sur le calcul des élasticités. La logique de cette approche repose sur une mesure de la sensibilité de la pauvreté suite à un changement des revenus et des inégalités. Selon la même référence, la mesure de la pauvreté est définie par trois paramètres : le seuil de la pauvreté, le revenu moyen per capita et l'inégalité de revenu.

Pour mesurer la sensibilité de la pauvreté aux variations de la croissance et la variation de distribution il va falloir au préalable fixer un seuil de pauvreté fixe. Dans ce cas, la variation de la pauvreté est expliquée par deux éléments : la variation de la croissance si on neutralise l'impact des dépenses (ou effet de la croissance) d'un côté. De l'autre, l'impact de la variation de distribution de la dépense par habitant dans le cas où la dépense moyenne est fixe (effet d'inégalités). Les deux éléments peuvent être combinés dans l'expression suivante :

$$d\theta = \left(\frac{\delta\theta}{\delta\mu}\right) d\mu + \sum \left(\frac{\delta\theta}{\delta m_i}\right) dm_i \quad (3.9)$$

Avec :

1.  $\left(\frac{\delta\theta}{\delta\mu}\right) d\mu$  mesure l'impact de la croissance si l'effet de la distribution de revenu est fixe (effet de la croissance).
2.  $\sum \left(\frac{\delta\theta}{\delta m_i}\right) dm_i$  mesure l'effet de la variation de distribution de revenu dans le cas où le revenu moyen reste inchangé (ou effet d'inégalités). Si la croissance économique est positive l'effet de la croissance (premier terme) est négatif et vice versa. Si la distribution de revenu est pro-pauvre, le deuxième terme est négatif. Si la distribution est pro-riche le deuxième terme est positif.

Empiriquement, l'effet de la croissance et l'effet de la distribution peuvent être évalués de la manière suivante. On associe d'abord à l'incidence de pauvreté  $P_0$  une élasticité par rapport à la croissance définie de la manière suivante :

$$\sigma p_0 = \left( \frac{\delta p_0}{\delta \mu} \right) \left( \frac{\mu}{P_0} \right) = -\frac{zf(z)}{P_0} < 0 \quad (3.10)$$

La fonction  $f(z)$  renvoie sur la distribution des revenus ou des dépenses par habitant. L'élasticité  $\sigma p_0 < 0$  mesure la sensibilité de pourcentage de la population pauvre suite à une variation de revenu ou dépense de 1% par rapport à la valeur moyenne  $\mu$  en gardant une distribution constante.

On généralisant le calcul d'élasticité par rapport à une variation de revenu ou de dépense on obtient l'expression suivante :

$$\sigma p_\alpha = \left( \frac{\delta p_\alpha}{\delta \mu} \right) \left( \frac{\mu}{P_\alpha} \right) = -\alpha(P_{\alpha-1} - P_\alpha) / P_\alpha < 0 \quad (3.11)$$

Le deuxième terme de l'équation 3.11 mesure la sensibilité des taux de pauvreté à une variation des inégalités. Pour le calculé il faut d'abord étudier le comportement des inégalités. Kakwani considère que la courbe de Lorenz qui mesure les inégalités, se déplace suivant la valeur d'un paramètre et la fonction suivante :

$$L^*(p) = L(p) - \lambda[p - L(p)] \quad (3.12)$$

Avec  $L^*(p)$  qui mesure les dépenses réelles par habitant,  $p$  la taille de la population,  $\lambda$  une variation proportionnelle à une mesure d'inégalités (indice de Gini ou indice de Theil).

L'élasticité de pauvreté  $P$  (pour une valeur de  $\alpha=0$ ) suite à une variation de la distribution de revenu ou des dépenses s'écrit sous la forme suivante :

$$\varepsilon_{p\alpha} = \sigma_{p\alpha} + [(\alpha_{\alpha-1}) / zP_\alpha] \quad (3.13)$$

A partir des deux élasticités, on peut définir un taux marginal de substitution sous la forme suivante :

$$TMS = -\varepsilon_{p\alpha} / \sigma_{p\alpha} \quad (3.14)$$

### 3.3.4 Mesure de la pauvreté

La littérature propose plusieurs mesures de la pauvreté. Parmi ces indices on trouve les indice de pauvreté de Watts [Watts \(1969\)](#), l'indice de Foster, [Foster, Greer et al. \(1984\)](#) et l'indice de Clark, [Clark, Hemming et al. \(1981\)](#). Pour notre analyse calculons la pauvreté en utilisant l'indice FGT ayant la forme suivante :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z-y_i}{z} \right)^{\alpha} \quad (3.15)$$

Avec  $n$  la taille de la population,  $q$  le nombre des agents pauvres,  $\alpha$  un paramètre d'aversi-  
on pour la pauvreté,  $z$  un seuil de pauvreté,  $y_i$  le bien-être d'un agent  $i$ . Selon la valeur  
de trois cas se présentent :

- Si  $\alpha = 0$ ,  $P_0 = \frac{q}{n}$  Incidence ou ratio de pauvreté
- Si  $\alpha = 1$ ,  $P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z-y_i}{z} \right)$  Mesure la magnitude de la pauvreté. Autrement  
l'écart qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté.
- Si  $\alpha = 2$ ,  $P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z-y_i}{z} \right)^2$  Mesure la dispersion ou l'écart entre les pauvres.

### 3.3.5 Analyse de la croissance pro-pauvre en Tunisie : revue de littérature empi- rique

Sur un plan empirique, il apparait que plusieurs travaux se sont intéressés à l'analyse des  
impacts de la croissance économique sur les disparités géographiques et la pauvreté dans le  
contexte tunisien. Il faut signaler que sur le plan méthodologique la quasi-totalité des travaux  
ont eu recours à la courbe d'incidence de la croissance développée par [Ravallion et Chen \(2003\)](#)  
et la décomposition de [Datt et Ravallion \(1992\)](#).

Dans la première période, la plupart des travaux convergent sur le fait que la croissance éco-  
nomique est pro-pauvre. En effet, [Ayadi, El Lahga et al. \(2007\)](#) montraient par la décomposition  
de Datt-Ravallion que la croissance économique a joué un rôle important dans la réduction de la  
pauvreté : elle était constamment pro-pauvre. Cependant, à l'exception des années quatre-vingt  
pendant lesquelles le recul des disparités a contribué à la réduction de la pauvreté, l'incidence  
des inégalités sur la dynamique de la pauvreté est non significative.

L'analyse développée par [Sboui \(2009\)](#) aboutit aux mêmes résultats. En utilisant une décom-  
position de la variation de la pauvreté imputée tantôt à une contribution de croissance tantôt à  
un effet de la redistribution, il montrait que le recul de la pauvreté est principalement expliqué

par l'amélioration du taux de croissance. Cependant, ses résultats diffèrent d'une période à une autre. Par ailleurs, la différence entre les inégalités dans le milieu rural et le milieu urbain rend la croissance tantôt pro-pauvres tantôt anti-pauvres « Les riches bénéficient, proportionnellement, plus que les pauvres des fruits de la croissance », [Sboui \(2009\)](#). Dans la perspective d'analyser l'évolution de la pauvreté et les inégalités en Tunisie par une double approche monétaire et non monétaire, les résultats de [Ayadi, El Lahga et al. \(2007\)](#) montraient un net recul de l'incidence de pauvreté et de l'indice de Gini. Ce résultat montre que la croissance est pro-pauvre. La même conclusion a été soulevée par une étude publiée par la Banque africaine de développement. En effet, la croissance économique entre 1995 et 2005 est constamment pro-pauvres du fait de sa contribution dans la réduction de l'incidence de la pauvreté absolue.

### 3.4 Analyse empirique : performance de la croissance économique tunisienne et analyse de la courbe d'incidence de la croissance

A long terme (1960-2010), le PIB par tête a connu une amélioration permanente. Cette évolution a permis à la Tunisie d'occuper une place avancée en termes de performance économique dans la région MENA. Cependant, cette amélioration cache une fluctuation des taux de croissance économique (voir chap.2). L'instabilité des taux de croissance s'explique essentiellement par la sensibilité de ses secteurs clés aux chocs exogènes (le secteur touristique et le secteur agricole). La Banque mondiale expliquait l'instabilité des taux de croissance par le fait que l'économie tunisienne est coincée par des activités à faible productivité. Un résultat prouvé par la décomposition de la croissance économique tunisienne selon le changement du taux de l'emploi, le changement dans la productivité de travail et le changement de la structure démographique. Cette décomposition soulève des différences dans la contribution de chaque élément. En effet, le changement démographique contribue à concurrence d'environ 23% dans la croissance économique, alors que le taux d'emploi contribue pour 10% de la croissance, [Mondiale \(2014\)](#).

Dans notre contexte, les finalités de la croissance économique tunisienne vont être examinées par l'analyse de l'incidence de la croissance développée par [\(Ravallion et Chen, 2003\)](#). La méthodologie obéit à deux axiomes imposés au préalable. D'un côté, Il s'agit d'étudier l'impact de la variation du revenu ou de consommation sur l'incidence de la pauvreté. Si l'indice de croissance pro-pauvre est positif ceci signifie qu'il ya une réduction de pauvreté, ce qui permet de conclure que la croissance est pro-pauvre. A l'opposé, si l'indice de croissance pro-pauvre est négatif, la croissance est anti-pauvre. D'un autre côté, la mesure du taux de pauvreté doit

suivre les axiomes de mesure de la pauvreté formulée par Amartya Sen. La courbe d'incidence de la croissance représente le taux de la croissance de la consommation par tête d'habitant de chaque centile. Plus précisément, sur l'axe des abscisses la courbe présente les centiles de la population classés de 1 à 100 selon le niveau de la consommation. Sur l'axe des ordonnées, le taux de croissance de la consommation par tête d'habitant à chaque centile correspondant. La courbe est représentée entre deux périodes initiales et finales. Entre les deux périodes, l'équation de la courbe s'écrit sous la forme suivante :

$$CIC_p = \left( \frac{y_t(p)}{y_{t-1}(p)} \right) - 1 \quad (3.16)$$

Avec  $CIC_p$  le taux de la croissance des dépenses,  $y_t(p)$ , le taux de croissance pour le pème centile.

Si le taux de croissance des dépenses est positif pour tous les centiles, la croissance est pro-pauvre en termes absolus. Si l'allure de la courbe est décroissante pour tous les centiles suivie d'une tendance croissance, la croissance est pro-pauvre au début ensuite pro-riche en termes relatifs. Cela veut également dire que l'inégalité commence d'abord par s'estomper pour reprendre ensuite sa tendance haussière. Pour ce faire, nous utilisons les données de l'enquête sur la consommation et le niveau de vie des ménages en 2010. Nous essayons d'analyser la courbe d'incidence de la croissance des gouvernorats côtiers qui forment le premier groupe et la courbe d'incidence de la croissance pour les gouvernorats profonds qui forment le deuxième groupe. Les résultats des estimations figurent dans le tableau et les graphes suivants.

Pour les gouvernorats côtiers, la courbe d'incidence de la croissance présente un taux de croissance élevé pour les premiers centiles. Elle est positive pour tous les centiles. La croissance a été bénéfique plus aux tranches inférieures qu'aux tranches moyennes et les plus élevées. D'une manière générale, la croissance a été pro-pauvre en termes absolus. Par ailleurs, elle a contribué à la réduction des inégalités. Dans les gouvernorats profonds, la courbe d'incidence de la croissance soulève une forte croissance pour les tranches intermédiaires (entre 20 et 40). Cela veut dire que la croissance a faiblement contribué à l'amélioration du sort de la tranche la plus pauvre. Elle été plus en faveur de la tranche moyenne. Les riches ont faiblement profité de la croissance économique. En termes absolus, la croissance économique dans les gouvernorats profonds a été pro-pauvre mais avec des différences dans l'allocation des fruits de la croissance en faveur des tranches moyennes. L'effet positif de la croissance sur la pauvreté s'est traduit par la réduction des inégalités au sein des deux groupes. En effet, comparée à 2000, la courbe de

Lorenz des gouvernorats profonds s'est déplacée vers le haut. Ce qui veut dire une réduction des inégalités. Le même comportement de la courbe de Lorenz est observé dans les gouvernorats profonds.

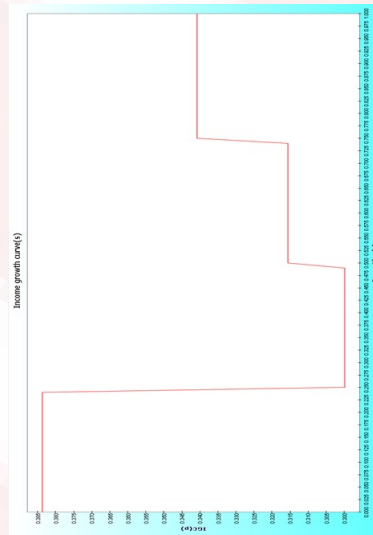
TABLE 3.1 – Courbe d’incidence de la croissance entre 2000 et 2005 dans les gouvernorats côtiers et les gouvernorats profonds

Années	2000/2005								
Percentiles (P)	0.1	0.2	0.3	0.4	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9
Gouvernorats côtiers	0.275	0.4303	0.3691	0.1975	0.1800	0.3194	0.2351	0.3176	0.2608
Gouvernorats profonds	0.6800	0.3069	0.4365	0.4430	0.4126	0.2824	0.2911	0.3425	0.1707

Source : Calcul de l’auteur.

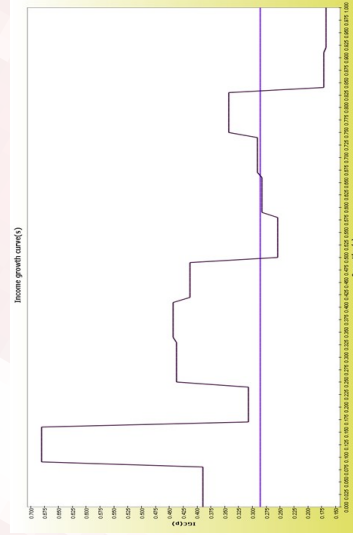
FIGURE 3.3 – Courbe d’incidence de la croissance

(a) Courbe d’incidence de la croissance des gouvernorats côtiers entre 2000 et 2005



Source : Représentation de l’auteur

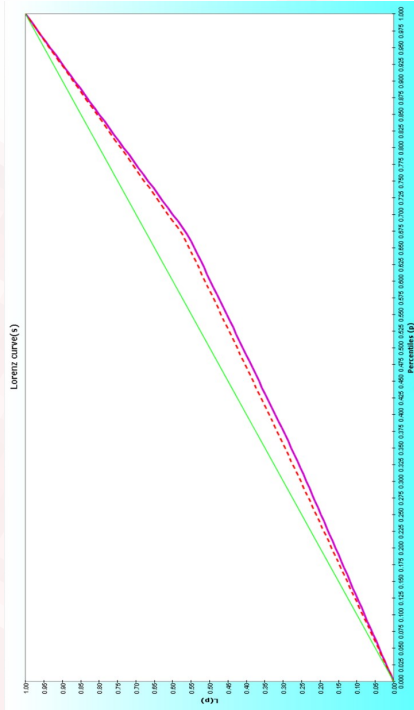
(b) Courbe d’incidence de la croissance des gouvernorats profonds entre 2000 et 2005



Source : Représentation de l’auteur

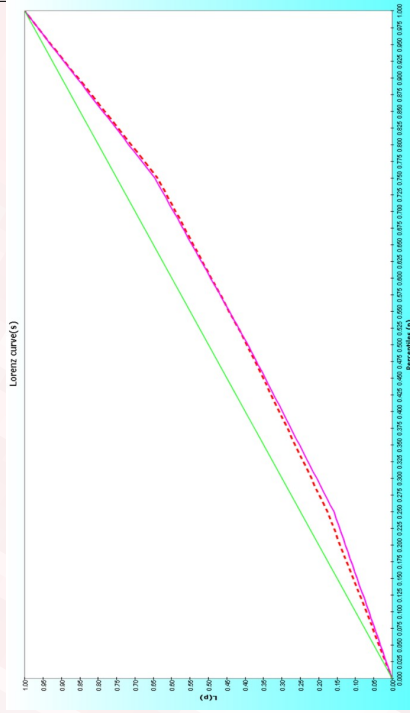
FIGURE 3.4 – Courbe d'incidence de la croissance

(a) Courbe de Lorenz des gouvernorats profonds (2000 et 2005)



Source : Représentation de l'auteur

(b) Courbe de Lorenz des gouvernorats côtiers (2000 et 2005)



Source : Représentation de l'auteur

### 3.5 Conclusion

La deuxième voie explorée dans ce chapitre essaye de dévoiler le rôle de la croissance économique dans la construction des disparités géographiques en Tunisie. Théoriquement, l'effondrement des dogmes de Kuznets et celui de la doxa libérale du trickle down justifie l'accusation de la croissance économique d'être un pourvoyeur des inégalités. Empiriquement plusieurs travaux convergent sur ce postulat. La diversité des travaux empiriques offre un panel d'outils permettant d'analyser l'effet direct de la croissance sur les inégalités et indirectement par ses effets sur la pauvreté.

La confrontation de ces résultats théoriques à la réalité du contexte tunisien montre que la croissance économique n'a pas été un facteur déclencheur des disparités géographiques. Bien au contraire, celle-ci a permis de réduire les taux de pauvreté suivie d'une réduction des inégalités dans les gouvernorats côtiers plus que dans les gouvernorats profonds. Un résultat prouvé par le déplacement de la courbe de Lorenz vers le haut ce qui signifie une réduction de l'inégalité au sein de ces deux groupes.

Si l'analyse des finalités de la croissance en tant que telle prouve que cette dernière a contribué à la réduction des inégalités, dans le chapitre suivant, notre intérêt portera sur l'analyse des mécanismes déployés dans la distribution des fruits de la croissance. Plus précisément, nous essayons d'analyser un mécanisme déployé dans la distribution des fruits de la croissance à savoir le facteur institutionnel. La revue de la littérature développée dans le troisième chapitre met en évidence deux mécanismes de distribution de la richesse : le marché et l'Etat par ses institutions économiques et politiques. Nous examinons essentiellement la contribution des institutions politiques dans la construction des inégalités.

---


---

## CHAPITRE 4

---

# INSTITUTIONS ET INÉGALITÉS: DÉVELOPPEMENT THÉORIQUE ET VALIDATION EMPIRIQUE

### 4.1 Introduction

 L'usage de la théorie économique dominante qui constitue leur source d'inspiration première, les politiques économiques entreprises en Tunisie ont longtemps écarté radicalement toute velléité d'analyse intégrant des considérations d'ordre institutionnel et ce à la fois lors de la conception des actions à adopter ou au moment de la mise en œuvre de ces actions et encore moins pour l'évaluation des résultats de ces actions. Mais, le regain d'intérêt dont les facteurs institutionnels commencent à faire l'objet notamment dans la vision des institutions internationales (FMI, BIRD) trouve de plus en plus d'échos auprès des pouvoirs politiques tunisiens. Ainsi, le thème de la gouvernance dans son rapport avec les problématiques de la croissance et de développement est de plus en plus appréhendé tant par les chercheurs que par les institutions officielles tunisiennes, [MDICI \(2015\)](#). L'idée essentielle qui a fini par faire son chemin est que le facteur institutionnel conditionne directement les performances de croissance et qu'il constitue encore un gisement peu voire pas du tout exploité.

Ainsi, depuis quelques années, le discours politique a commencé à évoquer l'importance de la démocratie, de l'amélioration de la qualité des institutions, de la transparence, de la protection des droits de propriété et de la liberté politique et économique. Cependant, l'économie tunisienne est restée pénalisée par la détérioration du niveau de liberté, l'autocratie, la bureaucratie. C'est ce qu'a souligné la toute récente étude gouvernementale appelée "Note d'orientation de la stratégie de développement 2016-2020" reconnaissant la nécessité impérieuse de révision des modes de gouvernance horizontales et verticales à l'œuvre en Tunisie depuis plusieurs années.

L'importance du facteur institutionnel découle non seulement de sa contribution dans le processus de développement économique en tant que tel mais surtout dans sa contribution soit à l'amélioration soit à la dégradation des disparités géographique. En effet, il est désormais largement admis qu'en l'absence d'une amélioration de la qualité des institutions politiques et économiques, le processus de convergence économique encourt le risque d'être sérieusement compromis.

Ce chapitre, structuré autour de deux sections a justement pour objet d'examiner le rôle du facteur institutionnel dans la construction des disparités géographiques en Tunisie. Dans une première section, nous essayons de justifier l'utilisation du corpus institutionnel comme référentiel théorique dans l'analyse de la dichotomie institutions et inégalités. Dans la deuxième section, nous tenterons d'appréhender empiriquement la contribution du facteur institutionnel dans la formation des inégalités en Tunisie.

L'idée que l'environnement institutionnel peut être générateur prend désormais l'allure d'un truisme. Une littérature de plus en plus prolifique à la fois d'ordre théorique et empirique lui est dédiée, (Banque, 2009; Chong et Gradstein, 2007). Ce chapitre a pour objet de confronter cette proposition à l'épreuve des faits que représente la réalité du contexte tunisien.

A cet effet, deux objectifs sont préalablement retenus :

- La justification de l'utilisation du corpus institutionnel comme référentiel théorique dans l'analyse du couple institutions et inégalités. A cet effet, il nous a semblé pertinent de comprendre, avant toutes choses, comment l'analyse institutionnelle a investi progressivement le champ des Sciences Economiques. Sans prétendre nullement à l'exhaustivité, nous commençons d'abord par une analyse des fondements de l'ancienne et la nouvelle économie institutionnelle. Dans ce cadre, un intérêt particulier sera accordé à l'analyse des liens entre le facteur institutionnel et l'émergence des inégalités. Pour cela, nous

allons construire un référentiel théorique basé sur les théories du changement institutionnel. Le référentiel théorique de base est, dans ce cas d'espèce, celui proposé par David Easton, et Douglass Cecil North.

- La confrontation des résultats théoriques à l'épreuve des faits propres au contexte tunisien.

## 4.2 Développement théorique

### 4.2.1 De l'ancienne à la nouvelle économie institutionnelle

Restituer l'histoire du courant institutionnaliste nécessite d'emblée une distinction entre l'institutionnalisme (ou l'ancien institutionnalisme) et l'économie institutionnelle (ou le néo-institutionnalisme). On doit les premiers travaux à l'école allemande, autrichienne et américaine avec des figures emblématiques telles Gustave Schmoller, Carl Menger, Thorstein Veblen, John Commons et Wesley Mitchell apparues avant la première guerre mondiale et beaucoup plus récemment, [Hodgson \(1998\)](#). Le néo-institutionnalisme, communément appelé l'économie institutionnelle regroupe les travaux apparus dans les années 1970. Plusieurs courants ressortent de la littérature qu'il développe. C'est notamment le cas de la théorie des coûts de transaction, la théorie des droits de propriétés ou le néo-institutionnalisme politique, économique, des choix rationnels ou encore historique. Le récit des origines du courant institutionnel fait l'objet d'une littérature immense, ([Chavance \*et al.\*, 2012](#); [Dequech, 2006](#)).

L'ancien institutionnalisme plonge ses racines dans les travaux fondateurs d'Adam Smith. Dans son analyse sur le fonctionnement du marché, ce dernier supposait que ce marché ne fonctionne pas dans le vide. Il considère qu'il est plutôt encadré par des structures sociales sous forme de normes, de règles et de valeurs. Vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les intuitions selon l'acception smithienne trouvaient des échos dans le débat entre l'école allemande et autrichienne. L'objectif de ce débat, guidé par Gustave Schmoller de l'école historique allemande et Carl Menger fondateur de l'école autrichienne, était de contester le caractère a-social de l'homo oeconomicus et les hypothèses lourdement mathématisées et radicalement purgées de la réalité sociale et que l'on retrouve dans le mainstream théorique néoclassique ([Scott, 2008](#)). Dans cette veine, l'école allemande supposait que la sphère économique ne peut être dissociée de tout ce qui est humain et social. Les idées de l'école allemande n'ont pas tardé à être reprises par les institutionnalistes américains Veblen, Commons et Mitchell. Et dans le sillage de Smith et Schmoller, ces derniers s'accordent sur l'idée que, dans la sphère marchande, le comportement humain est fortement guidé par des forces adossées à un registre social telles que les habitudes,

les normes et toutes les valeurs communes. Les analyses développées par cette première vague ont servi de base pour le développement de l'économie du travail et l'économie industrielle. En revanche, le développement d'une théorie des institutions a très peu avancé à l'ombre du pouvoir hégémonique exercé par la doctrine néoclassique.

Vers la fin des années 1970, l'institutionnalisme marque un regain d'intérêt dans un contexte fortement nouveau. Il s'agit d'un programme de construction d'un nouveau paradigme théorique (le néo-institutionnalisme) qui se débarrasse de certaines hypothèses fondatrices de l'économie néoclassique telles que le comportement idéal de l'homo-economicus au profit de l'intégration du comportement de l'homme dans sa dimension sociale individuelle et collective.

L'intégration du facteur institutionnel dans l'analyse économique peut être appréhendée également comme un résultat du changement profond de la théorie de développement et son rapprochement avec les préceptes néoclassiques. Un rapprochement qui a débouché sur de nouvelles extensions telles que l'intégration du facteur humain (dans la théorie de croissance endogène) et du facteur institutionnel dans la théorie économique, [Herrera \(2005\)](#). Il en résulte deux grandes fonctions économiques des institutions à savoir leur annexion aux marchés afin de pallier leurs disfonctionnements (asymétrie informationnel, rationalité limitée de l'agent économique, l'incertitude) d'une part et leur rôle de catalyseur de la croissance économique d'autre part.

Elles affectent le processus de développement économique par plusieurs canaux, en particulier la protection des droits de propriété et l'état des droits, [Rodrik et Subramanian \(2003\)](#), la réduction des coûts de transaction, ([North, 2012](#); [North et al., 1994, 1990](#); [North, 1989, 1987](#); [Williamson, 1981, 1980, 1979, 1975](#)), la canalisation des comportements déviants des agents économiques qui forment selon cet apport théorique la première source de la performance économique tant recherchée.

Le néo-institutionnalisme appartient à la famille des théories composites. La ramification de cette théorie est clairement illustrée par la multitude des courants qui l'alimente (la théorie des droits de propriété, la théorie des incitations, la théorie de l'agence, la théorie des coûts de transaction).

Toutefois, il est déjà acquis que les divers courants néo-institutionnels s'accordent sur le fait que d'abord les institutions comptent dans le processus de développement économique, ([North, 2012](#)), ensuite l'importance des règles informelles et les normes communes dans la sphère mar-

chande et enfin le rejet de la rationalité illimitée et le caractère a-social de la doctrine néoclassique.

Le néo-institutionnalisme économique est développé sur la base de plusieurs contributions. D'abord, les travaux de Ronald Coase sur le fonctionnement interne de la firme, [Coase \(1952\)](#). Plus précisément la manière d'intégrer les coûts de transaction dans l'analyse économique. Une idée qui faisait le cœur des analyses d'Olivier Williamson formant par la suite ce qu'on a dénommé comme la théorie des coûts de transaction, ([Williamson, 1998, 1981, 1975](#)). Ensuite la contribution d'Herbert Simon portant sur la rationalité limitée des agents économiques, ([Simon, 1986, 1955](#)). Ces deux contributions ont formé les lignes de démarcation avec la doctrine néoclassique. En effet, à l'exact opposé des hypothèses néoclassiques, l'économie néo-institutionnelle défend l'idée d'une rationalité limitée des agents économiques. Une rationalité limitée expliquée essentiellement par l'asymétrie d'information et l'incertitude de l'environnement économique, [Knight \(1921\)](#). En outre, le néo-institutionnalisme établit une relation de dépendance entre la sphère économique et la sphère sociale. Dans ce sens, North montrait que les valeurs sociales, les habitudes et les normes jouent un rôle primordial dans la formation des institutions formelles et dans le processus de développement économique, [North \(2012\)](#).

#### 4.2.2 Aux origines de l'interventionnisme

Le débats entre libéraux et néolibéraux d'un côté et les interventionnistes ou les néokeynésiens est un débat récurrent et sans cesse alimenté par la succession des crises. C'est le débat entre l'école autrichienne et sa figure emblématique Frederisch Hayek et l'école britannique représentée par Keynes et ses héritiers qui s'est traduit par une confrontation entre les idées libertariennes des marchés et les intuitions régulationnistes.

Le débat entre les interventionnistes et les libéraux (ceux qui prônent un fonctionnement libre des marchés) a modelé la pensée économique au cours du XX siècle. Un affrontement entre l'école autrichienne représentée par Hayek d'un côté et l'école britannique avec sa figure emblématique Jean Maynard Keynes de l'autre côté. La pensée de Hayek s'est forgé suite à l'effondrement économique qui avait suivi la première guerre mondiale, plus précisément dans la mouvance théorique accompagnant la montée du socialisme. Les premiers travaux de Hayek s'inscrivaient dans le débat portant sur la performance du modèle socialiste. Au début Hayek, qualifié comme socialiste modéré, adhérait aux idées régulatrices ou interventionnistes. Il pensait que l'État doit jouer un rôle notablement important dans l'organisation des activités économiques. Influencée par les thèses de Ludwig Von Mises, la position de Hayek envers le régime

socialiste s'est progressivement bouleversée. Von Mises et Hayek s'aperçoivent que le socialisme n'été pas réalisable. Dans l'analyse du système coopérativiste, Von Mises montrait que sans un système de profit, de prix et de propriété on ne peut pas aboutir à une évaluation et un calcul rationnel de l'économie. Hayek se radicalise progressivement dans cette position pour affirmer plutard que les prix sont nécessaires pour orienter la production et qu'il n'existe pas de substitut pout donner une mesure de la valeur relative de tous les biens de la société. C'est ainsi que Hayek amorce sa construction du néo-libéralisme, [Hayek \(1976\)](#)

John Maynard Keynes connu au départ comme spécialiste de l'économie politique s'est plongé dans l'évaluation du traité de Versailles. Il dénonçait dans son ouvrage « Les conséquences économiques de la paix » le traité et prédisait que s'il n'était pas révisé la sanction serait cruelle pour les alliées et l'Allemagne, [Keynes \(2020\)](#). Il affirmait que la dette imposée par les alliées à l'Allemagne comme coût d'indemnisation des dégâts de la première guerre mondiale ne serait jamais honorée. Selon lui cet équilibre fragile ne pourrait pas être maintenu à long terme car, à ses yeux, il allait contre la nature humaine et l'ordre politique. Le mérite revient donc à Keynes d'avoir pointé du doigt l'impossibilité d'une paix durable dans le cadre d'un tel statut quo. En outre, il montrait que les mauvaises politiques économiques ne sont pas compatibles avec le maintien de la cohésion sociale et de la stabilité politique. Ce qui le conduisait à préconiser un équilibre entre les observations sociales, la politique et l'économie afin d'expliquer l'ordre social. C'est essentiellement cette trilogie qui a alimenté la vision interventionniste de Keynes. Une vision étrange pour la pensée hayekienne et l'école autrichienne dont il est le théoricien. Juste avant l'éclatement de la bulle spéculative et le déclenchement de la grande récession des années 1929, les deux courants semblaient opérer sur deux thématiques manifestement indépendantes. D'un côté, la primauté de mécanisme des prix propre à l'école autrichienne. De l'autre, le tripartisme État, économie et société dans la vision keynésienne.

Le débat portant sur les causes directes de la grande dépression de 1929 avait approfondi la dichotomie Hayek / Keynes. Keynes avait prévu la crise bien avant son déclenchement. En effet, selon lui, il suffit que les gouvernements décident de réduire leurs dépenses et qu'au même moment, tous les agents économiques se résolvent à augmenter l'épargne pour enclencher une baisse des dépenses totales entrainant ainsi la récession. Pour Hayek, la bulle spéculative qui avait éclaté en 1929 et provoqué la crise avait pris racine dans la persistance des USA à être remboursée pour les prêts accordés à leurs alliées pendant la guerre. Malgré les risques soulignés par Keynes, le mécanisme de remboursement s'était mis en place. Les flux financiers à destination des États-Unis ont rapidement propulsé les activités du marché boursier. Parallèle-

ment, la vitesse de production de capital était très élevée sous l'effet des faibles taux d'intérêt imposés par la réserve fédérale américaine. La production à une grande échelle a entraîné un déséquilibre entre l'offre et la demande ce qui a conduit inéluctablement à une asphyxie des marchés. Ainsi, pour Hayek l'interventionnisme étatique est la première cause de cette crise. D'où son opposition à l'interventionnisme des gouvernements qui bloque la liquidation naturelle des "mauvais investissements" et crée les conditions propices pour l'éclatement des crises.

Les idées de Hayek ont été appliquées en Allemagne après la grande récession. Le gouvernement allemand s'était lancé dans une politique d'austérité en s'attaquant à la réduction de toutes les charges liées à l'interventionnisme étatique. D'où une marche forcée et rapide vers le libéralisme. Les conséquences étaient catastrophiques avec le déclin des activités économiques, une forte déflation et une augmentation rapide des taux de chômage. Ainsi, les coûts sociaux liés aux décisions économiques a trouvé rapidement un écho en Allemagne : la montée du nazisme. Mais, après leurs mises à l'épreuve en Allemagne, les idées de Hayek n'ont guère survécu à la seconde guerre mondiale puisqu'elles étaient mises de côté.

Les idées Keynésiennes sont de nouveau sur la sellette dans les sociétés occidentales qui font face à la reconstruction dans un contexte économique où c'est l'Etat qui prend le leadership faute d'un secteur privé lourdement endommagé par la guerre. La période des "trente glorieuses" avec son progrès économique fulgurant et ses avancées sociales laisse penser que l'Etat n'est pas l'ennemi du marché et le capitalisme est apte à se soucier du social contrairement aux affirmations de Hayek.

La forte croissance économique de trente glorieuses, l'éradication du chômage et la maîtrise des inégalités semblent trancher le débat en faveur de la politique macroéconomique d'aspiration keynésienne, [Piketty \(2013\)](#). Cependant, la crise des années 1970 a très rapidement ébranlé « le compromis keynésien » et fait resurgir le débat. Avec la publication de « la route de servitude », Hayek tirait les sirènes d'alarme lançant à nouveau un avertissement pour les régulationnistes. Son propos est que la montée en puissance des partis extrémistes et de la dictature ne découle pas d'un effondrement économique provoqué en particulier par les libres marchés non régulés (l'exemple de l'Allemagne d'avant guerre), mais dans son exact opposé, en l'occurrence l'abandon des idées libérales qui constitue la base du libre marché.

Le débat développé entre la *London School of Economics* (LES) influencé par la vision Hayekienne et l'Ecole de *Cambridge* berceau de la vision keynésienne a repris de plus belle

dans un contexte nouveau. L'approche normative de Hayek semble reprise par Milton Friedman. Selon ce dernier il faut restaurer la logique des marchés et réduire à son minimum le rôle de l'Etat. Pour les économistes de Chicago, le problème de l'économie moderne est le gouvernement. Le gouvernement gaspille. Il est économiquement inefficace. C'est ainsi qu'il faut donner un rôle plus important aux marchés. Ce discours néolibéral renaissant a d'abord recueilli un assentiment profond des banquiers des États-Unis. Puis, il s'est rapidement propagé dans la sphère politique avant de s'infiltrer aux institutions internationales notamment la Banque mondiale et le FMI localisés à Washington. Cette vision s'est traduite par les programmes de redressement structurels véhiculés par la Banque mondiale basés sur des idéologies libérales donnant un rôle notoirement prépondérant aux marchés. Une deuxième bataille remportée, du moins jusque là, par les héritiers de Hayek.

Si le débat entre interventionniste et monétariste s'est prolongé pour de nouveaux champs théoriques tels que la théorie néo institutionnelle, la théorie de la régulation, la théorie des incitations et la théorie de l'agence, les mécanismes d'intervention gagnent de plus en plus du terrain sur cet échiquier. Contrairement à la doctrine néoclassique qui présente le marché comme l'unique mécanisme de régulation, les institutions sont propulsées comme des outils permettant de réduire les imperfections des marchés.

#### 4.2.3 Institutions et développement : Raffinement du rôle du facteur institutionnel

Très tôt, dans la sphère décisionnelle nationale ou internationale, les crises économiques ont été un facteur révélateur d'une nécessité de reformer. Ceci tient au fait que les crises altèrent le niveau du bien-être, d'un côté tout en alimentant l'instabilité politique et sociale. Sur cette base, depuis les années 1960, les institutions de Bretton Woods expérimentent les réformes et véhiculent de nouvelles politiques afin de faire face aux dysfonctionnements des modèles de développement économique. Au cours des années 1960, l'*U. S. Agency for International Development* (USAID) proposait, dans le cadre d'un programme de relance économique connu sous vocable « *Lending program* » dédié aux pays nouvellement indépendants, un paquet de réforme qui concerne essentiellement la sphère macroéconomique. Il s'agit d'une série de mesures qui mettent l'accent sur la flexibilité du marché de travail, la mise en place d'un système financier « légal » avec un regard spécifique sur le progrès technologique comme moteur de croissance économique. Suite à la crise des années 1980, la Banque mondiale et le FMI proposaient une première réforme de la sphère économique. Cette première vague visait la stabilisation des équilibres macroéconomiques. Plus précisément, maîtriser les tensions inflationnistes, réduire le dé-

ficit budgétaire, maîtriser le stock de la dette extérieure, etc. Pour ce faire, une série de mesures ont été imposées. D'abord, la dissolution du monopole public en contre partie, le secteur privé est invité à combler le vide créé par le désengagement de l'Etat (privatisation). Depuis 1990, suite au bilan mitigé de "ces thérapies", les critiques de cette vision s'accroissent dans le projet de Wolfensohn/Stiglitz, (Prévost *et al.*, 2008). Une conviction se forge progressivement dans les coulisses des organisations mondiales reliant la performance des nouveaux modèles à des facteurs institutionnels imputés à un registre social propre à chaque société. Par la suite, le FMI et la BM déclenchent une deuxième série de réformes le « *structural adjustment lending* ». Cette réforme de seconde génération reposait sur une extension des réformes de première génération par des réformes d'ordre institutionnel. Le noyau dur de ce courant est le suivant : avant de déclencher les réformes économiques adéquates, il faut d'abord améliorer la qualité de l'environnement institutionnel y compris les institutions économiques et politiques, (North, 2012; North *et al.*, 1990),

#### 4.2.4 Typologie des institutions

Plusieurs critères interviennent dans la classification des institutions. La première grille de classification repose sur l'échelle d'influence et la dynamique de changement, North (2012). La classification de North mélange deux perceptions : une économique et une sociologique des institutions. Le croisement des deux visions permet de définir deux grandes familles : les institutions informelles et les institutions formelles. La première comporte les normes religieuses, les valeurs, les coutumes qui structurent les interactions sociales au sein d'une même société. Et sa vitesse de changement est lente et n'est donc perceptible que sur de longues périodes. La seconde regroupe les institutions formelles à savoir toutes les institutions économiques et politiques cristallisées sous forme de lois, de règles mais aussi d'organisations.

La deuxième grille propose une classification des institutions formelles selon leur champ d'action. Ce critère permet de définir trois familles : les institutions économiques, les institutions politiques et les institutions sociales. Les institutions économiques assurent la régulation et l'ajustement des interactions entre les différents agents économiques. Dani Rodrik décompose cette famille en plusieurs sous-groupes : les institutions de droits de propriété ou de création des marchés, les institutions de régulation, les institutions de stabilisation du marché et les institutions de légitimation des marchés (Rodrik, 2005). Les institutions de régulation du marché figurent parmi les plus répondus dans les travaux fondamentaux et empiriques. La correction des imperfections du marché est le rôle central assigné à cette catégorie. Elles minimisent les abus

de pouvoir du marché, résolvent l'asymétrie informationnelle et l'incertitude de l'environnement social, l'internalisation des externalités négatives du marché. La deuxième catégorie renvoie aux institutions politiques. La littérature met en évidence plusieurs classes d'institutions politiques. D'abord, les méta-institutions, couvrent les lois fondamentales d'une société, la constitution et les normes suprêmes assurant la régulation des interactions sociales. Cette deuxième catégorie façonne le reste des institutions définissant la nature du régime politique et la manière de prendre la décision. L'importance de cette catégorie réside dans le fait qu'elles déterminent la qualité de toutes les autres catégories d'institutions. La troisième catégorie regroupe les institutions qui organisent les interactions sociales.

L'intégration des différentes formes institutionnelles requiert un projet de recherche qui dépasse le cadre d'une thèse tant pour les outils théoriques à consentir que pour les données empiriques à mobiliser. Conformément aux objectifs de la thèse, nous retenons, pour notre travail empirique la famille des institutions formelles, plus précisément, les institutions économiques et politiques.

#### 4.2.5 Le débat sur la mesure de la qualité des institutions

Compte tenu de leurs rôles dans le jeu économique, une demande sur les outils permettant de quantifier la qualité des institutions est de plus en plus croissante. Avant de développer les instruments permettant de mesurer la qualité des institutions, il va falloir définir la qualité des institutions. Le cadre théorique fait apparaître plusieurs approches permettant de définir la qualité des institutions. En premier lieu, les approches économiques reposant sur la dualité coûts/avantages. Pour les tenants de cette approche, une institution est efficiente si elle procure plus d'avantages qu'elle ne coûte pour sa création, [North et Thomas \(1973\)](#). La deuxième approche d'ordre politique. Ceux qui défendent cette approche supposent qu'une institution est une cristallisation d'une idéologie détenue par des individus qui contrôlent la sphère politique. Les bonnes institutions sont celles qui maximisent l'intérêt et l'utilité de ceux qu'ils les ont forgées, [North \(2012\)](#). Enfin, la troisième approche stipule que la qualité des institutions est étroitement liée aux gains collectifs procurés par la matrice institutionnelle. Plus le gain collectif est élevé, plus la qualité des institutions est bonne, [Ostrom \(1999\)](#). La qualité des institutions peut être appréhendée également par la performance économique : plus le taux de croissance économique d'un pays est élevé plus la qualité de son environnement institutionnel est efficient, [North \(2012\)](#). Pour North un système d'institutions est efficient si les droits de propriété sont parfaitement spécifiés et exécutés en toute circonstance, [North et al. \(1990\)](#). La difficulté n'est pas donc de définir

la bonne qualité des institutions mais surtout d'en faire la quantification.

La mesure de la qualité des institutions repose sur des indicateurs simples ou composites. Les indices composites reposent sur une condensation de l'information dans des variables à partir d'un grand nombre de variables. Parmi ceux-ci, on retrouve les indicateurs composites de gouvernance construits sur les perceptions et les constructions pyramidales tels que l'indice de perception de la corruption, l'indice synthétique de gouvernance développés par D. Kaufmann et A. Kraay connu également comme l'indicateur de la Banque mondiale sur la qualité de gouvernance, l'indice global de liberté développé par Freedom House. La majorité de ces indicateurs accordent à chaque pays un score qui varie entre deux valeurs extrêmes. A titre d'exemple, l'indice de gouvernance de Kaufmann et Kraay oscille entre 2.5 et -2.5. Plus l'indicateur se rapproche de 2.5 plus la qualité de l'environnement institutionnel est bonne. Plus il s'éloigne de 2.5 plus sa qualité s'érode. La différence entre les différents pays réside dans la période couverte par les données quantitatives. A titre d'exemple, pour la Tunisie, les indicateurs de la Banque mondiale sont disponibles pour un intervalle temporel de 18 ans (1996-2014). Pour des autres indicateurs cet intervalle varie considérablement.

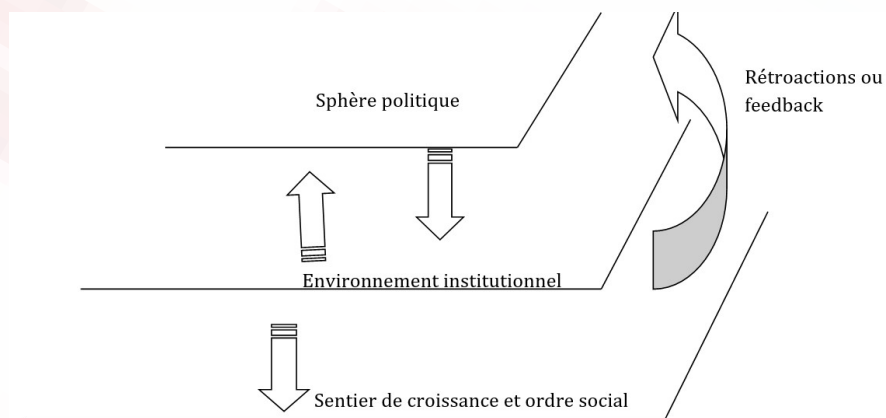
#### 4.2.6 Institutions et dynamique des inégalités : une explication par les théories du changement institutionnel

Apports de l'institutionnalisme politique : la théorie systémique de David Easton

Le volet institutionnel en sciences politiques essaye de comprendre l'influence des règles du jeu sur les phénomènes sociopolitiques. L'analyse des institutions en sciences politiques s'articule sur deux objectifs : étudier les effets des institutions sur le comportement des acteurs et analyser comment les nouvelles institutions se forment, [Lecours \(2002\)](#). C'est justement ce second objectif qui constitue un point de focalisation de David Easton. Il modélisait la réalité sociale par deux composantes. La première appelée système politique et la deuxième son environnement, ([Easton, 1976, 1975, 1958](#)). Le système politique est modélisé comme une boîte noire connectée avec son environnement plus large par deux bornes l'une d'entrée et l'autre de sortie. Si le fonctionnement interne de cette boîte noire est essentiellement imputé à des configurations idéologiques, les relations externes sont fortement influencées par les relations qu'elles entretiennent avec leur environnement. Un environnement formé non seulement par des déterminants endogènes propres à chaque société mais aussi par les conventions et les engagements du système politique avec les organisations internationales. Ce système reçoit des inputs ou des in-

formations issues de son environnement. Elles peuvent être sous forme d'exigences telles que les revendications salariales, les demandes d'emplois, etc. comme elles peuvent être sous la forme d'un soutien permettant de renforcer le système politique. La combinaison des inputs issus de son environnement et les caractéristiques de l'idéologie permettent au système politique de produire des outputs : ce sont les institutions et les règles qui vont organiser le déroulement du jeu économique. Une partie de l'output est réinjectée dans l'environnement et dans les structures artéfactuelles qui structurent l'idéologie du système politique (*feedback loop*). L'actualisation de l'environnement institutionnel se fait donc suite à des feedback ou des rétroactions issues de l'output et de l'environnement. Le modèle d'Easton se présente donc comme un jeu itératif dont les outputs deviennent des feedbacks avant de devenir des inputs pour des nouvelles décisions politiques.

FIGURE 4.1 – Interactions entre la sphère politique et institutionnelle



Source : Synthèse de l'auteur

La structure de modèle passe sous silence la formation des inputs et des outputs du fait que les inputs à l'instant  $t_0$  forment un output à l'instant  $t+1$ . Les outputs à l'instant  $t+1$  forment un input à l'instant  $t+2$ . Ensuite, le modèle d'Easton ne prédit pas la manière par laquelle la décision est prise dans la boîte noire. Cependant, le modèle prédit que la formation de nouvelles institutions est prédéterminée par l'idéologie incarnée par le système politique alors qu'il ignore les manières par lesquelles le choix des nouvelles règles s'effectue. Pour dévoiler l'indétermination, nous détaillons deux bifurcations du néo-institutionnalisme politique : le néo-institutionnalisme des choix rationnels le néo-institutionnalisme historique, plus précisément, l'édifice théorique de Douglass North.

### Apports du néo-institutionnalisme des choix rationnels

Contrairement au néo-institutionnalisme historique qui essaye de se démarquer de l'analyse comportementale, le néo-institutionnalisme du choix rationnel tent de coupler l'analyse comportementale ou behavioriste avec l'analyse des institutions. L'origine de cette combinaison tient en grande partie au fait que les décisions individuelles sont fortement influencées par le contexte institutionnel dans lequel elles évoluent. L'analyse des institutions s'inscrit dans l'analyse de la prise de décision et la stratégie des agents économiques. Par ailleurs, les travaux de ce courant pointent du doigt l'importance des institutions dans le maintien de l'équilibre des intérêts entre les différents agents économiques. Le changement du cadre institutionnel est motivé par la recherche de l'efficacité de l'action collective et par la maximisation de l'utilité individuelle. Le cadre institutionnel est considéré comme un équilibre de Nash du fait qu'aucun agent économique ne peut modifier seul sa stratégie et son opinion vis-à-vis du cadre institutionnel sans une réduction de l'utilité des autres agents économiques. Le truisme de cette approche est décliné par des modèles centrés sur la gestion des ressources communes, [Ostrom \(1999\)](#).

Ce courant avance un premier mécanisme permettant de définir des nouvelles institutions : il s'agit de la notion d'efficacité économique. Cependant, l'utilisation de la théorie des jeux dans la modélisation de ce processus impose des restrictions éloignées de la réalité sur l'environnement institutionnel et le comportement des agents économiques. A titre d'illustration, l'influence de la répartition du pouvoir dans la sphère politique n'influe pas sur la formation des nouvelles institutions. Par ailleurs, ce modèle exclut également le rôle des idéologies dans la formation des nouvelles institutions.

### Apports du néo-institutionnalisme historique : le dispositif théorique de Douglass Cecil North

L'institutionnalisme historique s'est développé en réaction au mouvement behavioriste. Enoncé dans les travaux de Theda Skocpol, Sven Steinmo, Kathleen Thelen et Frank Longstreth, ce courant s'occupe de l'étude des politiques publiques, du changement des régimes, [Lecours \(2002\)](#). La conception standard de l'historisme économique se limite à l'idée selon laquelle l'économie s'inscrit dans la continuité des faits historiques appelée également l'histoire de la pensée économique. Devant les limites de la doctrine classique face à la modélisation et l'intégration de l'histoire dans les faits économiques, les historiens et les évolutionnistes ont bel et bien abordé la thématique en se basant sur la notion du path dependency, [North \(2012\)](#). Pour le néo-institutionnalisme historique, l'histoire compte autant que les institutions : "*History matter*

*as well as institutions matter*", Aoki (2007).

L'analyse historique consiste à montrer comment le passé contribue à la conception du présent. Il s'agit d'une approche ethnocentrique largement répandue chez les historiens et les ethnologues. L'orthodoxie néoclassique s'est montrée plus pessimiste envers une intégration de l'histoire dans ses programmes de recherche. Elle est réduite à une dimension temporelle, sur un plan empirique qualifiée par des séries temporelles. Certains néo-institutionnalistes historiques considèrent les institutions comme un stock de règles encadrés dans des structures qui facilitent l'action humaine. Olsen *et al.* (2007) définit les institutions selon leurs fonctions. Il distingue les structures de sens qui permettent de canaliser et orienter le comportement humain alors que les structures d'action définissent la manière d'action. Selon North les institutions sont des contraintes érigées par les humains afin d'organiser le jeu économique, social et politique et de réduire l'incertitude, (North, 2012; North *et al.*, 1990). Plus précisément, "ce sont des structures créées par les humains pour organiser leur environnement politico-économique qui constituent le déterminant essentiel de la performance d'une économie" , North (2012, Pg. 74). Plus formellement, l'ensemble des contraintes formelles ou informelles conçues et mises en œuvre par les individus, les organisations ou le régime politique afin de canaliser les interactions humaines.

Pour faire le lien avec le fil directeur de ce chapitre, en l'occurrence la dichotomie Institutions/ Inégalités, nous proposons de développer le modèle de North esquissé dans son ouvrage : Le processus de développement économique, North (2012). L'édifice théorique de North permet non seulement de comprendre le processus de création d'une nouvelle institution dans une perspective historique mais aussi et surtout l'importance de distribution des pouvoirs dans la construction des nouvelles institutions.

L'environnement institutionnel à un moment donné est façonné simultanément par des facteurs contextuels et des facteurs exogènes issus de l'histoire de chaque société : "L'analyse historique est une analyse des transformations des structures mentales et des institutions qu'elles produisent, tout en gardant à l'esprit que la dynamique historique suppose également une amélioration de la condition humaine à travers des progrès lents et graduels, mais tangibles, dans la maîtrise de l'environnement" , Prévost *et al.* (2011). Par ailleurs, les nouvelles institutions ne peuvent pas émerger par la simple volonté des agents économiques ni le résultat de leurs interactions. Douglass North, reprend l'hypothèse du History matter mais avec des instruments et une lecture nouvelle. En effet, l'analyse du changement institutionnel proposée par North dépasse les frontières de la sphère économique et repose sur un processus évolutionniste combinant

des facteurs cognitifs, sociologiques et économiques. Un processus évolutionniste permettant la transformation des règles informelles stockées dans des structures artéfactuelles en formes formelles. David Hume introduisait l'idée d'une évolution spontanée des normes, [Hume \(2003\)](#). Une évolution qui résulte d'une interaction sociale permanente. Jack Knight soulignant également que le processus d'évolution spontanée raisonne également dans les travaux d'Adam Smith sur les institutions du capitalisme, [Knight et Jack \(1992, chap. 6\)](#). Pour North, le changement est stimulé tantôt par la non-ergodicité de l'environnement social, tantôt par les imperfections du comportement humain, ([Prévost et al., 2011](#); [North, 2012](#)). En effet, afin de comprendre le comportement des individus, North rejetait, à l'instar des autres institutionnalistes, l'hypothèse de la rationalité illimitée et mobilisait une interprétation basée sur les structures mentales des individus. Il déclinait aussi les rudiments de la théorie de connaissance et du comportement développée par Hayek (cité dans l'ouvrage de 2005 à plusieurs reprises). Le changement des institutions repose sur une approche dynamique opérant sur deux échelles. Une première série de transformations opère au niveau des modèles mentaux. Il s'agit de toutes les étapes permettant la transformation d'une règle informelle située dans les structures artéfactuelles à une forme formelle adoptée par la communauté. Ensuite, une série d'interactions entre les joueurs ou les organisations permet de stimuler la demande des nouvelles institutions.

Dans l'ordre des choses, les nouvelles institutions se forment suite à une transformation d'une règle informelle stockée dans les structures artéfactuelles en institutions formelles. En effet, les perceptions, c'est-à-dire la manière dont l'esprit interprète les informations issues de son environnement, cadrent les choix effectués par un individu. Les modèles mentaux élaborés par un individu résulte de la combinaison des informations inspirées de son héritage culturel et celles fournies par son environnement vécu. Ces modèles mentaux évoluent de façon progressive sur de longues périodes. Ce processus évolutif des modèles mentaux fait que chaque génération interprète d'une façon différente les dilemmes sociaux. Le changement des institutions résulte des « feedback » issues d'un déséquilibre du compromis érigé autour d'une institution formelle. Cependant, si tous les agents économiques bénéficient d'un retour d'information complet, leurs perceptions convergent vers une situation d'équilibre commun. En revanche, les imperfections de la compréhension et le caractère « non ergodique » de l'environnement fait que les règles choisies assurent un équilibre partiel bénéficiant à une minorité.

Un autre point mérite d'être mentionné à ce niveau, il concerne la temporalité de changement de chaque matrice institutionnelle formelle ou informelle (les croyances et la culture). S'il est possible de changer les institutions formelles dans un laps de temps plus ou moins court ou

bien dans une seule direction (suite à une révolution ou un choc exogène de grande ampleur), les institutions informelles changent sur de longues périodes. Cela peut fournir une explication sur la non compatibilité entre une matrice institutionnelle importée et une autre autochtone : « c'est ainsi que les économies qui adoptent les règles informelles d'une autre économie obtiendront des caractéristiques de performance différentes de celle-ci à cause des normes informelles et d'un renforcement différents » ?.

A une seconde échelle, les institutions doivent se comprendre, à un certain moment de l'histoire, comme un produit des interactions et de la distribution du pouvoir entre les organisations ou les joueurs, [North \(2012\)](#). Afin de développer ce point, North emprunte les instruments théoriques de l'institutionnalisme sociologique. L'idée est que les organisations cristallisent les institutions et que la création des nouvelles institutions s'inscrit dans une logique d'isomorphisme ou de compatibilité entre l'environnement organisationnel et l'environnement institutionnel existants. Une simplification des différentes étapes de ce processus se structure autour des séquences suivantes, [North \(2012\)](#),

- Les organisations se trouvent dans l'obligation d'innover et d'investir afin d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances. Cette évolution suppose une actualisation permanente du cadre institutionnel.
- L'interaction permanente entre les règles du jeu et les joueurs (les organisations) dans un contexte concurrentiel marqué par la rareté des ressources.
- Les nouvelles perceptions et les modes de fonctionnement des organisations émanant des constructions et des modèles mentaux des acteurs.
- Les structures artéfactuelles considérées comme le réservoir des normes et des valeurs communes d'une société formant le lieu de construction des nouvelles perceptions.

Cependant, la question qui reste jusque là en suspens se structure autour des mécanismes permettant de choisir les bonnes institutions. La théorie de North identifie deux mécanismes susceptibles d'expliquer la sélection des nouvelles institutions : l'efficacité institutionnelle et le rapport des forces.

Un processus évolutionniste des institutions basée sur le principe d'efficacité institutionnelle

Comme il vient d'être indiqué, la théorie de North explique la sélection des institutions par deux mécanismes qui sont l'efficacité économique et la distribution du pouvoir entre les organisations. En effet, les institutions formelles passent par un processus de sélection des règles abstraites d'actions les plus efficaces. Cependant, le critère d'efficacité suscite des controverses. Dans ce sens, [Brousseau \(2000\)](#) affirmait : « *Le succès d'une norme de comportement n'est pas lié à sa fonctionnalité pour le groupe qui l'adopte, mais aux performances individuelles qu'elle permet aux individus de réaliser. Ces dernières dépendent très largement des résultats de l'interaction des individus ayant adopté une norme commune. La norme sélectionnée ne l'est donc ni en fonction de son environnement, ni de ses compétiteurs, mais d'elle-même, c'est-à-dire de sa capacité à satisfaire les objectifs de ceux qui l'utilisent en même temps que d'autres. Rien ne garantit son optimalité.* ». Ce processus agit sur des combinaisons complexes de règles abstraites. Des règles qui reflètent généralement les intérêts individuels sans une prise en considération des intérêts collectifs. La contrainte liée à l'adoption de cette institution réside dans la difficulté de construction d'un compromis autour d'elle et la manière de trouver les ajustements nécessaires pour qu'elle satisfasse l'intérêt collectif. Les critiques se fondent aussi sur le fait que la majorité des règles sélectionnées ne débouchent pas forcément sur un équilibre unique stable.

Les transformations dans l'équilibre des pouvoirs : la sélection par le rapport des forces

Le deuxième mécanisme de sélection développé par North se réfère au rôle des lobbyings et des groupes de pressions dans la sélection des nouvelles institutions. Ces groupes exercent une pression afin d'ajuster le cadre institutionnel dans le sens qui leur est favorable même s'il est à faible efficacité collective. En effet, la viabilité d'une nouvelle institution est conditionnée par l'existence des consommateurs des règles sous forme d'organisations. North établit une distinction entre les règles du jeu et les joueurs ou les organisations. En conséquence, les organisations consommatrices de règles institutionnelles sont insérées dans un cadre institutionnel qui est normalement accepté par les agents économiques. Ce cadre définit les transactions et encadre les organisations. Simultanément, il génère des opportunités qui vont être captées par les organisations consommatrices de règles institutionnelles. Cependant, la complexité et l'interdépendance des transactions obligent les organisations à chercher de nouveaux arrangements et de nouvelles combinaisons originales des éléments du cadre institutionnel afin de confronter les changements sociaux permanents. Ce mouvement favorise l'émergence de nouvelles règles qui vont être progressivement imposées à la communauté.

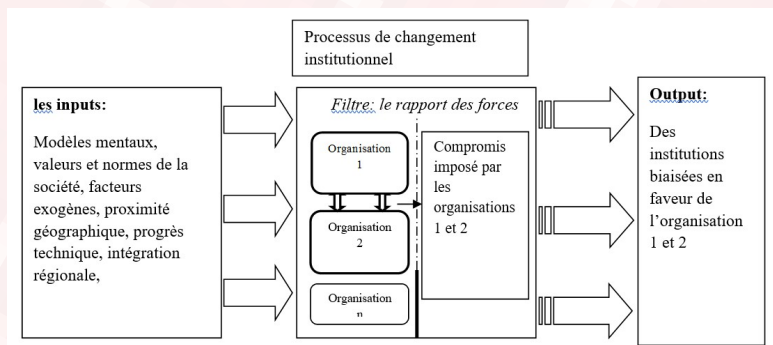
North modélisait les interactions inter-organisationnelles comme obéissant à des exigences concurrentielles. Le but étant de saisir les opportunités issues du cadre institutionnel : " l'omniprésence de la concurrence dans un contexte économique général de rareté pousse les organisations à investir dans les compétences afin de produire la connaissance. La consolidation du stock de connaissances produites par une organisation favorise sa situation par rapport à ses rivales pour capter les opportunités procurées par les institutions", North (2012). Ces changements permettent l'altération progressive des règles existantes et favorisent ainsi l'émergence de nouvelles institutions. L'importance des ressources issues de l'environnement institutionnel incite les acteurs à former des coalitions ou des groupes permettant de maximiser son profil. Ces groupes à caractère informel agissent sur deux niveaux : celui de la sélection des règles abstraites et celui du cadre institutionnel formel. La dotation en termes de pouvoir et le poids économique et politique détenus par ces groupes définit l'ampleur de sa contribution dans la formation des nouvelles institutions. Toutefois, les poids respectifs de ces derniers se heurtent souvent à une force de résistance sous forme des anti-lobbies. L'émergence des groupes de pression et des groupes de résistance aux lobbies ne dépend pas uniquement des modèles mentaux et de l'interaction des idéologies au niveau social, mais aussi de l'histoire et de l'architecture sociale d'une société.

En somme, North s'appuie sur les travaux des historiens, anthropologues ou théoriciens des jeux pour montrer comment des processus concurrentiels de sélection où la transformation des modèles coutumiers conduisent à des résultats sous-optimaux sous l'effet des ces comportements déviants des groupes de pression ou des lobbies. C'est ainsi qu'une minorité exerce une pression afin de concevoir de nouvelles institutions favorisant leurs intérêts. On comprend comment les inégalités en termes de pouvoir de négociation contribuent à la formation de nouvelles institutions biaisées en faveur des groupes forts. On comprend également comment les institutions biaisées en faveur d'un groupe acheminent les ressources au profit de ces derniers. Ce qui, du reste, n'est pas sans exacerber les inégalités entre les deux groupes antagoniques (lobbies et anti-lobbies).

### 4.3 Qualité des institutions et inégalités : revue de littérature empirique

Les travaux empiriques centrés sur les liens entre institutions et inégalités traitent généralement les liens entre la qualité des institutions politiques et les inégalités, (Ades et Glaeser, 1995; De Long et Shleifer, 1993; Anas, 1992; Henderson *et al.*, 1991; Alesina et Drazen, 1989;

FIGURE 4.2 – Changement institutionnel et rôle du rapport des forces



Source : Synthèse de l'auteur

Rodrik, 1999) et les liens entre les institutions économiques et inégalité, (Brühlhart, Jametti *et al.*, 2012; Baldwin et Okubo, 2009; Baldwin, 2004),

A leur tour, Ades et Glaeser (1995) montrent qu'en plus des facteurs d'ordre économique, les facteurs d'ordre politique (stabilité politique, nature de régime) comptent dans la distribution de la richesse. Son analyse empirique montre que la relation entre la qualité des institutions politiques et les processus de distribution est de type causalité réciproque avec un effet plus important de la qualité des institutions sur le processus de distribution. Ils établissent également que la distribution de la richesse dans le cadre d'un régime démocratique est plus égalitaire que dans le cas d'un régime dictatorial De Long et Shleifer (1993) stipulent que la distribution de la richesse issue de l'économie d'agglomération dépend de la nature du régime politique. Par la suite, les taux élevés de taxation sur le revenu appliqués par les régimes autoritaires absorbent la grande partie de la richesse produite. Dans le cadre d'un régime non autoritaire, la transparence permet une distribution égalitaire des ressources, ce qui permet une amélioration des indicateurs du bien-être social. Dans le même sens, (Anas, 1992; Henderson *et al.*, 1991) montrent que l'existence d'un arsenal institutionnel de bonne qualité est le seul garant d'une distribution égalitaire des ressources économiques. Le modèle de Svensson (1998) conforte l'idée que l'instabilité politique couplée avec une forte concentration économique mine la qualité des institutions judiciaires. Ce qui accroît la menace qui pèse sur les droits de propriété privée.

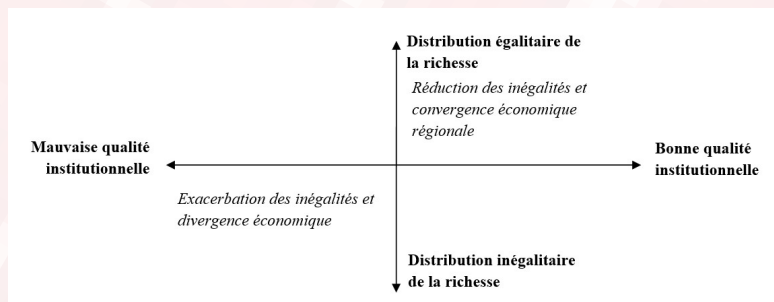
Théoriquement, le principal résultat du modèle de Blackburn et Forgues-Puccio (2007) est que le comportement d'un agent administratif est généralement biaisé en faveur d'une personne riche. Selon le modèle macroéconomique de Foellmi et Oechslin (2007), sous l'effet de la corruption, la minorité des riches tire plus de profit que la couche du milieu et encore plus du bas

de l'échelle sociale. Si bien qu'on est fondé de conclure que le niveau de corruption et les inégalités évoluent dans le même sens. Sur un plan empirique, les travaux de (Dincer et Gunalp, 2008; Gupta, Davoodi *et al.*, 2002; Ades et Di Tella, 1997) confirment cette hypothèse. (Dobson et Ramlogan-Dobson, 2012; Andres et Ramlogan-Dobson, 2011; Apergis, Dincer *et al.*, 2010; Chong et Gradstein, 2007) aboutissent à cette même relation de causalité réciproque entre la corruption et les inégalités, mais en mettant en avant le rôle éminemment actif du secteur informel quand il occupe une place prépondérante dans une économie. Afin d'atténuer le poids de ce secteur, l'Etat impose des restrictions institutionnelles et législatives. Étant donné que le secteur informel constitue un pourvoyeur d'emplois et d'un surplus, la corruption va augmenter afin de pallier l'effet de l'intervention étatique. Stiglitz (2012), montre que l'augmentation de l'indice des inégalités est généralement indissociable de l'accroissement de l'indice de corruption. Ceci découle du fait que la minorité qui détient l'essentiel de la richesse œuvre également pour accaparer le pouvoir de négociation et l'obtient pour renforcer sa force de pression.

Certains travaux mettent en exergue la relation entre les inégalités et les droits de propriété. C'est le cas de Keefer et Knack (2002) qui montrent que les inégalités de revenus et la distribution inégale de la propriété foncière réduisent la sécurité des droits de propriété. Sonin (2003) montre que les institutions de droits de propriété ne sont pas suffisamment sécurisées et les agents économiques qui investissent dans la sécurisation des leurs droits de propriété concèdent forcément une partie de la rente destinée à l'investissement. L'auteur esquisse l'exemple de l'oligarchie russe qui a su modifier les règles du jeu à son profit; ce qui a permis de creuser le sillon entre les oligarques riches et une majorité pauvre. Gradstein (2007) pense quant à lui qu'une bonne protection des droits de propriété assure une distribution égalitaire des revenus.

L'exacerbation des inégalités n'a rien de naturel et de spontané, contrairement aux prédictions optimistes de la théorie de Kuznets. La théorie du changement institutionnel avance une explication dure sur la contribution de l'environnement institutionnel dans la production des inégalités. Le truisme est décliné par plusieurs travaux empiriques. En effet, l'efficacité des mécanismes d'intégration économique (régime fiscal et incitation économique) dépendent de la qualité des institutions politiques. Le schéma suivant récapitule cet état de fait.

FIGURE 4.3 – Qualité des institutions, distribution et inégalités



Source : Synthèse de l'auteur

## 4.4 Volet empirique : un traitement économétrique par le modèle VAR (vecteur autorégressif)

### 4.4.1 Méthodologie générale

Comme il a été rappelé auparavant, nous limitons l'étude empirique à la relation institutions formelles et inégalités. Il va sans dire que ce choix est, d'une part, imposé par la difficulté de mesurer la qualité des institutions informelles et l'insuffisance et l'imperfection des informations disponibles à cet effet d'autre part. Nous limitons également l'analyse économétrique à une seule catégorie des institutions à savoir les institutions politiques. Pour cela, nous ordonnons la section subséquente autour de deux grandes étapes. Nous procédons d'abord par une analyse graphique de l'évolution des deux variables : une première renvoyant à la qualité des institutions politiques alors que la deuxième mesure les inégalités régionales. La combinaison graphique des deux proxys fournit une première idée sur les tendances des deux variables. Plus précisément, cette démarche montre s'il y a un voisinage entre les résultats théoriques et les tendances réelles des variables. Le recours à l'analyse graphique découle également d'un problème technique sapant l'application directe d'un modèle de type VAR structurel. En effet, l'horizon temporel sur lequel s'étale l'échantillon des observations est plus au moins restreint (18 ans). Un intervalle temporel dicté par l'historique dont on dispose pour les données institutionnelles (la première estimation des indices de Kaufmann remonte à 1996). Avec la prise en considération des retards dans un modèle VAR (entre 1 et 4 ans), l'intervalle d'observation est définitivement réduit à presque 14 ans. Nous croisons graphiquement à plusieurs reprises une variable proxy de la qualité institutionnelle avec une variable mesurant les inégalités interrégionales. Les variables institutionnelles forment deux grandes familles : les indices composites (indice globale de gouvernance, indice de Frazer et l'indice général de liberté) et les indices simples (les différentes dimensions de la gouvernance de Kaufmann). Afin de mesurer les inégalités, nous utilisons l'in-

dice de Theil mesuré par [Zidi \(2013\)](#). Nous rappelons que l'indice de Theil fait partie des indices d'entropie généralisée. Il s'écrit sous la forme suivante :

Equation 4.1

$$GE = IT = \sum_{k \in U} \frac{y_k}{Y} \log \frac{Ny_k}{Y} \quad (4.1)$$

Avec

1. U une population finie de taille N (24 gouvernorats),
2.  $y_k$  le revenu à l'échelle du gouvernorat k mesuré par la consommation d'électricité appelé également PIB régional électrique,
3. Y le PIB à l'échelle nationale.

La deuxième étape consiste à mener un traitement économétrique afin de déterminer d'abord s'il y a une relation significative entre les différentes séries temporelles et identifier ensuite les sens de causalité entre les différentes variables. Par ailleurs, l'utilisation d'un modèle de type vecteur autorégressif (VAR) pallie d'une certaine manière la non prise en compte explicite de la présence l'endogénéité entre certaines variables. Nous détaillons plus loin les différentes étapes de cette estimation en amont (identification des variables, test de stationnarité) et en aval les interprétations et le test de Granger.

#### 4.4.2 Le modèle VAR dans la littérature empirique de la thématique qualité des institutions politiques et inégalités

[Chong et Gradstein \(2007\)](#) utilisent un modèle VAR panel afin d'étudier le degré de la dépendance linéaire et le feedback entre les deux séries de panel (x) Inégalités et (y) Institutions. Le modèle utilisé prédit une relation de renforcement mutuelle entre la qualité des institutions et les inégalités. La dynamique des deux variables montre une relation de causalité réciproque. Afin de montrer la dépendance et les sens de causalités entre le développement financier et économique, [Calderón et Liu \(2003\)](#) développent le test de [Geweke \(1982\)](#), ce dernier mesurant le degré de dépendance linéaire entre deux séries temporelles (x) et (y). L'analyse des sens de causalité repose sur un modèle VAR. La dépendance linéaire entre deux variables est décomposée en trois formes de dépendance linéaire : Effet de  $x \rightarrow y$ , de  $y \rightarrow x$  et effet instantané entre x et y. Le test de causalité prouve que le développement financier conduit à la propulsion des taux de

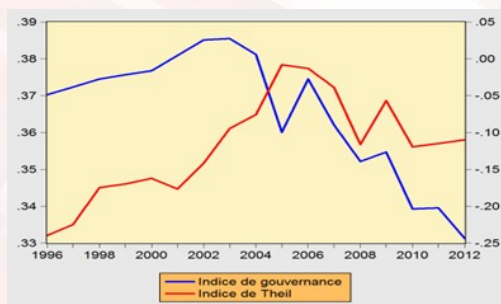
croissance. Le test de Granger prédit une relation de causalité réciproque entre les deux variables.

#### 4.4.3 Qualité institutionnelle et inégalités : une analyse graphique

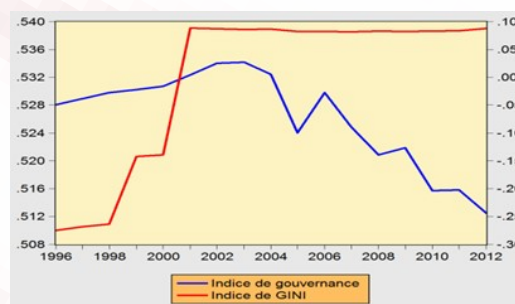
L'analyse graphique peut fournir deux informations. D'un côté, l'évolution d'une variable peut fournir des informations sur la stationnarité. Si la courbe présente de grandes variations dans son allure graphique, la série n'est pas stationnaire. De l'autre côté, le croisement graphique des deux graphiques peut renseigner sur la possibilité d'une causalité réciproque entre deux variables. Nous croisons en premier lieu l'indice global de gouvernance et deux mesures des inégalités (l'indice de Theil et l'indice de Gini).

FIGURE 4.4 – Évolution des indices d'inégalités et l'indice global de gouvernance

(a) Évolution de l'indice de Theil et l'indice global de gouvernance (b) Évolution de l'indice de Gini et l'indice global de gouvernance



Source : Représentation de l'auteur



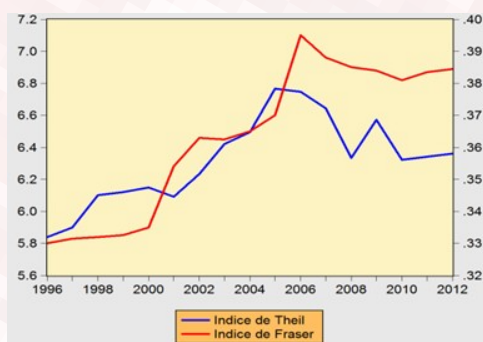
Source : Représentation de l'auteur

La représentation graphique de chaque variable est révélatrice de deux périodes. Une première entre les années [1996 – 2003] caractérisée par une exacerbation des inégalités régionales suivie d'une amélioration de l'indice global de gouvernance. La deuxième période des années [2004 – 2012] qui marque une atténuation progressive des inégalités suivie d'une détérioration de la qualité de l'environnement institutionnel. Un résultat qui s'inscrit en contre-pied des hypothèses théoriques avancées (si les inégalités augmentent, la qualité des institutions baisse et vis-versa). Quant à l'indice de Gini, il suit une tendance haussière malgré une légère amélioration du score de l'indice global de gouvernance entre [2000, 2006]. Après les années 2006, les inégalités mesurées par le Gini demeurent élevées alors que la qualité des institutions se dégrade progressivement. Un résultat qui confirme la relation théorique soulevée malgré les réserves qu'il faut garder envers l'évolution en pallier de l'indice de Gini surtout la stabilité après les années 2006. Ces deux tendances soulèvent également la non stationnarité des deux variables

Nous croisons également l'indice de Fraser (indice indiquant la qualité de protection des droits de propriété) avec les indices d'inégalité. L'allure des graphiques contredit les hypothèses théoriques. En effet, l'exacerbation des inégalités s'accompagne d'une amélioration de l'indice de Fraser. Rappelons que plus l'indice de Fraser se rapproche de 10 plus on a affaire à une amélioration de la qualité des institutions. En revanche, la convergence de cette valeur vers 0 indique la dégradation de la qualité des institutions. Les allures des courbes qui ressortent des graphes sont également la non-stationnarité des deux variables.

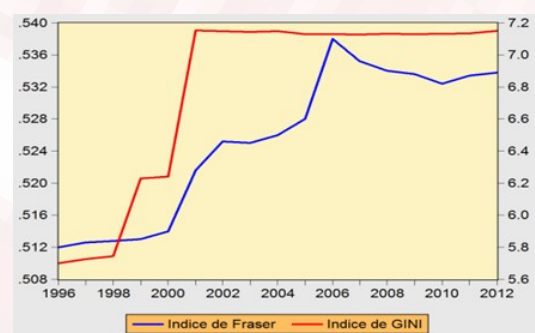
FIGURE 4.5 – Évolution des indices d'inégalités et de Fraser

(a) Évolution de l'indice de Theil et de Fraser



Source : Représentation de l'auteur

(b) Évolution de l'indice de Gini et de Fraser



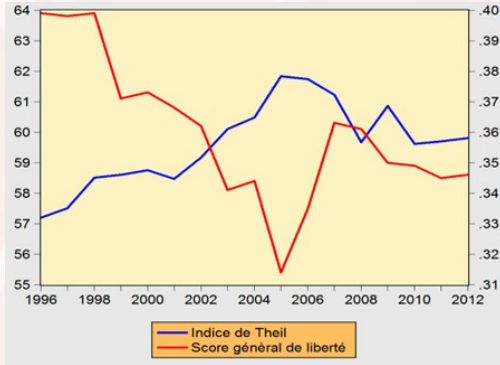
Source : Représentation de l'auteur

Nous croisons également l'indice global de liberté (IGL) et des proxys mesurant les inégalités. Rappelons que l'IGL publié par Freedom House varie entre [1-7]. Sa valeur est la moyenne de l'indice de liberté civile et politique. La valeur 1 indique la meilleure situation de liberté alors que la valeur 7 la pire. La combinaison de l'indice global de liberté publié et l'indice de Theil soulève deux tendances. Une augmentation des inégalités entre [1996 – 2006] suivie d'une réduction progressive de la marge de liberté politique et sociale. Après les années 2006, une atténuation des inégalités suivie d'une amélioration de la marge des libertés (Graphe 4.6).

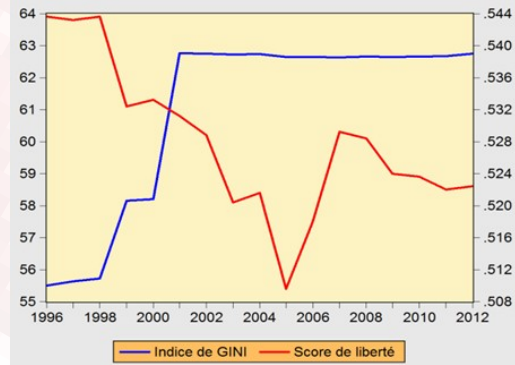
Nous décomposons l'indice global de gouvernance afin de croiser ses six dimensions avec les indices mesurant les inégalités. La valeur de ces indicateurs oscille entre [-2.5, 2.5]. Plus cette valeur est proche de 2.5 plus la qualité des institutions est bonne et vis-versa. Rappelons que six dimensions sont retenus dans la construction l'indice global de gouvernance de Kaufmann. L'indice de contrôle de corruption mesure la manière par laquelle l'Etat appréhende et corrige la corruption. L'indice de primauté du droit mesure la qualité du système judiciaire,

FIGURE 4.6 – Évolution des indices d'inégalités et l'indice global de liberté

(a) Évolution de l'indice de Theil et l'indice global de liberté  
 (b) Évolution de l'indice de Gini et l'indice global de liberté



Source : Représentation de l'auteur



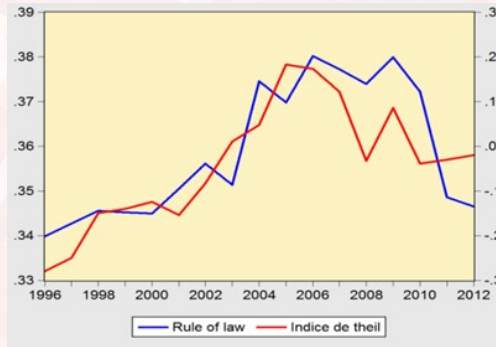
Source : Représentation de l'auteur

l'exécution des droits et des contrats et le degré de confiance et de respect de la société envers cette armature. L'indice de qualité de régulation mesure la qualité et l'efficacité des systèmes de régulation déployés par les pouvoirs publics. L'indice "voix et responsabilisation" mesure le degré de la participation et l'engagement de la population dans les élections et la vie politique. L'indice "efficacité des gouvernements" mesure la capacité et l'efficacité du gouvernement à gérer les affaires collectives. L'indice de stabilité politique mesure la fréquence des coups d'Etat, des manifestations et des changements du régime. Quant à l'allure des différentes courbes, les séries présentent deux tendances, l'une croissante et l'autre décroissante au cours du temps. Ceci montre que leurs caractéristiques ne sont pas constantes. Elles sont donc non-stationnaires

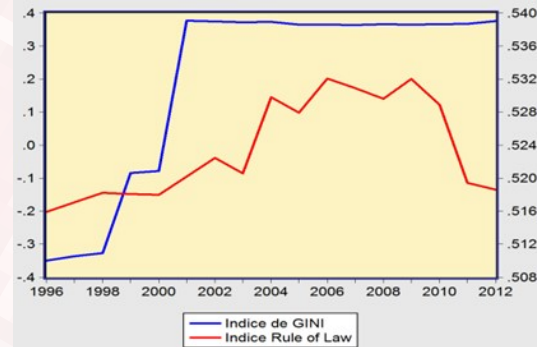
Le constat théorique portant sur l'évolution contradictoire entre la qualité des institutions et les inégalités semble se vérifier pour la variable voice and Accountability et les indices d'inégalités. Cependant, l'étude comparative de l'évolution des variables mesurant la qualité des institutions (les indices composites et les indices de la Banque mondiale) et les indices mesurant les inégalités mettent en avant des résultats contrastés. Les résultats théoriques laissent penser que l'augmentation des inégalités s'accompagne d'une détérioration de la qualité institutionnelle illustrant, du coup, une corrélation négative entre les deux proxys. Néanmoins, les tendances de certaines variables prennent le contre-pied de ce résultat.

FIGURE 4.7 – Évolution des indices d’inégalités et l’indice Rule of Law

(a) Évolution de l’indice de Theil et l’indice Rule of Law (b) Évolution de l’indice de Gini et l’indice Rule of Law



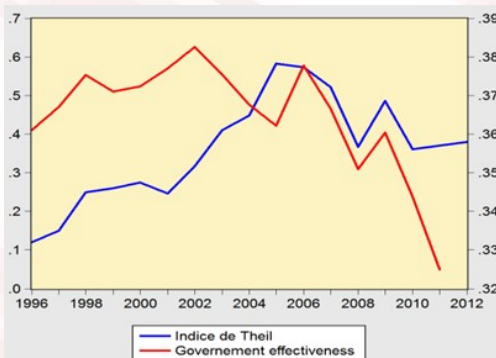
Source : Représentation de l’auteur



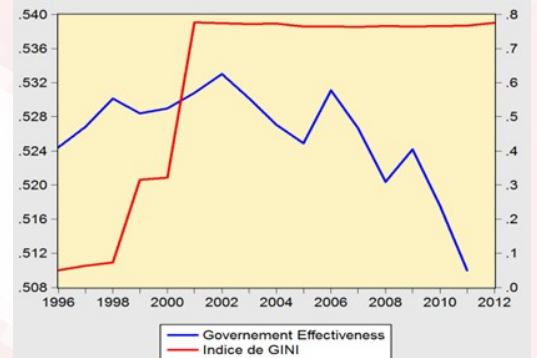
Source : Représentation de l’auteur

FIGURE 4.8 – Évolution des indices d’inégalités et de l’efficacité du gouvernement

(a) Évolution de l’indice de Theil et de l’efficacité du gouvernement (b) Évolution de l’indice de Gini et de l’efficacité du gouvernement



Source : Représentation de l’auteur



Source : Représentation de l’auteur

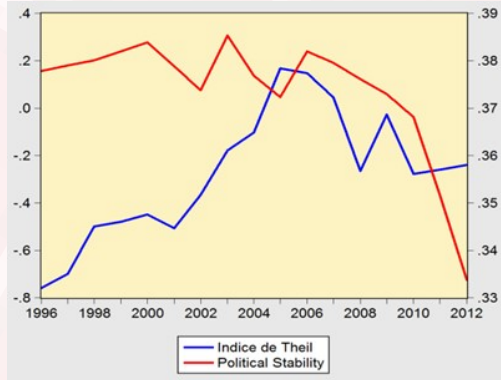
## 4.5 Traitement économétrique

### 4.5.1 Méthodologie

Sachant que l’objectif central de cette section est l’étude des sens de causalité entre les inégalités et la qualité institutionnelle, cela suppose l’utilisation d’un modèle VAR à retard (P).

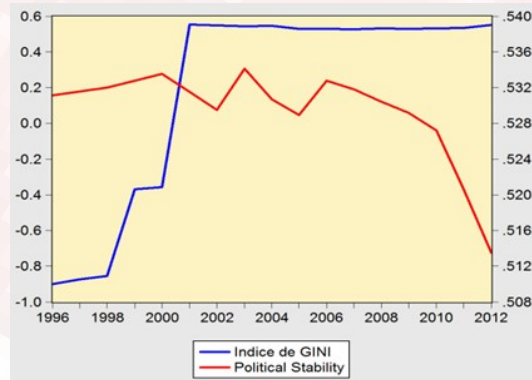
FIGURE 4.9 – Évolution des indices d'inégalités et de stabilité politique

(a) Évolution de l'indice de Theil et de stabilité politique



Source : Représentation de l'auteur

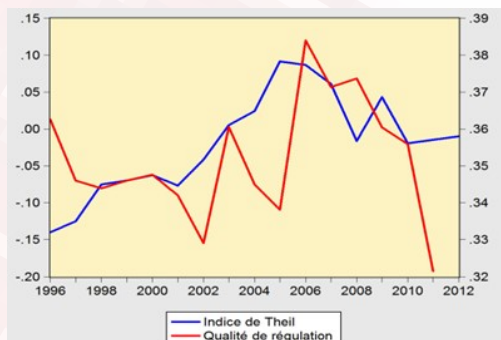
(b) Évolution de l'indice de Gini et de stabilité politique



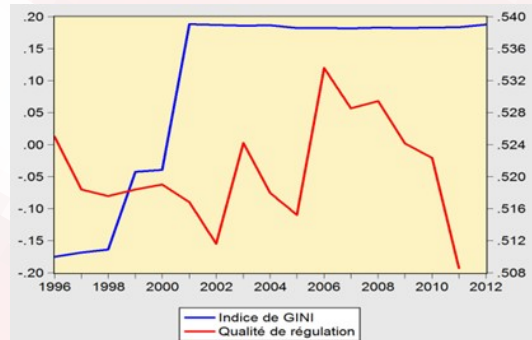
Source : Représentation de l'auteur

FIGURE 4.10 – Évolution des indices d'inégalités et de l'indice Q.R.

(a) Évolution de l'indice de Theil et de l'indice Q.R. (b) Évolution de l'indice de Gini et de l'indice Q.R.



Source : Représentation de l'auteur

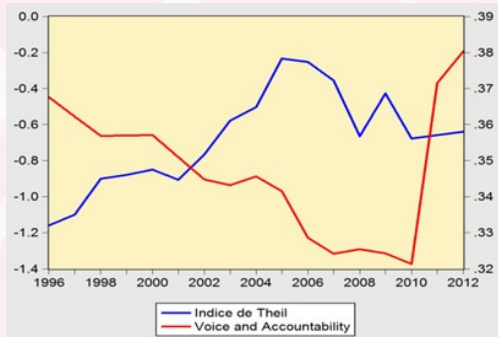


Source : Représentation de l'auteur

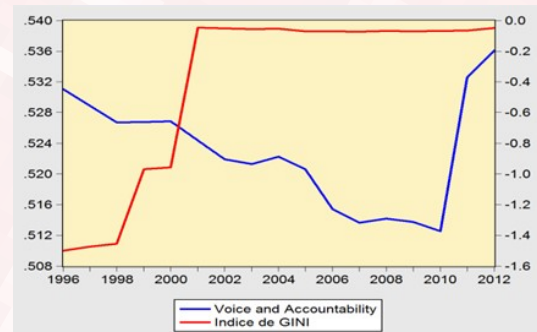
L'approche VAR repose sur l'hypothèse selon laquelle le comportement dynamique de deux variables est étroitement dépendant (l'histoire d'une variable influe simultanément sur sa propre évolution et sur celle d'une autre variable). Avant l'estimation de ce modèle, il est indispensable au préalable d'analyser le comportement naturel ou la stationnarité des variables par le test de Dickey-Fuller. Ce test permet de distinguer entre une hypothèse  $H_0$  selon laquelle la variable est stationnaire contre une hypothèse  $H_1$  selon laquelle la variable est non stationnaire. La non stationnarité d'une variable implique son intégration sous forme d'un taux de croissance dans le modèle. En pratique, la deuxième étape consiste à déterminer le nombre de retards retenus pour

FIGURE 4.11 – Évolution des indices d’inégalités et de l’indice VA

(a) Évolution de l’indice de Theil et de l’indice VA (b) Évolution de l’indice de Gini et de l’indice VA



Source : Représentation de l’auteur



Source : Représentation de l’auteur

le modèle. Elle repose sur deux techniques : soit, fixer au préalable un retard élevé ( $P = 12$  pour des données mensuelles ou un  $P = 4$  pour des données annuelles ou trimestrielles) puis procéder par tâtonnement, soit estimation des critères d’informations Akaike et Schwarz avec des retards différents. On retient finalement le nombre de retards qui minimise ses critères.

La structure du modèle repose sur les modèles développés par [Chong et Gradstein \(2007\)](#) et [Barro \(2000\)](#). Nous considérons un vecteur  $z_t = (INST_t, INEG_t)$  qui capte les informations sur l’évolution des trois variables  $Y_t, INST_t$  et  $INEG_t$ ). La représentation VAR (P) (vecteur autorégressif) de  $z_t$  est la suivante :

Équation 4.2

$$\Gamma_0 z_t = \Gamma_1(L)z_t + \varepsilon_t, \text{ avec } \Gamma_1(L) = \sum_{i=1}^m \Gamma_{1i}L \quad (4.2)$$

$$BX_{it} = \Phi_0 + \sum_{i=1}^P \Phi_p X_{i-t} + \varepsilon_t \quad (4.3)$$

### 4.5.2 Source des données

Nous utilisons des données annuelles qui portent sur la période 1998 à 2012. Nous limitons les séries temporelles à 2010 afin d'exclure l'effet perturbateur de la révolution sur le comportement naturel des variables. Elles sont récoltées à partir de plusieurs bases de données.

Equation 4.3 et 4.4

$$INST_t = a_1 + \sum_{i=1}^p \alpha_i INST_{t-i} + \sum_{i=1}^p \beta_i Y_{t-i} + \sum_{i=1}^p \sigma_i INEG_{t-i} + \sum_{i=1}^p \mu_i EDUC_{t-i} + \varepsilon_t \quad (4.4)$$

$$INEG_t = a_2 + \sum_{i=1}^p \nu_i INEG_{t-i} + \sum_{i=1}^p \varphi_i Y_{t-i} + \sum_{i=1}^p \lambda_i INST_{t-i} + \sum_{i=1}^p \pi_i OPENEK_{t-i} + \sum_{i=1}^p \mu_i EDUC_{t-i} + \varepsilon_t \quad (4.5)$$

Avec

- Y représente l'évolution du PIB par tête d'habitant.
- La variable INST mesure la qualité des institutions à l'année t.
- La variable INEG mesure les inégalités à l'année t.
- La variable EDUC mesure le niveau d'éducation (part de la population ayant subi des études secondaires).
- La variable OPENEK mesure le degré d'ouverture économique.
- T constitue l'horizon temporel retenu pour cette estimation.
- $\alpha, \beta, \varepsilon, \nu, \mu, \lambda, \pi$  une matrice à estimer.
- $\varepsilon_t$  est un bruit blanc.

- **PIB** : émane de la comptabilité nationale et il est exprimé en terme réels et aux prix de marché. Rapporté à la population, il donne le PIB par tête. Il est disponible sur le site de l'Institut national de statistique de Tunisie .
- **Éducation** : la variable mesure le pourcentage de la population instruite. Dans la littérature économique, cette variable mesure également le stock du capital humain détenu par une société. Une variable mesurée généralement par la taille de la population ayant suivi des études secondaires ou supérieures (tertiaires). Elle émane des données de l'Institut national de statistique de Tunisie.
- **Openek** : la variable mesure le degré d'ouverture commerciale et financière d'une économie. Elle est publiée sur une série annuelle par le Pen World table.

- **Indice de Kaufmann** : Il s'agit de la valeur moyenne de 6 sous-indices : Voice and Accountability, Political stability and absence of violence, Government Effectiveness, Regulatory Quality, Rule of Law, Control of Corruption. Compris entre [-2.5, 2.5]. Il mesure la qualité des institutions politiques. Données disponibles sur le site de la Banque mondiale.
- **Indice de Frazer** : Un indice compris entre [0,10]. Il mesure la qualité des institutions de protection des droits de propriété privée par l'Etat et l'indépendance du système judiciaire. S'il tend vers 10, la qualité des institutions est au plus haut niveau. Variable disponible sur le site :  
<http://www.freetheworld.com/release.html>
- **Indice global de liberté** Une variable comprise entre 0 et 1 construite par les experts d'Heritage Foundation afin de mesurer la liberté de la sphère économique. Elle forme la valeur moyenne de plusieurs sous-indices tels que la liberté des affaires, la liberté de travail, la liberté des investissements, la liberté financière, etc. Variable disponible sur le site :  
<http://www.heritage.org/index/explore?view=by-region-country-year>
- **Indice de Theil** : Calculé par Zidi (2013)
- **Indice de Gini** : Calculé par Zidi (2013).

#### 4.5.3 La stationnarité des variables : le test de Dickey Fuller

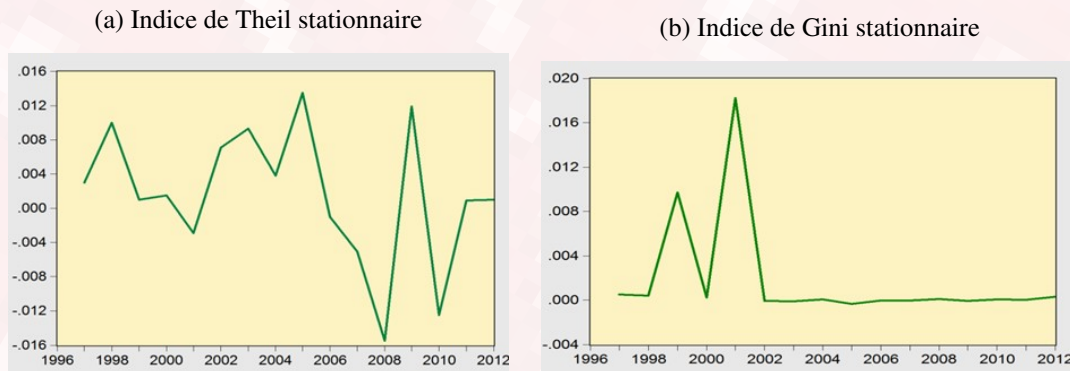
Nous adopterons la même logique de test développé dans la section 7 du deuxième chapitre . Le tableau subséquent compile les résultats :

Les résultats du test présentés dans le tableau montrent que toutes les variables sont non stationnaires. En effet, dans tous les cas la valeur de la probabilité est supérieure à 0.05, le  $t$ -statistique >  $t$  critique (Le  $t$  critique retenu au seuil de 5%. Afin de pallier la non stationnarité des variables, on les intègre dans le modèle sous la forme d'un taux de croissance. La restauration de la stationnarité des deux mesures des inégalités donne les graphiques suivants.

#### 4.5.4 Impact de la qualité des institutions sur les inégalités : modèle et estimation

Le tableau suivant résume les résultats des estimations du modèle [4.9]. La variable dépendante est l'indice de Theil. On teste par la suite l'effet de la qualité des institutions sur la dynamique des inégalités. Nous retenons les variables institutionnelles ayant un effet significatif

FIGURE 4.12 – Indice des inégalités de revenu stationnaire



Source : Représentation de l'auteur

Source : Représentation de l'auteur

sur l'évolution des inégalités. Dans le modèle [4.9.1] nous retenons la variable Voice and Accountability comme proxy pour mesurer la qualité des institutions. Le modèle [4.9.2] utilise le proxy qualité de régulation. Dans le modèle [4.9.3], on intègre la variable stabilité politique pour mesurer la qualité des institutions.

Le traitement économétrique montre que la dynamique des inégalités est prédéterminée par son recul, la qualité de régulation, la stabilité politique, la variable éducation et l'ouverture commerciale. On remarque que toutes ces variables disposent d'un coefficient statistiquement significatif au seuil de 5

Un effet significatif de la qualité de régulation et de la stabilité politique sur la variable inégalité. En effet, A long terme (T-2), une amélioration de la qualité de régulation d'une unité fait augmenter les inégalités de 0.08. Un estimateur significatif au seuil de 5

La seule relation significative dans les deux sens est celle des inégalités avec la qualité de régulation et avec la stabilité politique. Ceci renforce empiriquement la validité des deux hypothèses suivantes. D'un côté, les inégalités dont souffre le territoire tunisien sont l'expression d'une crise de régulation. De l'autre, l'instabilité sociale qui s'exprime sous forme de troubles récurrents (2002, 2008, 2010) traduit le mécontentement de la population envers une politique qui n'a pas pu réduire les clivages interrégionaux. Ces résultats prouvent également le caractère caduc de la pertinence supposée des instruments de régulation déployés par l'Etat tunisien. Ils dévoilent également le caractère lénifiant du discours politique et son écart par rapport résultats réels.

FIGURE 4.13 – Synthèse des estimations

Variable dépendante	INEG	INSTITUTIONS			EDUCATION	OPENEK
		VA	RQ	PS		
INEG	+,**	-,**	-,**	-,**	?	?
INST	VA	?	?	?	?	?
	RQ	-,**	?	?	?	?
	PS	+,**	?	?	?	?
EDUCATION	-,**	?	?	?	?	?
OPENEK	+,**	?	?	?	?	?

(+) Signifie que le signe du coefficient est positif.  
 (-) Signifie que le signe du coefficient est négatif.  
 (\*) Le seuil de significativité : (\*) 1%, (\*\*) 5%, (\*\*\*) 10%.  
 (±) Signifie que le signe est positif dans le premier sens, négatif dans le deuxième.  
 (?) Signifie que le coefficient est non significatif.

Source : Synthèse de l'auteur

#### 4.5.5 Conclusion : scénarios et limites du traitement économétrique

D'une manière générale, l'utilisation des variables composites montre qu'il n'y a pas de relation directe entre la qualité de gouvernance ou la qualité des institutions d'un côté et les disparités géographiques de l'autre. Ce résultat pose différents scénarios :

- Le premier scénario : accepter le résultat obtenu et on considère que le facteur institutionnel n'a pas contribué à l'exacerbation des disparités géographiques en Tunisie. Dans ce cas, il va falloir approfondir l'analyse sur la contribution des autres facteurs tels que les forces du marché, l'ouverture de l'économie tunisienne et la politique économique adoptée. Ce scénario nous renvoie au débat portant sur les fondements libéraux des politiques de développement véhiculées par les institutions internationales. En effet, accuser le facteur institutionnel cache les défaillances inhérentes à ces modèles de développement. Ce postulat repose sur le fait que même les pays dotés d'une bonne qualité institutionnelle n'ont pas pu réduire au strict minimum les inégalités. Pire encore, les inégalités aux USA et en Europe suivent une tendance haussière.
- Le deuxième scénario : remettre en cause ce résultat pour plusieurs raisons. D'abord, le recul historique de ces variables ne permet pas de montrer le résultat théorique obtenu. Le même constat pour les variables mesurant les inégalités. La deuxième grande raison est due essentiellement à la fiabilité des mesures fournies par les institutions internatio-

nales. Il s'agit des indicateurs construits sur la base des perceptions et des enquêtes avec des responsables proches des régimes déchus. En plus, la méthode de construction de ces variables repose sur le même principe pour tous les pays malgré les différences des architectures institutionnelles d'un pays à un autre.

- Le troisième scénario s'intéresse à la méthodologie économétrique utilisée. En effet, les critiques adressées à un traitement économétrique semblent dépasser les données et les résultats empiriques pour toucher les fondements théoriques de cet instrument. En effet, l'hétérodoxie économique soulève l'absence dans certains cas d'une compatibilité entre une telle analyse et la réalité socioéconomique. Cette critique découle de l'incompatibilité des données mobilisées avec la réalité. Ce critique peut être accepté dans le contexte tunisien. En effet, pour certains économistes tunisiens, les variables institutionnelles sous-estiment l'ampleur de la dégradation de la qualité des institutions politiques tunisiennes. Une deuxième critique porte sur l'horizon temporelle limitée utilisée dans cette thèse. Une contrainte qui sape l'application d'un test de Granger portant sur le sens de causalité entre deux ou plusieurs séries temporelles.
- Enfin, le quatrième scénario s'appuie sur la possibilité que les institutions économiques et sociales peuvent contribuer à l'exacerbation des inégalités. D'où la nécessité d'approfondir cette piste.

TABLE 4.1 – Test de stationnarité (Test de Dickey-Fuller Augmenté) et décision

Variables	Probabilité	t-Statistique	t-critique	Décision
S.P.	0.435	- 0.605	-2.754 * -1.970 ** -1.603 ***	Non stationnaire
Q.R.	0.143	- 1.402	-2.717 * -1.964** -1.605 ***	Non stationnaire
V.A.	0.42	- 0.637	-2.71 * -1.964 ** -1.605 ***	Non stationnaire
C.R.	0.1138	-1.534	-2.717 * -1.964 ** -1.605 ***	Non stationnaire
R.L.	0.107	-1.566	-2.71751 * -1.964 ** -1.605 ***	Non stationnaire
GE	0.339	- 0.830	-2.728 * -1.966 ** -1.605 ***	Non stationnaire
Inde de Frazer	0.825	-1.383	-4.667 * -3.733 ** -3.310 ***	Non stationnaire
Indice de liberté	0.847	-1.307	-4.667 * -3.733** -3.310***	Non stationnaire
I.G.	0.96	1.542	-2.728 * -1.966 ** -1.605 ***	Non stationnaire
PIB	0.279	- 2.616	-4.800 * -3.791 ** -3.342 ***	Non stationnaire
Éduca	0.789	-1.489	-4.667 * -3.733 ** -3.310 ***	Non stationnaire
OPEN	0.840	0.621	-2.717 * -1.964 ** -1.605 ***	Non stationnaire
Indice de Theil	0.862	0.732	-2.717 * -1.964 ** -1.605 ***	Non stationnaire
Indice de Gini	0.953	1.408	-2.717 * -1.964 ** -1.605 ***	Non stationnaire

Significatif \*) Au seuil de 1%. \*\*)Au seuil de 5%, \*\*\*) Au seuil de 10%.

Source : Calculs de l'auteur.

TABLE 4.2 – Estimation des modèles 4.9

Inégalités	Modèle 4.9.1	Modèle 4.9.2	Modèle 4.9.3
C	0.003 [ 0.360]	0.011 [ 1.89] **	0.011 [ 2.35] **
<i>INEG</i> <sub>-1</sub>	0.325 [ 0.714]	0.738 [ 2.850] **	0.930 [ 2.750] **
<i>INEG</i> <sub>-2</sub>	0.585 [ 1.042]	1.176 [ 3.608] **	1.149 [ 3.1047] **
<i>VA</i> <sub>-1</sub>	0.009 [ 0.752]		
<i>VA</i> <sub>-2</sub>	0.008 [ 0.262]		
<i>QR</i> <sub>-1</sub>		0.018 [ 0.678]	
<i>QR</i> <sub>-2</sub>		0.086 [ 0.031]	
<i>SP</i> <sub>-1</sub>			0.008 [ 0.35]
<i>SP</i> <sub>-2</sub>			0.069 [ 2.33] **
<i>PIB</i> <sub>-1</sub>	5.36E-06 [ 0.1874]	-3.84E-05 [-1.546]	-5.52E-05 [-1.682]
<i>PIB</i> <sub>-2</sub>	-5.18E-06 [-0.168]	1.34E-05 [ 0.776]	3.63E-05 [ 1.203]
<i>EDUC</i> <sub>-1</sub>	-0.0001 [-0.084]	-0.001 [-2.166] **	-0.003 [-2.39] **
<i>EDUC</i> <sub>-2</sub>	-0.00043 [-0.3897]	0.0003 [ 0.5482]	0.0006 [ 0.8704]
<i>OPENE</i> <sub>-1</sub>	0.00103 [2.972] **	0.001 [6.225] **	-0.001 [-6.092]
<i>OPENE</i> <sub>-2</sub>	0.0001 [0.211] **	3.29E-05 [ 0.100]	0.000 [ 1.147]
R-squared	0.8076	0.965	0.943
Adj. <i>R</i> <sup>2</sup>	0.166	0.791	0.754

Significatif \*) Au seuil de 1%. \*\*) Au seuil de 5%, \*\*\*) Au seuil de 10%.

Source : Calculs de l'auteur.



---

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Plus d'un demi-siècle après son indépendance, la Tunisie est toujours à la recherche d'une porte de sortie du sous-développement. Certes, des politiques économiques ont été mises en œuvre et ont permis de réaliser des résultats positifs. C'est le cas des performances atteintes tout au long de la seconde décennie d'indépendance (les années soixante dix), c'est aussi le cas des deux dernières décennies durant lesquelles le taux de croissance avoisine en moyenne les 4%. C'est justement grâce à ces performances que la Tunisie a pu financer à la fois son équipement en infrastructures diverses, l'investissement intensif en capital humain et la formation d'une classe moyenne de taille non négligeable. Mais cette avancée économique globale n'est pas sans occulter des problèmes majeurs dont le plus important est certainement matérialisé par les inégalités interrégionales qui ont fini par dessiner une fracture béante entre la zone du littoral jugée privilégiée et celle de l'intérieur qui a toutes les caractéristiques d'être "laissée pour compte". Pourtant, si durant les deux premières décennies, la stratégie adoptée ne laissait aucune place à la dimension "d'équilibre régional" focalisant plutôt l'intérêt sur la propulsion de la dynamique de croissance en tant que telle, dès le début des années quatre vingt dix, c'est toute une politique explicite délibérée et volontariste de résorption des inégalités régionales qui a été mise en place. Il faut dire que ce revirement trouve son explication dans les tensions sociales répétées provoquées sciemment par les disparités régionales. De plus, par l'exode rural qu'elles impulsent, les disparités régionales s'érigent de plus en plus comme un véritable obstacle à la croissance économique puisque c'est la cohésion sociale en Tunisie qui est ni plus ni moins frappée de plein fouet. D'ailleurs, ces six décennies passées sont truffées de tensions sociales dont certaines ont été durement répri-

mées laissant de profonds stigmates. A ce propos, les révoltes du pain 1984 et les soulèvements des populations du bassin minier 2008 ne sont que des illustrations de l'état de mal être que les populations des régions défavorisées sont acculées à subir. Le soulèvement de l'année 2011 marque l'apothéose des tensions sociales puisque c'est le régime en place qui décapité. Depuis, c'est un processus démocratique lent et tumultueux qui est à l'œuvre. L'objet de cette thèse est justement une tentative d'examiner le problème des disparités géographiques en Tunisie. Dans ce cadre, plusieurs questions sont à élucider, notamment celles relatives aux causes premières de cette tare. Qu'est ce qui explique la construction des inégalités malgré l'existence de politiques de développement qui se sont données pour mission d'endiguer la fracture territoriale entre le littoral et les régions profondes du pays ?

Autour de ces questionnements, l'idée centrale de cette thèse est d'examiner la contribution de trois sources qui semblent être responsables dans le processus de production et d'amplification des inégalités. Pour y parvenir, il y a lieu de vérifier d'abord l'hypothèse selon laquelle le modèle de développement économique à l'œuvre depuis l'ajustement structurel (les années quatre vingt dix) est un fer de lance des inégalités. Ensuite, viendra le tour de l'examen de la contribution de la croissance économique dans l'amplification des inégalités. Enfin, c'est l'idée selon laquelle l'environnement institutionnel est un pourvoyeur des inégalités régionales qui sera mise à l'épreuve des faits.

Pour répondre à cette problématique, trois chapitres ont été structurés autour de ces trois hypothèses, en occurrence la contribution du modèle de développement, de la croissance économique et de l'environnement institutionnel dans la production et l'amplification des disparités géographiques en Tunisie. Par contre, le premier chapitre s'est penché sur une brève présentation des faits stylisés et les grandes lignes du débat théorique développé autour des sources des inégalités.

La méthodologie suivie par cette thèse était fractionnée en fonction des objectifs de chaque chapitre. Ainsi, afin de montrer l'ampleur des inégalités régionales nous avons utilisé la technique d'analyse factorielle et la technique de classification. Même si les données mobilisées restent fragmentaires et contestables sur le plan quantitatif à cause de l'absence de procédures de comptabilité régionale ayant pour mission la collecte, le traitement et la synthèse de grandeurs économiques régionales, la thèse montre que les disparités géographiques ont franchi, aux cours de ces dernières années, des seuils inquiétants. L'analyse des disparités montre aussi que des disparités au sein des deux régions n'est prête pas à s'estomper. Dans les régions profondes,

les gouvernorats de Kasserine, Sidi-Bouزيد et de Kairouan présentent un retard par rapport aux autres gouvernorats. Tout au long de la bande côtière, l'agglomération tunisoise, Sousse et Sfax sont nettement en avance par rapport aux autres gouvernorats. Il faut noter que le parcours de la thèse soulève deux résultats contradictoires. Le premier chapitre prouve l'exacerbation des inégalités entre les bandes côtières et les régions profondes d'un côté et au sein de chaque région, de l'autre côté. En revanche, le troisième chapitre montre qu'au sein de chaque région les inégalités s'estompent selon la courbe de Lorentz. La contradiction est expliquée par la base de données mobilisée par chaque chapitre. Dans le premier, nous avons utilisé les données fournies par les offices de développement de chaque région alors que pour le troisième chapitre nous avons mobilisé les données de l'Institut National de Statistique. Ce double résultat montre l'incohérence entre les statistiques fournies par les institutions tunisiennes.

Nous avons également essayé de dévoiler la contribution de l'ouverture économique et de la polarisation des activités économiques dans l'amplification des disparités géographiques. Pour cela, nous avons développé un modèle de type vecteur autorégressif (VAR) structurel afin de tester l'impact de l'ouverture économique sur la dynamique des inégalités. Ce traitement économétrique a permis de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'ouverture économique est un producteur des inégalités. En effet, le modèle à l'œuvre depuis l'ajustement structurel a fortement ébranlé l'économie des régions profondes basée essentiellement sur le secteur agricole. En outre, l'ouverture de l'économie tunisienne et son insertion dans le processus de mondialisation ont significativement contribué à l'aggravation des disparités géographiques. La concentration des activités économique dans des zones potentiellement favorables tout au long de la bande côtière afin d'accroître la productivité n'a pas été en mesure d'exercer un effet d'entraînement souhaité sur les zones profondes. En effet, l'analyse des corrélations spatiales de l'indice de développement régional ont montré l'absence d'une corrélation significative entre les pôles de croissance et les régions voisines.

Le troisième chapitre s'est penché sur le rôle de la croissance économique dans la production des inégalités. L'analyse de la courbe d'incidence de la croissance a montré que la croissance est d'une manière générale pro-pauvre. Elle a conduit à la réduction des inégalités au sein de la bande côtière et les régions profondes.

Le quatrième chapitre a examiné la contribution de l'environnement institutionnel dans la production des inégalités. Bien que la fiabilité des indicateurs de la qualité des institutions soit fortement contestée, le croisement de plusieurs proxys mesurant la qualité du facteur institution-

nel et des mesures des inégalités ne soulève pas dans tous les cas une corrélation significative. En effet, seul certains indicateurs de Kaufman et Kraay présentent un effet significatif sur la dynamique des inégalités. En effet, la faible participation de la population dans la construction des politiques de développement et leur exécution prouve que la politique de développement suit toujours une approche top down. L'exclusion de la population de ce processus a significativement contribué à la construction des inégalités.

Compte tenu des résultats soulevés par la thèse et les objectifs affichés par le gouvernement tunisien on peut formuler les recommandations suivantes :

Accroître les investissements publics et renforcement de l'encouragement des investissements privés dans les zones retardataires afin de combler le retard accumulé par rapport au littoral. En effet, la mise en place d'une infrastructure adéquate permet de réduire les distances et affecter ainsi à la baisse certains coûts de transaction.

Il est possible également de stimuler la croissance économique des régions retardataire par la révision des incitations aux investissements dans ces régions et accorder plus d'importance aux investissements dans des biens intermédiaires tels que le capital humain, social et surtout institutionnel.

Il est préférable d'adopter une politique de développement endogène basée sur la mobilisation des ressources spécifiques de chaque région plutôt que d'appliquer une politique de distribution. Il s'agit d'une approche territoriale basée sur la mobilisation des acteurs locaux autour des ressources de chaque région. Bien entendu, le basculement vers une telle approche dans le cas tunisien nécessite au préalable une préparation qui affecte respectivement l'échelle géographique, institutionnelle et économique. D'abord, l'échelle géographique suppose une révision du découpage administratif de certaines régions. Un découpage qui doit tenir compte des ressources de chaque région : production agricole du nord et centre-ouest, production agricole et énergétique (énergie renouvelable et hydrocarbure) dans le sud, activités touristiques et tertiaires dans la littoral. Ensuite, des réformes institutionnelles ayant comme objectif de donner plus d'autonomie, de flexibilité et de liberté aux acteurs locaux. Enfin sur un plan économique, revoir le transfert systémique des ressources vers la bande côtière (phosphates, pétroles, production agricole.etc.). Un transfert qui a, depuis long temps, soumis certaines plus que d'autres à un écrémage qui les prive durablement des conditions préalables à l'amorce d'une dynamique de croissance et de

développement économique et social. Le basculement vers une approche territoriale peut être la base d'un plan à long terme permettant d'éradiquer l'exacerbation des inégalités d'autant plus que l'État tunisien dispose d'une expérience en la matière avec des projets de développement régional tels que l'Odesypano dans les régions de nord-ouest, le FIDA dans les régions de sud-est, etc.

Dans le rayon des réformes structurelles de l'économie tunisienne, le gouvernement tente de libéraliser les prix des produits de première nécessité (carburants, subvention des produits alimentaires ...). Cette réforme peut être doublement tranchante. En effet, en plus des avantages procurés par ces réformes en termes de réduction du déficit de la caisse générale de compensation, elles peuvent aggraver les disparités régionales. La dissolution progressive de la subvention des carburants va engendrer une augmentation des prix des hydrocarbures désormais définis par le marché mondial. Une augmentation qui va propulser vers le haut les coûts de transport. Cette augmentation exerce une pression de plus en plus croissante sur les recettes des entreprises localisées dans les régions côtières dont la production est directement destinée aux marchés locaux. L'augmentation des coûts de transport formera une force de concentration des activités économiques. D'un autre côté, une libéralisation totale du prix des produits de première nécessité constitue une frappe de plein fouet des couches sociales à faible revenu. Du coup, il va falloir repenser la "fuite libérale" de l'économie tunisienne.

La thèse a privilégié d'approfondir certaines sources des inégalités en passant sous silence d'autres telles que les forces de marché et la contribution de la géographie fortement développée dans la littérature. La thèse n'appréhende pas les inégalités intra régionales et les clivages entre le milieu rural et communal. Le développement de ces voies formera une prolongation tout à fait opportune en apportant davantage de nuances quant à cette opposition radicale régions intérieures et régions du littoral ;



---

## BIBLIOGRAPHIE

- Acemoglu, Daron. 1995. Reward structures and the allocation of talent. *European Economic Review*, 39(1) : 17–33. [99](#)
- Acemoglu, Daron. 2003. Causes profondes de la pauvreté. Une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économique. *Finances & Développement* : 27–30. [98](#)
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson, James Robinson et Yunyong Thaicharoen. 2003. Institutional causes, macroeconomic symptoms : volatility, crises and growth. *Journal of monetary economics*, 50(1) : 49–123. [97](#)
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson et James A Robinson. 2001. The colonial origins of comparative development : An empirical investigation. *American economic review*, 91(5) : 1369–1401. [98](#)
- Acemoglu, Daron, Simon Johnson et James A Robinson. 2002. Reversal of fortune : Geography and institutions in the making of the modern world income distribution. *The Quarterly journal of economics*, 117(4) : 1231–1294. [97](#)
- Ades, Alberto et Rafael Di Tella. 1997. The new economics of corruption : a survey and some new results. *Political Studies*, 45(3) : 496–515. [138](#)
- Ades, Alberto F et Edward L Glaeser. 1995. Trade and circuses : explaining urban giants. *The Quarterly Journal of Economics*, 110(1) : 195–227. [136](#), [137](#)

- Aghion, Philippe, Eve Caroli et Cecilia Garcia-Penalosa. 1999. Inequality and economic growth : the perspective of the new growth theories. *Journal of Economic literature*, 37(4) : 1615–1660. [94](#)
- Aghion, Philippe et Peter Howitt. 1990. A model of growth through creative destruction. [97](#)
- Ahluwalia, Montek S *et al.* 1976. Inequality, poverty and development. *Journal of development economics*, 3(4) : 307–342. [45](#), [93](#)
- Ahmed, Gouher. 2012. Krugman trade theory and developing economies. *China-USA Business Review*, 11(12). [44](#)
- Akaike, Hirotugu. 1969. Fitting autoregressive models for prediction. *Annals of the institute of Statistical Mathematics*, 21(1) : 243–247. [85](#)
- Alesina, Alberto et Roberto Perotti. 1996. Income distribution, political instability, and investment. *European economic review*, 40(6) : 1203–1228. [96](#), [101](#)
- Alesina, Alberto et Dani Rodrik. 1994. Distributive politics and economic growth. *The quarterly journal of economics*, 109(2) : 465–490. [94](#)
- Alesina, Alberto F et Allan Drazen. 1989. Why are stabilizations delayed? [136](#)
- Anand, Sudhir et SM Ravi Kanbur. 1993a. Inequality and development A critique. *Journal of Development economics*, 41(1) : 19–43. [94](#)
- Anand, Sudhir et SM Ravi Kanbur. 1993b. The Kuznets process and the inequality—development relationship. *Journal of development economics*, 40(1) : 25–52. [46](#)
- Anas, Alex. 1992. On the birth and growth of cities : : Laissez-faire and planning compared. *Regional Science and Urban Economics*, 22(2) : 243–258. [136](#), [137](#)
- Andres, AR et C Ramlogan-Dobson. 2011. Is corruption really bad for inequality. *Evidence from La [tin America [J J. Journal of Development Studies*, 201 1, 47 (7) : 959-976. [138](#)
- Anselin, Luc. 1988. *Spatial econometrics : methods and models*, tome 4. Springer Science & Business Media. [16](#)
- Aoki, Masahiko. 2007. Endogenizing institutions and institutional changes. *Journal of institutional economics*, 3(1) : 1–31. [132](#)

- Apergis, Nicholas, Oguzhan C Dincer et James E Payne. 2010. The relationship between corruption and income inequality in US states : evidence from a panel cointegration and error correction model. *Public choice*, 145(1) : 125–135. [138](#)
- Aron, Janine. 2000. Growth and institutions : a review of the evidence. *The world Bank research observer*, 15(1) : 99–135. [97](#)
- Arthur, W Brian. 1990. Positive feedbacks in the economy. *Scientific american*, 262(2) : 92–99. [76](#)
- Atkinson, Anthony B. 1997. Bringing income distribution in from the cold. *The Economic Journal*, 107(441) : 297–321. [43](#)
- Atkinson, Anthony B. 2015. Inequality. In *Inequality*, Harvard University Press. [46](#)
- Atkinson, Anthony B *et al.* 1970. On the measurement of inequality. *Journal of economic theory*, 2(3) : 244–263. [43](#)
- Ayadi, Mohamed, AbdelRahmen El Lahga, Naouel Chtioui *et al.* 2007. *Pauvreté et inégalités en Tunisie : une approche non monétaire*. Rapport technique, PEP-PMMA. [109](#), [112](#), [113](#)
- Baldwin, Paul, Richard E et Krugman. 2004. Agglomeration, integration and tax harmonisation. *European economic review*, 48(1) : 1–23. [137](#)
- Baldwin, Richard et Toshihiro Okubo. 2009. Tax reform, delocation, and heterogeneous firms. *The Scandinavian Journal of Economics*, 111(4) : 741–764. [47](#), [137](#)
- Banque, Mondiale. 2009. Repenser la géographie économique. *Rapport sur le développement dans le monde*. [43](#), [44](#), [74](#), [79](#), [120](#)
- Barrios, Salvador et Eric Strobl. 2009. The dynamics of regional inequalities. *Regional Science and Urban Economics*, 39(5) : 575–591. [93](#)
- Barro, Robert J. 1999. Inequality, growth, and investment. [94](#)
- Barro, Robert J. 2000. Inequality and Growth in a Panel of Countries. *Journal of economic growth*, 5(1) : 5–32. [94](#), [96](#), [98](#), [101](#), [146](#)
- Barro, Robert J *et al.* 1991. A cross-country study of growth, saving, and government. *National saving and economic performance*, 1. [95](#)

- Bayouadh, M. 2012. *Investissements en infrastructure publique et croissance économique en Tunisie : une analyse en équilibre général calculable*. Thèse de doctorat, Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales .... 104
- BCT. 1969. Banque centrale de Tunisie. Rapport : Rapport d'activité exercice 1969. [http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA\\_fr\\_1969.pdf](http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA_fr_1969.pdf). [1969]. 56, 67
- BCT. 1973. Banque centrale de Tunisie. Rapport : Rapport d'activité exercice 1973. [http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA\\_fr\\_1973.pdf](http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA_fr_1973.pdf). [1973]. 68
- BCT. 1979. Banque centrale de Tunisie. Rapport : Rapport d'activité exercice 1979. [http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA\\_fr\\_1979.pdf](http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA_fr_1979.pdf). [1979]. 58
- BCT. 1980. Banque centrale de Tunisie. Rapport : Rapport d'activité exercice 1980. [http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA\\_fr\\_1980.pdf](http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA_fr_1980.pdf). [1980]. 58, 59, 61
- BCT. 1989. Banque centrale de Tunisie. Rapport : Rapport d'activité exercice 1989. [http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA\\_fr\\_1989.pdf](http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA_fr_1989.pdf). [1989]. 59
- BCT. 2010. Banque centrale de Tunisie. Rapport : Rapport d'activité exercice 2010. [https://www.cawtarclearinghouse.org/storage/AttachementGender/EAAG5\\_BCT2011.pdf](https://www.cawtarclearinghouse.org/storage/AttachementGender/EAAG5_BCT2011.pdf). [2010]. 60, 68
- Béchir, Riadh, Nadia Ounalli et Mongi Sghaier. 2011. L'inégalité territoriale dans le Sud-est Tunisien : une mise en évidence à travers l'analyse des indicateurs régionaux de développement. *Canadian Journal of Regional Science*, 34. 23
- Belhedi, Amor. 1994. L'inégal développement régional en Tunisie : Accumulation spatiale et littorisation. *Cahiers de la Méditerranée*, 49(1) : 133–156. 23
- Benabou, Roland. 1996. Inequality and growth. *NBER macroeconomics annual*, 11 : 11–74. 43, 46, 101
- Benko, Georges. 2008. La géographie économique : un siècle d'histoire. In *Annales de géographie*. 6, Armand Colin, 23–49. 73
- Bennasr, Ali. 2012. Le schéma d'aménagement du territoire national tunisien ou comment concilier compétitivité, efficacité et durabilité. 55, 69
- Bergstrand, Jeffrey H. 1989. The generalized gravity equation, monopolistic competition, and the factor-proportions theory in international trade. *The review of economics and statistics* : 143–153. 16

- Bhagwati, Jagdish N. 1988. Poverty and public policy. *World development*, 16(5) : 539–555. 106
- Blackburn, Keith et Gonzalo F Forgues-Puccio. 2007. Distribution and development in a model of misgovernance. *European Economic Review*, 51(6) : 1534–1563. 137
- Boughanmi, Houcine. 1995. Les principaux volets des politiques agricoles. *Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches*, (14) : 127–138. 66
- Bourguignon, Francois et Christian Morrisson. 1990. Income distribution, development and foreign trade : A cross-sectional analysis. *European economic review*, 34(6) : 1113–1132. 43
- Brack, Estelle. 1997. *L'économie tunisienne entre ajustement et intégration : 1986-1995*. Thèse de doctorat, Paris 2. 64
- Brousseau, Eric. 2000. Processus évolutionnaires et institutions : quelles alternatives à la rationalité parfaite? *Revue économique* : 1185–1213. 135
- Brühlhart, Marius, Mario Jametti et Kurt Schmidheiny. 2012. Do agglomeration economies reduce the sensitivity of firm location to tax differentials? *The Economic Journal*, 122(563) : 1069–1093. 137
- Bruno, M, M Ravallion et L Squire. 1998. Equity and Growth in Developing Countries : Old and New Perspectives on the Policy Issues. Income distribution and high-quality growth. T. World Bank,-Vito; Chu,-Ke-young, eds. I. Cambridge and London. 94
- Burt, Ronald S. 1995. Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur. *Revue française de sociologie* : 599–628. 78
- Calderón, César et Lin Liu. 2003. The direction of causality between financial development and economic growth. *Journal of development economics*, 72(1) : 321–334. 140
- Callois, Jean-Marc. 2005. *Approches microéconomiques du développement économique local : prise en compte de la notion de capital social dans l'analyse des espaces périphériques*. Thèse de doctorat, Doctorat en sciences économiques, Université de Bourgogne, UFR de sciences .... 78
- Cappellin, Riccardo. 1988. Transaction costs and urban agglomeration. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2 : 261–278. 77

- Castelló-Climent, Amparo. 2010. Inequality and growth in advanced economies : an empirical investigation. *The Journal of Economic Inequality*, 8(3) : 293–321. 94
- Catin, Maurice, Mohamed Hazem *et al.* 2012. Les disparités de taux d’alphabétisation selon les genres dans les délégations tunisiennes : une approche par l’économétrie spatiale. *Région et Développement*, 35(1) : 177–193. 16
- Chaker, Samira. 1997. Impacts sociaux de l’ajustement structurel : cas de la Tunisie. *Nouvelles pratiques sociales*, 10(1) : 151–162. 65
- Chavance, Bernard *et al.* 2012. *L’économie institutionnelle*. Rapport technique. 121
- Chong, Alberto et Mark Gradstein. 2007. Inequality and institutions. *The Review of Economics and Statistics*, 89(3) : 454–465. 14, 47, 98, 120, 138, 140, 146
- CHRISTALLER, Walter.???? Die zentralen Orte in Süddeutschland, Iéna, Fischer; trad. am. *Central Places in Southern Germany*, Iéna, Fischer. 75
- Clark, John Bates. 1899. The distribution of wealth. *New York* : 116Clark116The. 103
- Clark, Stephen, Richard Hemming et David Ulph. 1981. On indices for the measurement of poverty. *The Economic Journal*, 91(362) : 515–526. 112
- Claval, Paul. 2008. Espace et territoire. *Géographie, économie, société*, 10(2) : 157–184. 72, 73
- Cliff, Andrew D et J Keith Ord. 1968. *The problem of spatial autocorrelation*. University. 16
- Cling, Jean-Pierre, Philippe De Vreyer, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud *et al.* 2003. La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté : le rôle des inégalités. *Document de travail*, 4. 106
- Coase, Ronald. 1937. The Nature of the Firm. *Economica*, 4(16) : 386–405. 77, 123
- Coleman, James S. 1994. *Foundations of social theory*. Harvard university press. 78
- Courlet, Claude. 2002. Les systèmes productifs localisés. 77
- Datt, Gaurav et Martin Ravallion. 1992. Growth and redistribution components of changes in poverty measures : A decomposition with applications to Brazil and India in the 1980s. *Journal of development economics*, 38(2) : 275–295. 112

- Davis, Lance Edwin, Douglass C North et Calla Smorodin. 1971. *Institutional change and American economic growth*. CUP Archive. [97](#)
- De Long, J Bradford et Andrei Shleifer. 1993. Princes and merchants : European city growth before the industrial revolution. *The Journal of Law and Economics*, 36(2) : 671–702. [136](#), [137](#)
- Deardorff, Alan V. 2011. Determinants of bilateral trade : does gravity work in a neoclassical world? In *Comparative advantage, growth, and the gains from trade and globalization : a festschrift in honor of alan v deardorff*, World Scientific. 267–293. [16](#)
- Deininger, Klaus et Lyn Squire. 1996. A new data set measuring income inequality. *The World Bank Economic Review*, 10(3) : 565–591. [46](#), [94](#)
- Deininger, Klaus et Lyn Squire. 1998. New ways of looking at old issues : inequality and growth. *Journal of development economics*, 57(2) : 259–287. [46](#), [94](#)
- Dequech, David. 2006. The new institutional economics and the theory of behaviour under uncertainty. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 59(1) : 109–131. [121](#)
- Dhafer, Najem. 2010. Les implantations universitaires en Tunisie : de la marginalisation à l'intégration dans l'aménagement urbain. *LEspace géographique*, 39(1) : 65–74. [14](#)
- Dincer, Oguzhan C et Burak Gunalp. 2008. Corruption, income inequality, and poverty in the United States. [138](#)
- Dixit, Avinash K et Joseph E Stiglitz. 1977. Monopolistic competition and optimum product diversity. *The American economic review*, 67(3) : 297–308. [79](#)
- Dobson, Stephen et Carlyn Ramlogan-Dobson. 2012. Why is corruption less harmful to income inequality in Latin America? *World Development*, 40(8) : 1534–1545. [138](#)
- Dollar, David et Aart Kraay. 2002. Growth is Good for the Poor. *Journal of economic growth*, 7(3) : 195–225. [46](#)
- Durlauf, Steven N. 2004. Neighborhood effects. *Handbook of regional and urban economics*, 4 : 2173–2242. [78](#)
- Easton, David. 1958. The perception of authority and political change. *NOMOS : Am. Soc'y Pol. Legal Phil.*, 1 : 170. [48](#), [98](#), [129](#)

- Easton, David. 1975. A re-assessment of the concept of political support. *British journal of political science*, 5(4) : 435–457. 48, 98, 129
- Easton, David. 1976. Theoretical approaches to political support. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 9(3) : 431–448. 129
- Elkhider, Abdelkader, Abdelhamid El Bouhadi, El Mustapha Kchirid *et al.* 2009. La croissance économique est-elle pro pauvre au Maroc ? Une tentative d'explication par l'approche monétaire et l'approche non monétaire. In *Economic Research Forum Working Papers*. 481. 46, 109
- Elloumi, Mohamed. 2013. Trois ans après : retour sur les origines rurales de la révolution tunisienne. *Confluences Méditerranée*, 87(4) : 193–203. 23
- FMI. 2007. Mondialisation et inégalités. Perspective de l'économie mondiale. <https://www.imf.org/-/media/Websites/IMF/imported-flagship-issues/external/french/pubs/ft/weo/2007/02/pdf/c1f.ashx>. [2007]. 44, 71
- Foellmi, Reto et Manuel Oechslin. 2007. Who gains from non-collusive corruption? *Journal of development Economics*, 82(1) : 95–119. 137
- Forbes, Kristin J. 2000. A reassessment of the relationship between inequality and growth. *American economic review*, 90(4) : 869–887. 46, 94
- Fortin, Nicole M et Thomas Lemieux. 1997. Institutional changes and rising wage inequality : Is there a linkage? *Journal of Economic Perspectives*, 11(2) : 75–96. 43
- Foster, James, Joel Greer et Erik Thorbecke. 1984. A class of decomposable poverty measures. *Econometrica : journal of the econometric society* : 761–766. 112
- Fujita, Masahisa. 1999. Location and Space-Economy at half a century : Revisiting Professor Isard's dream on the general theory. *The annals of regional science*, 33(4) : 371–381. 73, 79
- Fujita, Masahisa et Jacques-François Thisse. 1996. Economics of agglomeration. *Journal of the Japanese and international economies*, 10(4) : 339–378. 80
- Fujita, Masahisa et Jacques-François Thisse. 1997. Economie géographique, problèmes anciens et nouvelles perspectives. *Annales d'Economie et de Statistique* : 37–87. 76, 80
- Galor, Oded et Daniel Tsiddon. 1997. The distribution of human capital and economic growth. *Journal of Economic Growth*, 2(1) : 93–124. 94

- Geweke, John. 1982. Measurement of linear dependence and feedback between multiple time series. *Journal of the American statistical association*, 77(378) : 304–313. [17](#), [140](#)
- Gradstein, Mark. 2007. Inequality, democracy and the protection of property rights. *The Economic Journal*, 117(516) : 252–269. [138](#)
- Granger, Clive WJ. 1969. Investigating causal relations by econometric models and cross-spectral methods. *Econometrica : journal of the Econometric Society* : 424–438. [17](#)
- Gupta, Sanjeev, Hamid Davoodi et Rosa Alonso-Terme. 2002. Does corruption affect income inequality and poverty? *Economics of governance*, 3(1) : 23–45. [138](#)
- Haining, Robert P. 1978. A spatial model for high plains agriculture. *Annals of the Association of American Geographers*, 68(4) : 493–504. [16](#)
- Hayek, Friedrich August. 1976. *The road to serfdom*. Routledge. [124](#)
- Helpman, Elhanan et Paul Krugman. 1987. *Market structure and foreign trade : Increasing returns, imperfect competition, and the international economy*. MIT press. [79](#)
- Henderson, J Vernon *et al.* 1991. Urban development : Theory, fact, and illusion. *OUP Catalogue*. [136](#), [137](#)
- Herrera, Rémy. 2005. Un renouveau de l'économie du développement? *Cahiers de la Maison des Sciences Economiques*. [104](#), [105](#), [122](#)
- Hibbs, Douglas A *et al.* 1973. *Mass political violence : A cross-national causal analysis*, tome 253. Wiley New York. [94](#)
- Hirschman, Albert O. 1958. *The strategy of economic development*. Rapport technique. [74](#), [75](#), [77](#)
- Hirschman, Albert O et Michael Rothschild. 1973. The changing tolerance for income inequality in the course of economic development : With a mathematical appendix. *The Quarterly Journal of Economics*, 87(4) : 544–566. [74](#), [75](#)
- Hodgson, Geoffrey M. 1998. On the evolution of Thorstein Veblen's evolutionary economics. *Cambridge journal of economics*, 22(4) : 415–431. [121](#)
- Hoff, Karla et Joseph E Stiglitz. 2004. After the big bang? Obstacles to the emergence of the rule of law in post-communist societies. *American economic review*, 94(3) : 753–763. [97](#)

- Hotelling, Harold. 1931. The economics of exhaustible resources. *Journal of political Economy*, 39(2) : 137–175. [67](#), [68](#), [75](#)
- Hume, David. 2003. *A treatise of human nature*. Courier Corporation. [133](#)
- Isard, Walter. 1954. Location theory and trade theory : short-run analysis. *The Quarterly Journal of Economics* : 305–320. [75](#)
- Janvry, Alain de et Elisabeth Sadoulet. 2000. Growth, poverty, and inequality in Latin America : A causal analysis, 1970–94. *Review of Income and Wealth*, 46(3) : 267–287. [46](#)
- Juhn, Chinhui, Kevin M Murphy et Brooks Pierce. 1993. Wage inequality and the rise in returns to skill. *Journal of political Economy*, 101(3) : 410–442. [43](#)
- Kakwani, Nanak. 1993. Poverty and economic growth with application to Cote d’Ivoire. *Review of income and wealth*, 39(2) : 121–139. [108](#)
- Kakwani, Nanak. 2000. On measuring growth and inequality components of poverty with application to Thailand. *Journal of quantitative economics*, 16(1) : 67–80. [107](#), [108](#)
- Kakwani, Nanak. 2001. Pro-poor growth and policies. In *Asian Development Bank Annual Meeting Seminars in Honolulu, Hawaii*. [46](#), [106](#), [108](#)
- Kakwani, Nanak, Hyun H Son, Sarfraz K Qureshi et GM Arif. 2003. Pro-poor growth : Concepts and measurement with country case studies [with comments]. *The Pakistan Development Review* : 417–444. [46](#), [110](#)
- Kaldor, Nicholas. 1955. Alternative theories of distribution. *The review of economic studies*, 23(2) : 83–100. [94](#)
- Keefer, Philip et Stephen Knack. 2002. Polarization, politics and property rights : Links between inequality and growth. *Public choice*, 111(1) : 127–154. [138](#)
- Kentor, Jeffrey. 2001. The long term effects of globalization on income inequality, population growth, and economic development. *Social Problems*, 48(4) : 435–455. [43](#)
- Keynes, John Maynard. 2020. *Les conséquences économiques de la paix*, tome 4. BoD-Books on Demand. [124](#)
- Khan, Mohsin S et Manmohan S Kumar. 1997. Public and private investment and the growth process in developing countries. *Oxford bulletin of economics and statistics*, 59(1) : 69–88. [95](#)

- Knight, Frank H. 1921. Cost of production and price over long and short periods. *Journal of political economy*, 29(4) : 304–335. [123](#)
- Knight, Jack et Knight Jack. 1992. *Institutions and social conflict*. Cambridge University Press. [133](#)
- Knight, John B. 1976. EXPLAINING INCOME DISTRIBUTION IN LESS DEVELOPED COUNTRIES : A FRAMEWORK AND AN AGENDA 1. *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 38(3) : 161–177. [93](#)
- Korzeniewicz, Roberto Patricio et Timothy Patrick Moran. 2005. Theorizing the relationship between inequality and economic growth. *Theory and Society*, 34(3) : 277–316. [94](#)
- Kose, M Ayhan, Ezgi O Ozturk, Kalpana Kochhar, Yan Sun, Evridiki Tsounta, Niklas Westelius, George A Akerlof, Paul Krugman, Robert Solow, Michael Spence *et al.* 2013. l'avenir de l'économie mondiale. [45](#)
- Kouadio, Kouassi. 2008. *Intégration économique, développement et croissance*. Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne-Paris I. [77](#)
- Kriaa, Mohamed, Slim Driss et Zouhour Karray. 2011. Inequality and spatial disparities in Tunisia. *The Journal of Business Inquiry*, 10(1) : 161–175. [35](#)
- Krugman, Paul. 1991. Increasing returns and economic geography. *Journal of political economy*, 99(3) : 483–499. [14](#), [16](#), [74](#), [76](#), [79](#)
- Krugman, Paul. 1992. *Geography and trade*. MIT press. [14](#)
- Krugman, Paul. 1993. First nature, second nature, and metropolitan location. *Journal of regional science*, 33(2) : 129–144. [79](#)
- Krugman, Paul. 1998a. Space : the final frontier. *Journal of Economic perspectives*, 12(2) : 161–174. [43](#)
- Krugman, Paul. 1998b. What's new about the new economic geography? *Oxford review of economic policy*, 14(2) : 7–17. [79](#)
- Kuznets, Simon. 1963. Quantitative aspects of the economic growth of nations : VIII. Distribution of income by size. *Economic development and cultural change*, 11(2, Part 2) : 1–80. [93](#), [94](#)

- Kuznets, Simon et Elizabeth Jenks. 1953. Shares of upper income groups in savings. In *Shares of upper income groups in income and savings*, NBER. 171–218. [13](#), [45](#), [93](#), [94](#)
- Laffont, Jean-Jacques et Jean Tirole. 1991. Auction design and favoritism. *International Journal of Industrial Organization*, 9(1) : 9–42. [99](#)
- Lalanne, Guy, Pierre-Alain Pionnier et Olivier Simon. 2009. Le partage des fruits de la croissance de 1950 à 2008 : une approche par les comptes de surplus. *l'Économie Française*,. [105](#)
- Lall, Sanjaya *et al.* 2001. Competitiveness, technology and skills. *Books*. [80](#)
- Lawless, Richard. 1986. Signoles : L'Espace Tunisien : capitale et état-région (Book Review). *Middle East Journal*, 40(3) : 543. [55](#)
- Lecours, André. 2002. L'approche néo-institutionnaliste en science politique : unité ou diversité? *Politique et sociétés*, 21(3) : 3–19. [129](#), [131](#)
- Lessmann, Christian. 2014. Spatial inequality and development—Is there an inverted-U relationship? *Journal of development economics*, 106 : 35–51. [45](#)
- Li, Hongyi, Lyn Squire et Heng-fu Zou. 1998. Explaining international and intertemporal variations in income inequality. *The economic journal*, 108(446) : 26–43. [43](#)
- Lösch, August. 1938. Beitrage zur Standort Theorie. *Schmollers Jb Gesetzgeb. Verw. Volksw.*, 62 : 329–335. [73](#), [75](#)
- Lucas Jr, Robert E. 1988. On the mechanics of economic development. *Journal of monetary economics*, 22(1) : 3–42. [105](#)
- Lundberg, Mattias et Lyn Squire. 2003. The simultaneous evolution of growth and inequality. *The economic journal*, 113(487) : 326–344. [45](#)
- Mankiw, N Gregory, David Romer et David N Weil. 1992. A contribution to the empirics of economic growth. *The quarterly journal of economics*, 107(2) : 407–437. [95](#)
- Marshall, A. 1920. Principles of Economics eight edition MacMillan. [74](#)
- MDICI. 2015. Ministère de Développement de l'Investissement et de la Coopération Internationale. Notre d'orientation de la stratégie de développement 2016-2020. [2015]. [14](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [34](#), [119](#)

- MDRP. 2012. Indicateur de développement régional : étude comparative en termes de développement régional de la Tunisie. Ministère du développement Régional et de la planification. <http://www.melimelek.com/rapport/devreg/indicateur-developpement-regional.pdf>. [2012]. 26, 34
- Ménard, Claude. 2003. L'approche néo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats. *Cahiers d'économie politique/Papers in Political Economy*, (1) : 103–118. 97
- MFPE. 2013. Stratégie nationale de l'emploi 2013-2017. Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi. [Mai 2013]. 30, 31, 32, 33
- Mondiale, Banque. 1994. *Rapport sur le développement dans le monde 1994 : une infrastructure pour le développement : les indicateurs du développement dans le monde*. Banque mondiale. 95, 104
- Mondiale, Banque. 2014. La révolution inachevée : créer des opportunités, des emplois de qualité et de la richesse pour tous les Tunisiens. *Revue des politiques de développement, Rapport No* : 1–40. 14, 21, 35, 70, 113
- Murphy, Kevin M, Andrei Shleifer et Robert Vishny. 1989. Income distribution, market size, and industrialization. *The Quarterly Journal of Economics*, 104(3) : 537–564. 96
- Myrdal, Gunnar et Paul Sitohang. 1957. Economic theory and under-developed regions. 76, 77
- North, Douglass C. 1987. Institutions, transaction costs and economic growth. *Economic inquiry*, 25(3) : 419–428. 122
- North, Douglass C. 1989. Institutions and economic growth : An historical introduction. *World development*, 17(9) : 1319–1332. 47, 97, 122
- North, Douglass C. 2012. Understanding the process of economic change. In *Worlds of Capitalism*, Routledge. 107–120. 42, 47, 97, 98, 99, 122, 123, 127, 128, 131, 132, 133, 134, 136
- North, Douglass C et Robert Paul Thomas. 1973. *The rise of the western world : A new economic history*. Cambridge University Press. 128
- North, Douglass C *et al.* 1990. *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge university press. 97, 98, 122, 127, 128, 132
- North, Douglass C *et al.* 1994. Institutions matter. *Economic History*, 9411004. 122

- OCDE. 2012. Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent. [http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/social-issues-migration-health/toujours-plus-d-inegalite\\_9789264119550-fr#page1](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/social-issues-migration-health/toujours-plus-d-inegalite_9789264119550-fr#page1). [2012]. 65
- ODNO. 2004. Office de développement du nord ouest/ Statistiques régionales. <http://www.odno.nat.tn/fr/index1.php?id=61>. [2004]. 52
- Olsen, Johan P *et al.* 2007. Understanding institutions and logics of appropriateness : Introductory essay. 132
- Ostrom, Elinor. 1999. Coping with tragedies of the commons. *Annual review of political science*, 2(1) : 493–535. 128, 131
- Paukert, Felix. 1973. Income distribution at different levels of development : A survey of evidence. *Int'l Lab. Rev.*, 108 : 97. 93
- Perroux, Francois. 1950. Economic space : theory and applications. *The quarterly journal of economics*, 64(1) : 89–104. 74, 75, 77
- Perroux, François. 1967. Note sur la ville considérée comme pôle de développement et comme foyer du progrès. *Revue Tiers Monde* : 1147–1158. 74, 75, 103
- Persson, Torsten et Guido Tabellini. 1991. Is inequality harmful for growth? Theory and evidence. 99
- Picouet, Michel. 1971. Aperçu des migrations intérieures en Tunisie. *Population (french edition)* : 125–148. 55
- Piketty, Thomas. 1997. The dynamics of the wealth distribution and the interest rate with credit rationing. *The Review of Economic Studies*, 64(2) : 173–189. 96
- Piketty, Thomas. 2013. *Le capital au XXIe siècle*. Média Diffusion. 43, 125
- Poncet, Jean. 1970. La " catastrophe " climatique de l'automne 1969 en Tunisie. In *Annales de géographie*. JSTOR, 581–595. 57
- Prévost, Benoît *et al.* 2008. *Nouvelle économie institutionnelle et réformes de seconde génération*. Rapport technique. 127
- Prévost, Benoît *et al.* 2011. *En quoi les économistes croient-ils ?* Rapport technique. 78, 132, 133

- Putnam, Robert. 1993. The prosperous community : Social capital and public life. *The american prospect*, 13(4). 78
- Putnam, Robert D, Robert Leonardi et Rafaella Y Nanetti. 1992. *Making democracy work : Civic traditions in modern Italy*. Princeton university press. 78
- Rallet, Alain. 1995. Libéralisation de l'économie, problématique de développement régional et routines institutionnelles : le cas de la Tunisie. *Revue Région & Développement*, 2. 57
- Ramirez, Miguel D et Nader Nazmi. 2003. Public investment and economic growth in Latin America : An empirical test. *Review of Development Economics*, 7(1) : 115–126. 95
- Ranis, Gustav, Frances Stewart et Alejandro Ramirez. 2000. Economic growth and human development. *World development*, 28(2) : 197–219. 21, 104
- Ravallion, Martin et Shaohua Chen. 2003. Measuring pro-poor growth. *Economics letters*, 78(1) : 93–99. 106, 107, 112, 113
- Ricardo, David. 2005. From the principles of political economy and taxation. In *Readings in the economics of the division of labor : The classical tradition*, World Scientific. 127–130. 72
- Robinson, Sherman. 1976. A note on the U hypothesis relating income inequality and economic development. *The American economic review*, 66(3) : 437–440. 45, 93
- Rodrik, Dani. 1999. Where did all the growth go ? External shocks, social conflict, and growth collapses. *Journal of economic growth*, 4(4) : 385–412. 137
- Rodrik, Dani et Arvind Subramanian. 2003. The primacy of institutions. *Finance and development*, 40(2) : 31–34. 122
- Romer, Paul M. 1986. Increasing returns and long-run growth. *Journal of political economy*, 94(5) : 1002–1037. 105
- Romer, Paul M. 1990. Endogenous technological change. *Journal of political Economy*, 98(5, Part 2) : S71–S102. 97
- Rosenstein-Rodan, Paul N. 1943. Problems of industrialisation of eastern and south-eastern Europe. *The economic journal*, 53(210/211) : 202–211. 105
- Rubin, Amir et Dan Segal. 2015. The effects of economic growth on income inequality in the US. *Journal of Macroeconomics*, 45 : 258–273. 102

- Saïd, Touhami Ben. 1994. Les effets de l'ajustement structurel sur l'intégration de l'agriculture tunisienne à l'échange international. *Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches*, (8) : 118–123. [66](#)
- Saraceno, Francesco. 2014. L'impact économique des fortes inégalités : problèmes et solutions. *Revue de l'OFCE*, (3) : 187–200. [14](#), [46](#)
- Sbouï, Faouzi. 2009. Les effets de la croissance et de l'inégalité sur la pauvreté en Tunisie. [112](#), [113](#)
- Simon, Herbert A. 1955. A behavioral model of rational choice. *The quarterly journal of economics* : 99–118. [123](#)
- Simon, Herbert A. 1986. Rationality in psychology and economics. *Journal of Business* : S209–S224. [123](#)
- Smith, Adam. 1991. La Richesse des nations (1776). Paris, GF. [72](#)
- Smith, Joseph Russell. 1913. *Industrial and commercial geography*. H. Holt. [73](#)
- Sokoloff, Kenneth L et L Stanley. 2000. Engerman. History Lessons : Institutions, Factors Endowments, and Paths of Development in the New World. *Journal of Economic Perspectives*, 14(3) : 217–232. [97](#)
- Solow, Robert M. 1956. A contribution to the theory of economic growth. *The quarterly journal of economics*, 70(1) : 65–94. [81](#), [105](#)
- Sonin, Konstantin. 2003. Why the rich may favor poor protection of property rights. *Journal of comparative economics*, 31(4) : 715–731. [138](#)
- Stiglitz, Joseph E. 2012. *Le prix de l'inégalité*. Editions Les liens qui libèrent. [94](#), [98](#), [99](#), [138](#)
- Stolper, Wolfgang F et Paul A Samuelson. 1941. Protection and real wages. *The Review of Economic Studies*, 9(1) : 58–73. [14](#), [45](#)
- Svensson, Jakob. 1998. Investment, property rights and political instability : Theory and evidence. *European economic review*, 42(7) : 1317–1341. [47](#), [137](#)
- Talahite, Fatiha. 2005. Le concept de rente appliqué aux économies de la région MENA. Pertinence et dérives. [67](#)

- Thorbecke, Erik et Chutatong Charumilind. 2002. Economic inequality and its socioeconomic impact. *World development*, 30(9) : 1477–1495. [100](#)
- Von Thünen, Johann Heinrich. 2022. *Der isolierte staat in beziehung auf landwirtschaft und nationalökonomie*. Walter de Gruyter GmbH & Co KG. [73](#), [74](#)
- Watts, Harold W. 1969. *An economic definition of poverty*. Rapport technique. [112](#)
- Weber, Alfred. 1922. *Ueber den standort der industrien*, tome 2. JCB Mohr (Paul Siebeck). [73](#)
- Weede, Erich et Horst Tiefenbach. 1981. Correlates of the Size Distribution of Income in Cross-National Analyses. *The Journal of Politics*, 43(4) : 1029–1041. [93](#)
- Williamson, Oliver E. 1975. Markets and hierarchies : analysis and antitrust implications : a study in the economics of internal organization. *University of Illinois at Urbana-Champaign's Academy for Entrepreneurial Leadership Historical Research Reference in Entrepreneurship*. [77](#), [122](#), [123](#)
- Williamson, Oliver E. 1979. Transaction-cost economics : the governance of contractual relations. *The journal of Law and Economics*, 22(2) : 233–261. [97](#), [122](#)
- Williamson, Oliver E. 1980. The organization of work a comparative institutional assessment. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 1(1) : 5–38. [122](#)
- Williamson, Oliver E. 1981. The economics of organization : The transaction cost approach. *American journal of sociology*, 87(3) : 548–577. [122](#), [123](#)
- Williamson, Oliver E. 1998. Transaction cost economics : how it works ; where it is headed. *De economist*, 146(1) : 23–58. [123](#)
- Wilson, John Douglas. 1987. Trade, capital mobility, and tax competition. *Journal of Political Economy*, 95(4) : 835–856. [14](#), [47](#)
- Woolcock, Michael. 1998. Social capital and economic development : Toward a theoretical synthesis and policy framework. *Theory and society*, 27(2) : 151–208. [78](#)
- Zidi, Faycel. 2013. *Politiques économiques et disparités régionales en Tunisie : une analyse en équilibre général micro-stimulé*. Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III. [14](#), [23](#), [25](#), [35](#), [86](#), [140](#), [148](#)



---

# LISTE DES TABLEAUX

1.1	Indice de corrélation entre l'indice de développement humain et le PIB . . . . .	21
1.2	Statistiques descriptives des indicateurs de développement humain à l'échelle régionale en 2010. . . . .	24
1.3	Les variables utilisées dans l'analyse en composante principale . . . . .	37
1.4	Classification ascendante hiérarchique des gouvernorats selon leurs poids sur les axes F1 et F2 en 2005. . . . .	39
1.5	Classification ascendante hiérarchique des gouvernorats selon leurs poids sur les axes F1 et F2 en 2010 . . . . .	41
2.1	Évolution de la structure régionale de la population entre les années (1936-1966). . . . .	55
2.2	Les forces de concentration et de dispersion géographiques des activités économiques . . . . .	80
2.3	Test de stationnarité (Test de Dickey-Fuller Augmenté) et décision . . . . .	89
2.4	Résultats des estimations du modèle [2.6.] . . . . .	90
3.1	Courbe d'incidence de la croissance entre 2000 et 2005 dans les gouvernorats côtiers et les gouvernorats profonds . . . . .	116
4.1	Test de stationnarité (Test de Dickey-Fuller Augmenté) et décision . . . . .	152
4.2	Estimation des modèles 4.9 . . . . .	153
4.3	Synthèse de la matière empirique . . . . .	188



---

## TABLE DES FIGURES

1.1	Le corrélogramme des deux variables IDH et PIB) . . . . .	22
1.2	Évolution du PIB par tête en Tunisie. . . . .	22
1.3	Évolution de l'indice de développement humain entre (1980-2012) . . . . .	23
1.4	Évolution du taux de pauvreté (en %) . . . . .	23
1.5	Répartition de l'indice de développement humain à l'échelle régionale en 2004 . . . . .	25
1.6	Répartition de l'indice de développement humain à l'échelle régionale en 2010 . . . . .	26
1.7	Le niveau de développement régional en 2015 . . . . .	27
1.8	Répartition régionale du total des investissements en % (1992-2011) . . . . .	27
1.9	La moyenne des investissements publics par tête entre 1992 et 2010 en dinars . . . . .	28
1.10	Répartition des investissements privés par tête selon les régions économiques en dinars (base 100=moyenne nationale) . . . . .	29
1.11	La moyenne des investissements privés par tête entre (1992-2010) en dinars . . . . .	30
1.12	Répartition spatiale des investissements étrangers en 2012 . . . . .	30
1.13	Répartition des zones industrielles . . . . .	31
1.14	Évolution du taux de chômage à l'échelle nationale en %. . . . .	31
1.15	Évolution du taux de chômage des jeunes diplômés en %. . . . .	32
1.16	Ventilation du taux de chômage selon les grandes régions en % . . . . .	33
1.17	Ventilation du taux de chômage à l'échelle des gouvernorats en % (2012) . . . . .	33
1.18	Évolution du solde migratoire dans les grandes régions du territoire tunisien . . . . .	34
1.19	Répartition des gouvernorats sur les deux axes factoriels F1 et F2 (année 2005) . . . . .	38
1.20	Répartition des gouvernorats sur les deux axes factoriels F1 et F2 . . . . .	40

2.1	La délimitation de la Tunisie littorale et la Tunisie profonde . . . . .	51
2.2	Les régions économiques du territoire tunisien . . . . .	52
2.3	Évolution de la formation brut en capital fixe en millions de dinars . . . . .	58
2.4	Salaire minimum agricole journalier en Dinars Tunisien . . . . .	59
2.5	horaire en millimes Tunisien . . . . .	59
2.6	Évolution de la part du PIB agricole au cours des quatre dernières décennies (moyenne annuelle aux prix courants) en % . . . . .	60
2.7	Déficit de la balance commerciale en millions de dinars . . . . .	61
2.8	Évolution du coût des aliments . . . . .	61
2.9	Service de la dette totale en dollars américain . . . . .	62
2.10	Taux de croissance économique en % . . . . .	63
2.11	Évolution du taux d'inflation en % . . . . .	63
2.12	La part des subventions (y compris les transferts) en % des dépenses totales . . . . .	65
2.13	Évolution de la valeur ajoutée du secteur agricole (en % de la croissance du PIB annuel) . . . . .	68
2.14	Variation de la densité des activités économiques en fonction des coûts de trans- port . . . . .	80
2.15	Indice de corrélation spatiale . . . . .	84
2.16	Indice de corrélation spatiale . . . . .	85
2.18	Le tendance graphique de l'indice de Theil et la variable OPENEK. . . . .	91
3.1	Les liens théoriques entre inégalités et croissance économique. . . . .	100
3.2	Inégalités et croissance : synthèse théorique . . . . .	100
3.3	Courbe d'incidence de la croissance . . . . .	116
3.4	Courbe d'incidence de la croissance . . . . .	117
4.1	Interactions entre la sphère politique et institutionnelle . . . . .	130
4.2	Changement institutionnel et rôle du rapport des forces . . . . .	137
4.3	Qualité des institutions, distribution et inégalités . . . . .	139
4.4	Évolution des indices d'inégalités et l'indice global de gouvernance . . . . .	141
4.5	Évolution des indices d'inégalités et de Fraser . . . . .	142
4.6	Évolution des indices d'inégalités et l'indice global de liberté . . . . .	143
4.7	Évolution des indices d'inégalités et l'indice Rule of Law . . . . .	144
4.8	Évolution des indices d'inégalités et de l'efficacité du gouvernement . . . . .	144
4.9	Évolution des indices d'inégalités et de stabilité politique . . . . .	145

---

4.10 Évolution des indices d'inégalités et de l'indice Q.R. . . . . .	145
4.11 Évolution des indices d'inégalités et de l'indice VA . . . . .	146
4.12 Indice des inégalités de revenu stationnaire . . . . .	149
4.13 Synthèse des estimations . . . . .	150
4.14 Traitement en composante principale . . . . .	186
4.15 Tableau de t-tabulé (loi de student) et seuil de décision. . . . .	187

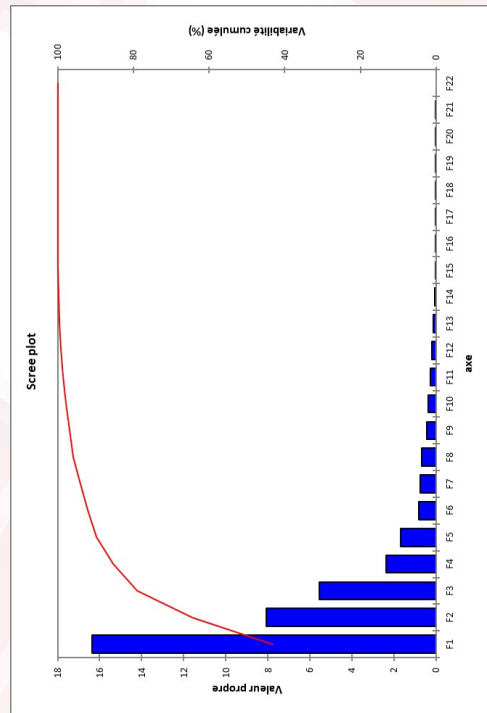


---

# ANNEXES

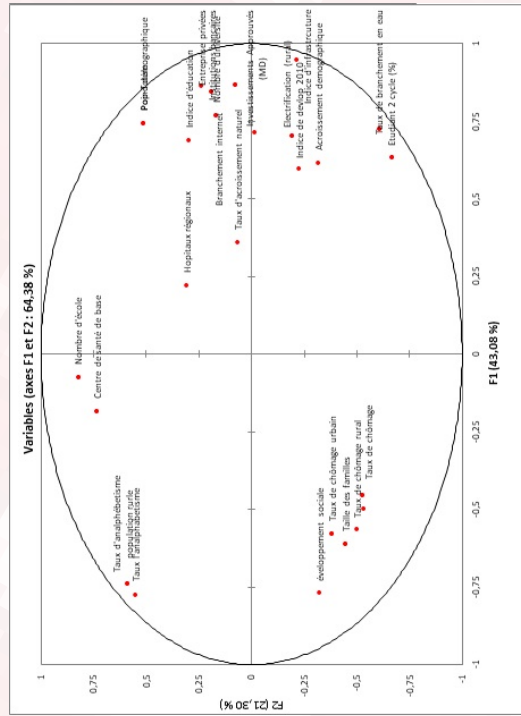
FIGURE 4.14 – Traitement en composante principale

(a) La variabilité accumulée par chaque axe factoriel



Source : Représentation de l'auteur

(b) Répartition des variables sur les axes factoriels



Source : Représentation de l'auteur

FIGURE 4.15 – Tableau de t-tabulé (loi de student) et seuil de décision.

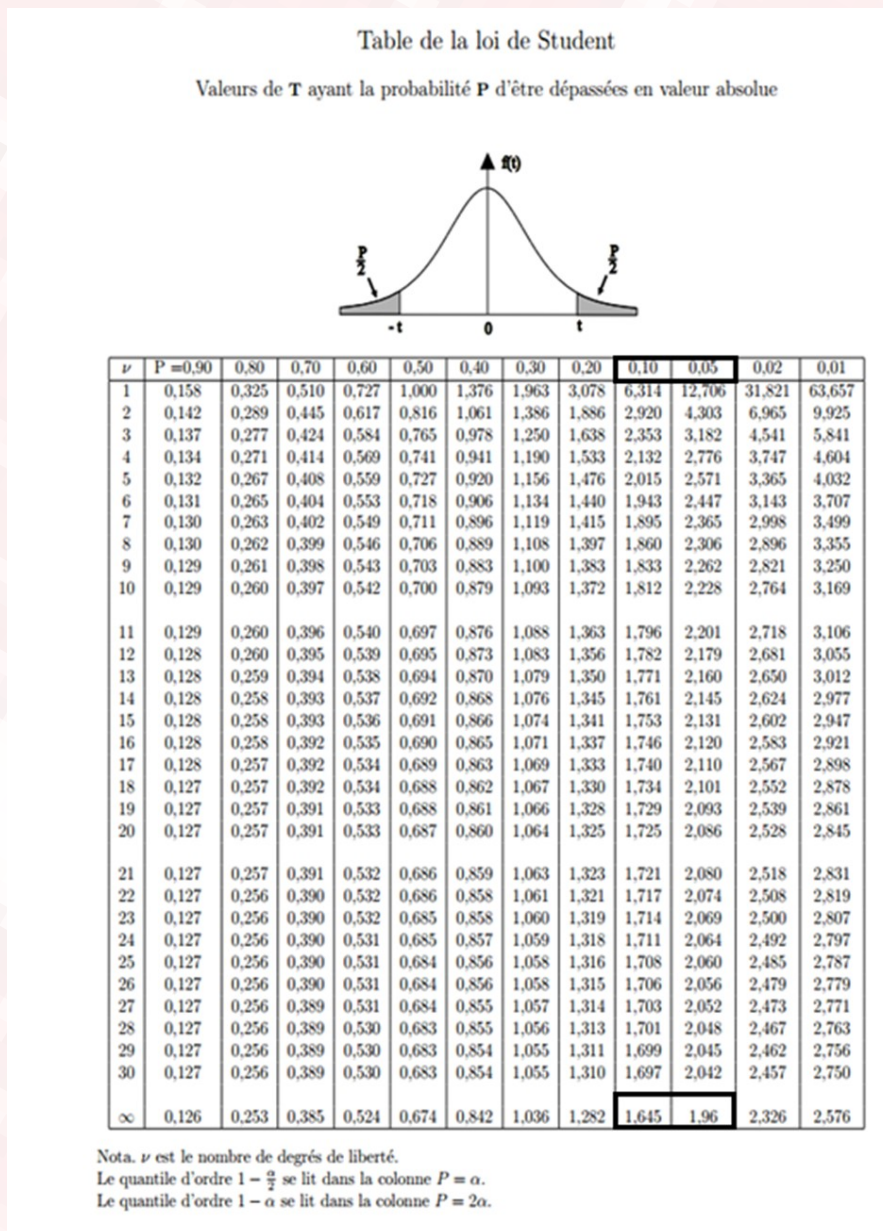


TABLE 4.3 – Synthèse de la matière empirique

	Moyen	Median	Maximum	Minimum	Std. Dev.	Observations
Côût de la bureaucratie	5.52	5.90	7.07	3.21	1.33	17
Indice de Frazer	6.46	6.50	7.10	5.80	0.46	17
Autocratie	4.64	5.00	5.00	4.00	0.49	17
Indice de liberté	6.46	6.50	7.10	5.70	0.49	17
Indice de gouvernance	-0.07	-0.03	0.02	-0.24	0.08	17
PIB	4.48	4.80	7.10	0.00	1.78	17
Éducation	81.49	82.68	93.20	61.72	10.13	17
Indice de Theil	0.35	0.35	0.37	0.33	0.01	17
Indice de Gini	0.53	0.53	0.53	0.51	0.01	17

Source : Calculs de l'auteur.

---

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction générale</b>	<b>13</b>
<b>1 Les inégalités géographiques en Tunisie : Un bref état des lieux</b>	<b>19</b>
1.1 Introduction	19
1.2 Le développement inégal à l'échelle de l'espace : une réalité incontestable.	21
1.2.1 Les inégalités en termes de développement humain	21
1.2.2 Les inégalités en termes de répartition spatiale des investissements publics et privés	26
1.2.3 Les inégalités en termes du taux de chômage	30
1.2.4 Les disparités géographiques en Tunisie : revue de littérature empirique	34
1.2.5 Une analyse par les méthodes d'analyse en composantes principales et de classification	35
1.2.6 Conclusion	41
1.3 Un tour d'horizon théorique	42
1.3.1 Introduction	42
1.3.2 Mondialisation et inégalités	43
1.3.3 Croissance économique et inégalités : débat théorique	45
1.3.4 Le marché : un pourvoyeur des inégalités ?	46
1.3.5 L'environnement institutionnel et les inégalités : débat théorique	47
<b>2 Le modèle de développement socioéconomique tunisien : une source des disparités géographiques ?</b>	<b>49</b>

2.1	Introduction . . . . .	49
2.2	Le découpage administratif de territoire tunisien et les ressources de chaque région . . . . .	51
2.3	Les grandes inflexions du modèle de développement socioéconomique tunisien	54
2.3.1	Un contexte géographique et historique défavorable . . . . .	54
2.3.2	L'expérience socialiste des années soixante . . . . .	55
2.3.3	Le modèle keynésien du 1970 au 1989 . . . . .	58
2.3.4	Un modèle d'inspiration monétariste depuis 1990 . . . . .	64
2.4	Les grandes inflexions de la politique de développement régional : le passage d'une distribution de la rente à une mobilisation des ressources endogènes . . .	67
2.5	Conclusion . . . . .	70
2.6	Polarisation économique et disparités géographiques : revue de littérature théorique et analyse empirique. . . . .	71
2.6.1	Introduction . . . . .	71
2.6.2	Aux traces du facteur spatial dans la théorie économique . . . . .	72
2.6.3	Agglomération et développement économique : les gains prédits par la théorie économique . . . . .	75
2.6.4	Agglomération et inégalités sous jacentes . . . . .	79
2.6.5	Les nouvelles théories de l'économie géographique . . . . .	79
2.6.6	La convergence économique . . . . .	81
2.6.7	Conclusion . . . . .	82
2.7	Analyse empirique . . . . .	83
2.7.1	Une analyse des coefficients de corrélation spatiale . . . . .	83
2.7.2	Ouverture commerciale et inégalités : un traitement économétrique par un modèle VAR structurel . . . . .	85
2.8	Conclusion . . . . .	91
<b>3</b>	<b>Croissance économique et inégalités : les liens théoriques et validation empirique</b>	<b>93</b>
3.1	Introduction . . . . .	93
3.2	Revue de littérature théorique . . . . .	95
3.2.1	Les impacts des inégalités sur la croissance économique : liens théoriques et évidence empirique . . . . .	95
3.3	Les impacts de la croissance économique sur les inégalités : liens théoriques et évidence empirique . . . . .	102
3.3.1	Introduction . . . . .	102

3.3.2	Conceptualisation de la croissance pro-pauvre . . . . .	106
3.3.3	La littérature sur les méthodes de mesure de la croissance pro-pauvres .	107
3.3.4	Mesure de la pauvreté . . . . .	112
3.3.5	Analyse de la croissance pro-pauvre en Tunisie : revue de littérature empirique . . . . .	112
3.4	Analyse empirique : performance de la croissance économique tunisienne et ana- lyse de la courbe d'incidence de la croissance . . . . .	113
3.5	Conclusion . . . . .	118
<b>4</b>	<b>Institutions et inégalités : développement théorique et validation empirique</b>	<b>119</b>
4.1	Introduction . . . . .	119
4.2	Développement théorique . . . . .	121
4.2.1	De l'ancienne à la nouvelle économie institutionnelle . . . . .	121
4.2.2	Aux origines de l'interventionnisme . . . . .	123
4.2.3	Institutions et développement : Raffinement du rôle du facteur institu- tionnel . . . . .	126
4.2.4	Typologie des institutions . . . . .	127
4.2.5	Le débat sur la mesure de la qualité des institutions . . . . .	128
4.2.6	Institutions et dynamique des inégalités : une explication par les théories du changement institutionnel . . . . .	129
4.3	Qualité des institutions et inégalités : revue de littérature empirique . . . . .	136
4.4	Volet empirique : un traitement économétrique par le modèle VAR (vecteur au- torégressif) . . . . .	139
4.4.1	Méthodologie générale . . . . .	139
4.4.2	Le modèle VAR dans la littérature empirique de la thématique qualité des institutions politiques et inégalités . . . . .	140
4.4.3	Qualité institutionnelle et inégalités : une analyse graphique . . . . .	141
4.5	Traitement économétrique . . . . .	144
4.5.1	Méthodologie . . . . .	144
4.5.2	Source des données . . . . .	147
4.5.3	La stationnarité des variables : le test de Dickey Fuller . . . . .	148
4.5.4	Impact de la qualité des institutions sur les inégalités : modèle et estimation	148
4.5.5	Conclusion : scénarios et limites du traitement économétrique . . . . .	150
	<b>Conclusion générale</b>	<b>155</b>



UNIVERSITÉ  
DE MONTPELLIER

## THÈSE POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Aux sources des disparités géographiques en Tunisie : la contribution du modèle de développement socio-économique, de la croissance économique et du facteur institutionnel



L'exact opposé des intuitions selon lesquelles la disparité régionale est une conséquence inéluctable du dilemme des gagnants et des perdants, la construction des inégalités en Tunisie est imputée à des forces réelles. La première force fait écho au modèle de développement économique à l'œuvre depuis l'ajustement structurel. En effet, la marche forcée vers le libéralisme et la mondialisation et parfois l'excès de zèle dans l'application des thérapies néolibérales ont significativement contribué à l'élargissement du fossé entre la Tunisie littorale et la Tunisie profonde. La polarisation des activités économiques qui s'inscrit dans la logique d'accroissement de la productivité, n'a pas exercé l'effet d'entraînement souhaité. Ce qui a provoqué l'approfondissement du clivage séparant le littoral du reste du territoire tunisien. La deuxième source d'inégalités soulevée par la thèse est l'environnement institutionnel. En effet, la qualité de régulation, la stabilité politique et la faible participation de la population locale dans la conception des politiques de développement et dans la vie politique ont significativement contribué à la construction des inégalités régionales. En revanche, la croissance économique est d'une manière générale pro-pauvre. Elle a contribué dans la réduction des inégalités.



### L'auteur

*Est désormais docteur en sciences économiques de l'université de Montpellier. Avant d'y arriver, l'auteur est diplômé de l'Institut National Agronomique de Tunis (Tunisie), de l'école Polytechnique de Volos (Grèce), de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand et de l'IAM Montpellier (France). La thèse boucle, ainsi, un brillant parcours académique. Elle ajoute une pierre à l'édifice d'un projet intellectuel centré sur l'implication du facteur institutionnel dans le processus de développement.*

E.mail : [alinajeh2002@yahoo.fr](mailto:alinajeh2002@yahoo.fr) / [ali.najeh@laposte.net](mailto:ali.najeh@laposte.net)